



Rapport Annuel de Gestion

2017

REGARD ÉPARGNE Monétaire
REGARD ÉPARGNE Obligataire
REGARD ÉPARGNE Prudent
REGARD ÉPARGNE Équilibre
REGARD ÉPARGNE Dynamique
REGARD ÉPARGNE Actions
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire
REGARD ÉPARGNE PME

**ÉPARGNE
SALARIALE**

PARTICULIERS



SOMMAIRE

Conseil de surveillance des fonds REGARD ÉPARGNE	3
Conjoncture économique en 2017	4
Évolution des fonds en fonction de la croissance du BTP en 2017	7
Fonctionnement des plans d'épargne du BTP	9
FCPE utilisés pour la gestion des sommes versées	10
Gestion financière des fonds REGARD ÉPARGNE	11
Politique financière en 2017	13
Performances financières	17
REGARD ÉPARGNE Monétaire	19
REGARD ÉPARGNE Obligataire	23
REGARD ÉPARGNE Prudent	27
REGARD ÉPARGNE Équilibre	32
REGARD ÉPARGNE Dynamique	36
REGARD ÉPARGNE Actions	40
REGARD ÉPARGNE Flexible et solidaire	44
REGARD ÉPARGNE PME	48
Annexe aux comptes	52
Rapport des commissaires aux comptes	53
Politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties	54
Fonds REGARD Monétaire	55
Fonds REGARD Obligations court terme	58
Fonds REGARD Obligations long terme	61
Fonds REGARD Obligations privées ISR	64
Fonds REGARD Actions Développement durable	67
Fonds REGARD Actions Internationales	70
Fonds REGARD Actions Euro	73
Lexique financier	76

Les salariés et entreprises souhaitant investir, obtenir un remboursement ou simplement demander un renseignement sont invités à contacter REGARDBTP dont les coordonnées figurent au dos de ce rapport.



Au 29/12/2017 :

Conseil de surveillance des fonds REGARD ÉPARGNE*

Thierry BRAUN	Président – Société CEGELEC – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Olivier DIARD	Représentant la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux publics – Fédération SCOP-BTP
Raymond CLEDIC	Représentant la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux publics – Fédération SCOP-BTP
Jean LAGARRIGUE	Vice-président – Représentant la Fédération Française des Entreprises de Génie Électrique et Énergétique – FFIE
Marc HUMBERT	Représentant la Fédération Française des Entreprises de Génie Électrique et Énergétique – FFIE
Jean-Arthur GROSS	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics – FNTP
Gérard VIEILLE	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics – FNTP
Bruno ZANELLO	Représentant la Fédération Française du Bâtiment – FFB
Pierre-François LOREAL	Représentant la Fédération Française du Bâtiment – FFB
Daniel PARENT	Représentant la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Cécile SAUVEUR	Représentant la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Jean-Michel VAILLENDET	Société CEGELEC – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Alain LAJON	Société SPIE – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Patrick BLANCHARD	Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois – C.F.D.T
Michel MOUTEL	Société VINCI – Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois – C.F.D.T
Jean-Marc JEANDEMANGE	Société EIFFAGE ÉNERGIE – Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du Bâtiment, Bois, Travaux publics et Matériaux de Construction – CGT/FO
Alain REBE	Société Colas – Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du Bâtiment, Bois, Travaux publics et Matériaux de Construction – CGT/FO
Lionel MALATERRE	Société SPIE NUCLEAIRE – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise des Industries du BTP – CFE-CGC BTP
Jean GAUDIN	Société EFFICIENCE BTP – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes - CFE-CGC BTP
Michel PARSEKIAN	Société SADE – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes – CFE-CGC BTP

* Les membres du Conseil de Surveillance représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés sont porteurs de parts d'un ou plusieurs de ces fonds.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN 2017

■ Environnement économique et géopolitique

L'année politique 2017 s'annonçait très intense et elle n'a pas déçu. L'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République Française a concentré l'attention au premier semestre, tandis que le second se caractérisait par des élections allemandes sans issue claire, par l'arrivée tant attendue d'une réforme fiscale aux États-Unis et par les revendications indépendantistes catalanes. Les risques géopolitiques n'ont pas manqué non plus au cours de l'année écoulée, avec notamment la montée des tensions dans la péninsule coréenne. Mais cet agenda politique chargé n'a pas entravé la forte reprise économique. De fait, 2017 a été marquée par une croissance dynamique dans la plupart des grands pays, mais sans aucun signe de pressions inflationnistes à l'échelle mondiale. Dans un tel contexte, les banques centrales ont pu soit resserrer très progressivement leur politique monétaire (Réserve Fédérale Américaine, Banque populaire de Chine et, dans une moindre mesure, Banque d'Angleterre) ou bien conserver une posture extrêmement accommodante (Banque Centrale Européenne, Banque du Japon).

La vigueur de la croissance et la politique budgétaire plus souple attendue aux États-Unis ont favorisé une nouvelle année remarquable pour les marchés d'actions. Si la bourse américaine a très largement surperformé les autres grands indices pour atteindre un plus-haut historique fin décembre, les marchés d'actions européens signent néanmoins une année boursière très satisfaisante avec une progression des indices proche de 10%. Entre-temps, les taux à 10 ans américains sont restés globalement sur les mêmes niveaux que fin 2016 (en dépit d'importantes fluctuations mensuelles), ce qui s'est traduit par un retour à l'aplatissement de la courbe des taux. En Europe, les taux allemands se sont extraits de leurs niveaux artificiellement bas de fin 2016 (sans toutefois rejoindre un niveau de normalisation), parallèlement à un net resserrement des écarts de taux des emprunts d'état périphériques (Italie, Portugal, Grèce et, dans une moindre mesure, Espagne).

Aux États-Unis, l'emploi comme l'économie ont enregistré une solide croissance en 2017. Alors que l'année n'avait pas spécialement bien commencé (croissance en rythme annualisé de 1.2% au premier trimestre), l'économie américaine s'est vigoureusement reprise aux deuxième et troisième trimestres (respectivement 3.1% et 3.2%) et le dernier trimestre ne devrait pas faire exception, tiré principalement par la consommation. Dans l'ensemble, la croissance du PIB devrait atteindre 2.2% en 2017, après 1.5% en 2016. Le marché du travail est resté bien orienté, avec quasiment autant de créations d'emplois en 2017 qu'en 2016 (avec des moyennes de respectivement 174 000 et 190 000 nouveaux postes) et ce malgré le rapport sur l'emploi déprimé de septembre, affecté par le passage de l'ouragan Harvey. Mais la croissance des salaires et l'inflation ont de nouveau constitué le point faible du scénario de croissance américain. De fait, la dynamique de l'emploi et la poursuite du repli du chômage (à 4.1% en novembre, contre 4.7% fin 2016) ne se sont pas traduites par une plus forte hausse des rémunérations. L'augmentation des salaires horaires moyens est restée très modérée, aux alentours de 2.5% en glissement annuel en 2017, après un pic de 2.9% fin 2016. Du côté des prix, après un sursaut à 2.7% en février, l'inflation totale a marqué le pas, pour s'établir à 1.9% en août avant de rebondir au niveau toujours modeste de 2.2% en novembre (sur fond de remontée des prix de l'énergie). L'inflation sous-jacente n'a cessé de reculer en 2017, pour passer de 2.3% en glissement annuel en janvier à 1.7% en novembre.

Bien que la faiblesse de l'inflation ait indéniablement préoccupé la Réserve fédérale toute l'année, la vigueur de la croissance économique a permis à l'Institut d'Émission de mettre en œuvre prudemment et progressivement sa stratégie de sortie, avec trois hausses de taux de 25 points de base (mars, juin et décembre) et l'amorce d'un allègement du bilan de la Banque en octobre. En 2018, Jerome Powell succèdera à Janet Yellen à la tête de la Banque Centrale Américaine,

les marchés anticipant qu'il s'en tienne aux trois relèvements prévus en 2018 (suivis par deux autres en 2019 et deux autres encore en 2020).

Sur le plan politique, après avoir échoué dans sa tentative d'abrogation et de remplacement du régime de santé «Obamacare» au mois de mars, l'administration Trump a passé l'essentiel du reste de l'année à préparer une réforme fiscale. Fin décembre, le Congrès a finalement adopté un projet de loi prévoyant 1 500 Md\$ de réductions d'impôts, notamment une baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (de 35% à 21%), des allègements fiscaux temporaires pour les ménages (le taux d'imposition le plus élevé passant en particulier de 39.6% à 37%) et l'annulation de la taxe prélevée auprès des personnes sans assurance santé qu'imposait l'Obamacare.

En Europe, sur le front économique, l'année 2017 a été marquée par une solide reprise de l'activité, par une inflation faible et par une politique monétaire toujours accommodante. L'activité économique de la zone euro n'a cessé de surprendre à la hausse tout au long de l'année, avec en particulier une progression continue des indicateurs de confiance des entreprises (indices PMI, indice de la Commission européenne, IFO, INSEE) bien au-dessus de leurs moyennes historiques. La croissance du PIB de la zone euro est restée très bien orientée (respectivement 0.6%, 0.7% et 0.6% aux premier, deuxième et troisième trimestres), soutenue à la fois par la consommation des ménages et l'investissement. Par ailleurs, l'amélioration de la conjoncture a concerné tous les pays de la région. Au final, la croissance du PIB devrait atteindre son plus haut niveau depuis 2007, à 2.3%, après 1.8% en 2016.

Comme aux États-Unis, l'inflation est restée modérée dans la zone euro. Après avoir atteint son plus haut en quatre ans, à 2% en glissement annuel, au mois de février (grâce essentiellement à un effet de base favorable), l'inflation totale est retombée à 1.3% pendant l'été, pour ne rebondir que faiblement à l'automne (1.5% en novembre). Dans le même temps, l'inflation sous-jacente se stabilisait aux alentours de 1% durant la majeure partie de l'année.

La Banque Centrale Européenne a laissé sa politique monétaire inchangée durant toute l'année 2017 (60 Md€ d'achats d'actifs par mois) mais elle a annoncé en octobre à la fois une extension de son programme jusqu'en septembre 2018 (au lieu de mars) mais également une réduction du volume mensuel des achats, à 30 Md€ à partir de janvier 2018. Dans le contexte d'une croissance économique soutenue, la BCE a modifié en juin son évaluation des risques pour les perspectives d'activité de «baissière» à «équilibrée», tout en relevant régulièrement ses prévisions de croissance. En revanche, ses projections d'inflation sont restées modérées, puisque son dernier scénario ne table sur un retour de l'inflation proche de l'objectif qu'à l'horizon 2020 (inflation totale à 1.7% et sous-jacente à 1.8%).

L'année 2017 a été particulièrement chargée sur le plan politique. En France, Emmanuel Macron a été élu président de la République en mai et son parti a remporté une large majorité aux législatives de juin, lui permettant de mettre en œuvre une réforme du marché du travail et de lancer une plate-forme pro-européenne. En revanche en Allemagne, les élections n'ont pas eu d'issue probante et les pourparlers de coalition n'avaient toujours pas abouti à la fin du mois de décembre, même si des négociations en vue d'une grande coalition sont censées démarrer début 2018. En Italie, les rumeurs d'élections anticipées ont persisté tout au long de l'année, mais le Président n'a finalement dissout le parlement que le 28 décembre, déclenchant des législatives pour le 4 mars 2018. Enfin, les événements en Catalogne ont indéniablement constitué le risque politique le plus fort de la fin d'année, puisqu'à la suite du vote illégal sur l'indépendance du 1^{er} octobre, le président catalan a unilatéralement décidé de proclamer cette dernière le 27 octobre. Le gouvernement central a immédiatement réagi en invoquant l'article 155 de la Constitution espagnole, suspendant l'autonomie de la région. Les élections anticipées qui se sont tenues le 21 décembre se sont au final traduites par une faible majorité de trois sièges pour les trois partis indépendantistes, qui n'ont cependant pas obtenu la majorité des voix (47.5%).

Enfin au Royaume-Uni, le gouvernement a déclenché l'article 50 du traité de Lisbonne le mercredi 29 mars, inaugurant ainsi un cycle de négociations acharnées, dans l'optique d'une sortie du pays de l'Union européenne deux ans plus tard. La première phase des épineuses négociations sur les droits des citoyens, la facture du divorce et la frontière irlandaise s'est achevée en décembre, soit trois mois plus tard que prévu. Les pourparlers peuvent donc passer à la deuxième phase. En principe, celle-ci doit inclure une période de transition de deux ans pendant lesquels le Royaume-Uni demeurerait dans le marché unique et l'union douanière européens, et resterait soumis à toutes les lois, à tous les engagements budgétaires et à l'autorité judiciaire de l'Union Européenne.

Enfin du côté de l'Asie, après une croissance de 0.4% sur le premier trimestre, le PIB japonais est passé à la vitesse supérieure lors des deux trimestres suivants, avec respectivement 0.7% et 0.6%. L'analyse montre que les moteurs de croissance ont commencé à se déplacer des facteurs externes vers l'économie intérieure, l'activité bénéficiant de la tension du marché du travail et de l'augmentation de l'investissement des entreprises. Dans un tel contexte, et compte tenu d'une inflation toujours faible, la Banque du Japon a laissé son programme actuel d'assouplissement monétaire inchangé en 2017. Elle a décidé de maintenir son taux d'intérêt négatif de -0.1% et de conserver son objectif de taux des emprunts d'État à dix ans à 0.0% afin de maîtriser la courbe des taux. En Chine, les chiffres officiels de la croissance du PIB réel sont restés élevés, à 6.8% au troisième trimestre 2017, contre 6.9% au premier semestre. Durant la première partie de l'année, l'investissement est resté le principal moteur de croissance. Ensuite, la solide dynamique de la consommation et de la demande extérieure a très nettement profité aux secteurs à forte valeur ajoutée, tandis que la campagne antipollution commençait à affecter la production et l'investissement dans l'industrie lourde. Le marché du logement a montré quelques signes de faiblesse à partir du milieu de l'année, imputables à un durcissement de la réglementation et des conditions financières. La Banque Populaire de Chine a resserré sa politique monétaire avec prudence et modération en 2017. Mais même si sa marge de manœuvre apparaît désormais limitée en matière de hausse de taux, les changements structurels promis par le gouvernement devraient suffire à modérer l'économie en 2018.

■ Situation des marchés financiers

C'est un mois de décembre plutôt terne et peu actif sur les marchés qui clôt une année 2017 pourtant exceptionnelle pour les bourses mondiales avec un gain de 20%, la meilleure année depuis 2013, tirée par les marchés émergents et les États-Unis en particulier. L'année a aussi été caractérisée par un paradoxe : un risque politique omniprésent et une volatilité historiquement basse favorable à l'investissement en actions.

La hausse des indices européens en 2017 est toutefois plus modeste, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes terminant l'année sur une progression de 5.56% (+9% en intégrant les dividendes), à comparer avec +25.08% pour l'indice phare de la Bourse américaine. L'Europe a été pénalisée par des tensions politiques : entre les élections en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Autriche et la montée du populisme en Europe de l'Est ou les velléités indépendantistes de la Catalogne. Par ailleurs, cette progression des indices européens a été tout sauf linéaire, et peut globalement se décomposer en trois périodes. Tout d'abord, un début d'année très dynamique avec un point haut du marché le 11 mai (près de 10% de hausse pour l'indice européen Stoxx50) avec les anticipations d'une remontée de l'inflation favorable en particulier aux financières, la réduction des risques politiques, notamment en France (élection présidentielle), ou en Autriche et de bonnes publications de la part des sociétés. Cependant, à partir de la seconde quinzaine du mois de mai, les marchés ont consolidé, avec le retournement du prix du baril et une remise en question progressive des mesures économiques et fiscales aux États-Unis dans un contexte politique délicat pour Donald Trump. Par ailleurs, des données

économiques plus mitigées en provenance des États-Unis, qui se sont traduites par un repli sensible du dollar contre l'euro, ont également pesé sur la tendance. Le point bas de cette phase de correction se situe le 29 août, date à laquelle la performance des valeurs européennes dépasse à peine le niveau de 2%. Enfin, dans un troisième temps, à partir de septembre, les marchés ont repris le chemin de la hausse, soutenus par les valeurs allemandes, françaises et italiennes en particulier. La dissipation des craintes géopolitiques sur la Corée et les ouragans en Floride ont également contribué au redressement des marchés d'actions. Au cours du mois de décembre, l'évolution des actions européennes a été principalement influencée par les publications de résultats (en moyenne satisfaisantes, mais avec une forte sanction boursière des sociétés dont les résultats ont déçu) et les opérations de fusions acquisitions qui se sont multipliées en fin d'année, avec notamment en France le rachat de Gemalto par Thales, surenchérissant sur une première offre d'achat présentée par Atos. On soulignera enfin la poursuite de la hausse des prix du pétrole, soutenue par la fermeture d'un oléoduc en mer du Nord et la prolongation par l'Opep de son accord de limitation de production. Le Brent a de ce fait atteint en fin d'année son plus haut niveau depuis juin 2015 (66.87\$ le 29 décembre).

Sur le plan sectoriel, la disparité des performances est comme en 2016 spectaculaire. Parmi les plus fortes progressions de l'année, on retrouve les secteurs qui ont profité de l'amélioration macroéconomique générale, et notamment de la remontée des prix des matières premières. Ainsi, les secteurs de la technologie et des produits de base affichent une performance 2017 supérieure à 19% (certaines valeurs ayant même plus que doublé sur l'année), tandis que les valeurs industrielles, dont l'automobile, progressent de près de 14%. En ligne avec la progression de l'indice (+9%), on retrouve les secteurs des biens de consommation, la construction et les banques, tandis que les secteurs qui pâtissent traditionnellement de la remontée des taux d'intérêt ont particulièrement souffert des anticipations de remontée de l'inflation. Ainsi, les secteurs des médias, la distribution et surtout les télécommunications affichent en 2017 des performances négatives, entre -2.5% et -3.6%. De manière plus surprenante, le secteur des pétrolières s'inscrit également en rouge sur l'année (-2.5%) malgré la forte remontée des prix du pétrole. Cette sous performance s'explique par une série de facteurs négatifs pour les compagnies pétrolières, notamment la faiblesse du dollar, la géopolitique, les ouragans plus quelques accidents d'exploitation en fin d'année.

	Sur 1 mois	Depuis le 31/12/2016
Indice CAC 40 DR	-1,12%	9,26%
Indice Stoxx Europe 50 Net Return	0,74%	9,00%
Indice Dow Jones (en \$)	1,84%	25,08%
Indice Nikkei (en Yen)	0,18%	19,10%

Au gré des aléas économiques, politiques et de la communication des Banques Centrales, les taux d'intérêts européens ont évolué tout au long de l'année dans un canal d'une amplitude d'une trentaine de points de base, avec un plus bas à 0.15% le 18 avril (pour cause de climat préélectoral tendu en France, les marchés redoutant la venue au pouvoir en France d'un candidat issu d'un parti populiste) et un plus haut à 0.64% le 12 juillet, dans la foulée du relèvement des taux de la Réserve Fédérale américaine fin juin. Sur les marchés obligataires, ces mouvements oscillatoires des taux se sont traduits par un jeu à somme quasi nulle sur les indices obligataires européens qui affichaient à l'issue du troisième trimestre des performances comprises entre -0.20% et +0.20% selon les maturités.

Faisant suite à une amélioration bienvenue des marchés obligataires en octobre et en novembre (les troubles en Catalogne ayant de nouveau fait reculer les taux européens), le mois de décembre

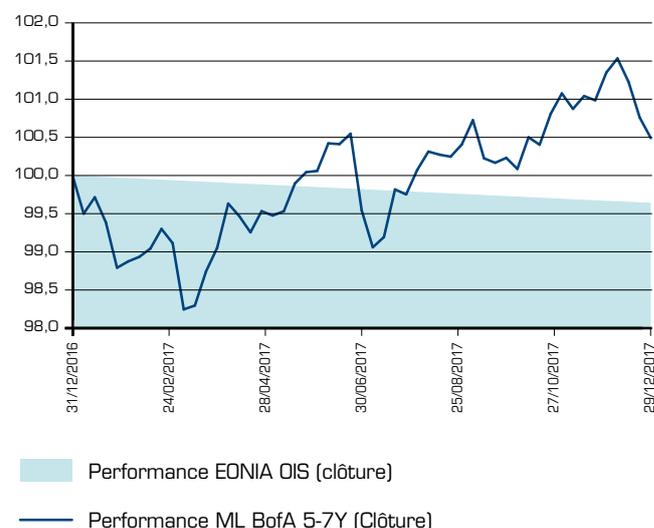
s'est révélé relativement meurtrier, la remontée des taux d'intérêts sur l'ensemble des échéances de la courbe ayant effacé en grande partie la performance péniblement accumulée au cours des onze mois précédents ! Pourtant, en début de mois, l'absence d'accord en Allemagne sur la formation d'un gouvernement de coalition avait provoqué un fort recul des taux européens, le 10 ans allemand retombant tout proche de ses plus bas niveaux récents, à 0,28% le 11 décembre. La hausse des taux américains à la suite du resserrement de 25 points de la FED, puis la reprise des négociations politiques en Allemagne ont déclenché sur la seconde partie du mois un solide mouvement de remontée des taux européens, l'ensemble des échéances de la courbe étant concernées et le taux à 10 ans finissant l'année 2017 à 0,42%, exactement le double de son niveau de la fin 2016 (0,21% au 31 décembre 2016). Par ailleurs, les écarts de rendement des pays périphériques, sur une tendance au resserrement depuis le début du trimestre, se sont de nouveaux écartés avec le scrutin en Catalogne et l'annonce d'élections anticipées en Italie (prévues début mars 2018). De ce fait les indices obligataires européens reculent fortement sur le mois, la performance devenant même négative sur les maturités inférieures à 3 ans.

On soulignera enfin une performance négative des placements monétaires pour la troisième année consécutive, conséquence de la politique monétaire ultra accommodante de la Banque Centrale européenne.

Compte tenu d'une évolution modeste sur l'ensemble de l'année des écarts de rendement des pays périphériques, les performances des indices obligataires sur l'année 2017 sont, pour la troisième année consécutive, décevantes. Elles atteignent même des niveaux particulièrement faibles au regard de l'historique récent, avec une performance négative ou nulle des indices obligataires jusqu'à l'échéance 3/5 ans incluse et se comparent d'autant plus défavorablement à la performance de l'indice Stoxx50 des actions européennes que celui-ci progresse de 9% dividendes réinvestis.

Performance des principaux indices obligataires en 2017:

	Sur 1 mois	Depuis le 30/12/2016
Indice BofA ML 1/3 ans	-0,22%	-0,34%
Indice BofA ML 3/5 ans	-0,50%	0,01%
Indice BofA ML 5/7 ans	-0,61%	0,49%
Indice Barclays 3/5 ans	-0,32%	1,64%
EONIA	-0,03%	-0,36%



ÉVOLUTION DES FONDS BTP ÉPARGNE EN FONCTION DE LA CROISSANCE DU BTP EN 2017

■ Les secteurs du bâtiment et des travaux publics

Après 8 années de crise, et une année 2016 qualifiée de retournement, la croissance s'est nettement renforcée en 2017 dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics.

En effet, la croissance du secteur du Bâtiment en 2017 ressort à +4.7% en volume, nettement supérieure aux prévisions espérées en fin d'année 2016 qui avaient été chiffrées autour des 3.5%. La situation est un peu différente dans le secteur des Travaux Publics où le redressement de la conjoncture qui était déjà à l'œuvre depuis 2016, s'est néanmoins poursuivi en 2017 avec une croissance des travaux réalisés de 1.1%.

Pour le secteur du Bâtiment, l'année 2017 se caractérise par un très net rebond de l'activité puisque la production de logements neufs progresse de +12.8% en 2017 contre une progression de 1.9% en 2016. C'est le segment du logement neuf qui a été particulièrement dynamique au cours de l'année avec près de 410 000 mises en chantiers contre 380 000 en 2016. Ce dynamisme a été favorisé par des taux de crédits immobiliers historiquement faibles, ainsi que par les mesures d'accompagnement tels que le PTZ et le dispositif Pinel. Deux autres bonnes nouvelles sont à souligner : une reprise du segment du non résidentiel neuf dont la production était encore en recul en 2016 et une amélioration de l'activité d'entretien-amélioration qui présente une croissance de 1.4% contre +0.5% en 2016.

Après la stabilisation de l'effectif en 2016, la reprise dans le secteur du Bâtiment a permis la création de plus de 20 000 postes en 2017 avec quelques difficultés à recruter au sein de certaines activités.

Après une année 2016 de fort redressement (+3.5%) dans le secteur des Travaux Publics, l'année 2017 a été celle de la consolidation avec une progression des travaux réalisés de +1.1%, l'activité ayant été meilleure au 4T 2017 avec une progression des montants facturés de 5.4%. Les prises de commandes ont reculé

quant à elles sur le 4T 2017 mais restent en belle progression de 4.4% sur 2017.

Les nombreux projets du «Grand Paris Express» sont bien sûr le moteur de cette évolution favorable mais la tendance favorable se confirme également au sein de certaines zones urbaines. Dans ce contexte, le volume d'heures travaillées enregistré dans les effectifs permanents et intérimaires ne progresse que modestement à +0.3% avec cependant un net rebond constaté en fin d'année. Les effectifs dans la profession sont stables en 2017.

L'année 2018 devrait être celle d'une légère décélération du rythme de progression de l'activité pour le secteur du Bâtiment, alors que celui des Travaux Publics devrait accélérer.

Un certain nombre de menaces législatives pourraient peser dans le secteur du Bâtiment et freiner sensiblement le rythme de progression des mises en chantiers. Le segment du non résidentiel neuf quant à lui devrait accroître sa progression alors que beaucoup d'incertitudes subsistent dans le segment de l'amélioration et de l'entretien. Les effectifs dans le Bâtiment devraient croître encore en 2018 avec une progression de 30 000 postes soit un rythme de 2.6%.

Dans le secteur des Travaux Publics, les perspectives sont également encourageantes, La fédération anticipe une progression de l'activité de l'ordre de 4% pour l'année 2018. L'ensemble des donneurs d'ordres à savoir les collectivités locales, l'État, les grands opérateurs et le secteur privés contribueraient tous de manière positive à cette dynamique. Il convient de noter que l'impact du Grand Paris Express est loin d'être négligeable apportant plus de 1% de croissance. Les volumes d'heures travaillées devraient progresser et les créations nettes d'emplois atteignent environ 5 000 postes malgré une difficulté croissante constatée dans le recrutement de la main d'œuvre.

En tout état de cause, 2018 devrait être encore un millésime favorable pour la profession avec des carnets de commandes garnis et un contexte macro-économique en facteur de soutien pour une activité éminemment cyclique.

ÉVOLUTION DES FONDS REGARD ÉPARGNE

■ Les encours gérés :

Les encours sous gestion investis dans les fonds à profil de risque défini de la gamme REGARD ÉPARGNE s'élèvent à 603.19 millions d'euros au 29 décembre 2017, en progression de 5,93% depuis le début de l'année.

■ Les souscriptions

Les souscriptions comptabilisées au cours de l'exercice 2017 sur les fonds à profil de risque défini (gamme REGARD ÉPARGNE) s'élèvent à 104,32 M€ contre 85,62 M€ au 30 décembre 2016, soit une augmentation de 21.83%.

■ Les rachats

Les rachats de parts se montent pour les fonds de la gamme REGARD ÉPARGNE à près de 79.52 M€ au 29 décembre 2017, contre 78,54 M€ l'année précédente, soit une progression de 1,24%.

■ La collecte nette

La collecte nette au 29 décembre 2017 sur les fonds à profil de risque défini s'établit à 24,8 M€, contre près de 7,08 M€ un an plus tôt. L'augmentation constatée est donc de 350.32%.

Cette collecte nette se répartit comme suit :

REGARD ÉPARGNE Monétaire	-2,11 M€
REGARD ÉPARGNE Obligataire	2,55 M€
REGARD ÉPARGNE Prudent	16,22 M€
REGARD ÉPARGNE Équilibre	1,07 M€
REGARD ÉPARGNE Dynamique	1,34 M€
REGARD ÉPARGNE Actions	3,90 M€
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	1,39 M€
REGARD ÉPARGNE PME	0,43 M€

FONCTIONNEMENT DES PLANS D'ÉPARGNE DU BTP : PEI BTP ET PERCO BTP

Des plans d'épargne salariale, accessibles aux entreprises et aux salariés du BTP qui le souhaitent, ont été mis en place, le 20 janvier 2003, par accord national de branche.

Le dispositif repose sur trois accords :

- un accord cadre portant sur les dispositions générales des plans d'épargne interentreprises du BTP,
- un accord instituant un plan d'épargne interentreprises à 5 ans : le PEI BTP,
- un accord instituant un plan d'épargne pour la retraite collectif : le PERCO BTP.

Ces accords, renouvelés une première fois en 2008, sont venus à échéance le 31 janvier 2013. Trois nouveaux accords étendus conclus le 15 janvier 2013 par les partenaires sociaux de la profession ont renouvelé ce dispositif pour 5 ans du 1^{er} février 2013 au 31 janvier 2018.

Les évolutions législatives et réglementaires intervenues en matière d'épargne salariale en 2014 et 2015 ont conduit à une mise à jour de ces accords par avenants négociés en date du 16 décembre 2015.

Ce dispositif permet aux entreprises de la profession d'offrir à leurs salariés, ainsi qu'aux dirigeants d'entreprises dont l'effectif est compris en 1 et 250 salariés, la possibilité de se constituer dans des conditions optimales de qualité et de simplicité, une épargne exonérée d'impôt et de charges sociales, disponible au terme de 5 ans (PEI BTP) ou au moment du départ à la retraite (PERCO BTP).

L'accord cadre prévoit les modalités d'adhésion et de fonctionnement communes aux deux plans d'épargne de branche du BTP. Le pilotage du dispositif est confié à REGARDBTP, qui assure également la tenue des comptes et la conservation des parts de FCPE (fonds communs de placement d'entreprises) détenues par les salariés. REGARDBTP s'appuie sur les structures du groupe PRO BTP pour la réalisation du calcul et de la gestion des droits des salariés. Les fonds multi-entreprises proposés comme supports de placement dans le cadre de ce dispositif ont été conçus à cet effet par PRO BTP FINANCE qui en assure la gestion financière, administrative et comptable.

Les accords instituant le PEI BTP et le PERCO BTP définissent les sources (participation, versements volontaires etc.), et les règles d'abondement des plans d'épargne du BTP. Ces dernières prévoient, lorsque l'entreprise décide d'abonder, un niveau minimum d'abondement que l'entreprise s'engage à verser aux salariés. Le taux d'abondement choisi varie ensuite selon le niveau de versement du salarié, sachant que le dispositif favorise l'abondement des versements de niveau modeste. L'entreprise a la possibilité, même en l'absence de versement du salarié, d'effectuer un versement d'amorçage lors de l'adhésion au PERCO BTP et/ou d'effectuer des versements périodiques uniformes dans les conditions prévues par le plan.

Les sommes recueillies dans les plans sont investies en parts de FCPE. La gamme de FCPE REGARD ÉPARGNE offre au choix du bénéficiaire sept possibilités de placement, aux profils variés. Si ces sommes proviennent de la réserve spéciale de participation des entreprises adhérentes au Régime Professionnel de Participation (RPP), le bénéficiaire peut également choisir de les investir en parts de fonds millésimés de la gamme FIBTP. Une formule de gestion pilotée par arbitrages est, en outre, proposée aux bénéficiaires du PERCO BTP. Celle-ci constitue désormais l'option par défaut du PERCO BTP, et prévoit d'investir partiellement en titres PME/ETI ce qui permet aux entreprises adhérentes au PERCO BTP de bénéficier du forfait social réduit, de 16%¹.

L'accord instituant le PEI BTP permet de plus aux entreprises de moins de 50 salariés qui le souhaitent, de mettre directement en place un système de participation identique au dispositif obligatoire auquel sont assujetties les entreprises d'au moins 50 salariés : il s'agit d'utiliser le PEI BTP en tant que dispositif d'accord de participation volontaire.

Chaque entreprise garde toute latitude pour mettre en place un dispositif de plan d'épargne sur mesure, dont les modalités de fonctionnement (notamment la définition des règles d'abondement) peuvent varier par rapport au fonctionnement prévu dans le cadre des PEI BTP et PERCO BTP.

1. Le forfait social réduit de 16% sera applicable à toutes les sommes issues de l'intéressement, de la participation et de l'abondement versées au PERCO BTP à compter de la date de dépôt à la Direction Générale du Travail des avenants n°1 du 16 décembre 2015 (formalité en cours).

FCPE UTILISÉS POUR LA GESTION DES SOMMES VERSÉES DANS LES PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE

■ Un choix de placements diversifiés

La gamme REGARD ÉPARGNE, composée de huit Fonds Communs de Placement à profils de risque définis, est proposée dans le cadre des dispositifs de plans d'épargne salariale.

REGARD ÉPARGNE Monétaire : Fonds monétaire

Ce fonds procure un rendement proche de celui du marché monétaire.

REGARD ÉPARGNE Obligataire : Fonds obligataire

Ce fonds est exclusivement investi sur les produits de taux avec une répartition variable entre obligations et produits monétaires décidée par les gérants en fonction de l'évolution des marchés. Ce fonds permet d'obtenir à moyen terme une régularité dans l'évolution de la valeur de la part ainsi qu'une rémunération supérieure à celle du marché monétaire.

REGARD ÉPARGNE Prudent : Fonds à dominante obligataire

Ce fonds, au prix d'une moindre régularité dans l'évolution de la valeur de la part est utilisé par les salariés qui souhaitent obtenir à moyen terme une rémunération supérieure à celle du marché obligataire grâce à une légère diversification vers les actions.

REGARD ÉPARGNE Équilibre : Fonds sans dominante

Par une répartition variable entre actions et produits de taux, décidée par les gérants en fonction de l'évolution des marchés, ce fonds permet, pour des projets à plus long terme, de rechercher un surcroît de performance des placements.

REGARD ÉPARGNE Dynamique : Fonds à dominante actions

Ce fonds est majoritairement investi sur les actions européennes. Il doit procurer sur le très long terme la performance la plus élevée possible mais celle-ci peut connaître d'importants écarts d'une année sur l'autre. La part variable entre actions et produits de taux peut toutefois contribuer à limiter ces écarts.

REGARD ÉPARGNE Actions : Fonds actions

Ce fonds est majoritairement investi sur les actions européennes. Il doit procurer sur le très long terme la performance la plus élevée possible mais celle-ci peut connaître d'importants écarts d'une année sur l'autre.

REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire : Fonds Flexible

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, dans une fourchette comprise entre 5% et 10% maximum de son actif au travers du Fonds Professionnel Spécialisé «ECOFI Contrat Solidaire». Une gestion flexible et de conviction permet d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque, le fonds investissant 95% maximum de son actif en fonds actions, obligations et monétaires.

REGARD ÉPARGNE PME : Fonds réservé exclusivement à la gestion pilotée du PERCO BTP, non éligible à la gestion libre

Le FCPE a pour vocation de contribuer au financement de petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire. Ce fonds investit en permanence 98 à 100% de son actif en parts D- EUR du FCP «Lyxor PEA-PME (DR) UCITS ETF», FCP Actions de pays de la zone euro.

GESTION FINANCIÈRE DES FONDS REGARD ÉPARGNE

Les avoirs des fonds de la gamme REGARD ÉPARGNE sont investis selon une structure de portefeuille combinant produits obligataires et actions européennes, avec une allocation d'actifs taux/actions dépendant de l'optique de placement de chaque fonds. La structure des portefeuilles va d'une allocation 100% obligataire pour le fonds REGARD ÉPARGNE Obligataire jusqu'à un maximum éventuel de 100% actions pour le fonds REGARD ÉPARGNE Actions.

Tout au long de l'année 2017, les marchés financiers ont dû composer avec des paramètres relativement semblables à ceux de l'année précédente : un environnement de taux d'intérêt caractérisé par l'abondance de liquidités et des taux négatifs sur les échéances courtes, un Dollar faible contre l'Euro, un prix du pétrole volatil et orienté globalement à la baisse tout au long du premier semestre et enfin un contexte politique et géopolitique complexe.

Sur le plan des politiques monétaires, comme prévu, les divergences des politiques monétaires des grandes banques centrales se sont accentuées, avec un impact notable sur les devises. Aux États-Unis, lors du second relèvement des taux directeurs intervenu en décembre 2016, la FED avait confirmé sa volonté de poursuivre la remontée de ses taux directeurs, les marchés obligataires intégrant en début d'année deux à trois nouvelles étapes de hausse des taux en 2017. De ce fait, un troisième relèvement de 25 points de base des taux américains est intervenu lors de la réunion de politique monétaire de la FED du mois de juin, compte tenu d'un contexte macroéconomique toujours bien orienté et malgré une inflation qui peine à remonter sur l'objectif de 2,5%.

Dans la zone euro, la BCE a maintenu au premier semestre 2017 son programme agressif de soutien monétaire (taux de refinancement à zéro, courbe EONIA négative, ample programme de rachats d'actifs obligataires). Compte tenu des derniers développements de l'économie mondiale, de la persistance de pressions déflationnistes en zone euro et surtout de l'incertitude liée au calendrier et aux conditions de la sortie du Royaume Uni, la BCE n'a cessé au cours des premiers mois de l'année de réaffirmer sa volonté de soutenir l'économie européenne en utilisant l'arsenal complet de ses moyens d'intervention, dont elle souligne le fait qu'ils sont considérables. Un changement de ton qui a surpris les marchés est cependant intervenu fin juin, Mario Draghi ayant, lors de la dernière réunion de politique monétaire du premier semestre, abandonné toute référence à d'éventuelles nouvelles mesures d'assouplissement, en évoquant au contraire la possibilité d'une réduction du bilan de la BCE, autrement dit une réduction du programme de rachats d'actifs. De fait, à l'issue de la réunion d'octobre, la réduction du montant des rachats mensuels de la BCE a été actée, dans un contexte d'amélioration des perspectives d'activité en zone euro et ce malgré un environnement inflationniste qui demeure largement en-deçà des objectifs de l'Institution (1.4% en glissement annuel fin octobre pour un objectif à 2%). La dernière réunion de politique monétaire de l'Institution, en décembre, n'a fait que confirmer le cadre défini en octobre, avec des taux directeurs inchangés (0% pour les opérations principales de refinancement, 0.25% pour le taux de facilité et -0.4% pour le taux de dépôt) et des achats d'actifs qui se poursuivront à un rythme mensuel de 30Mds€ de janvier 2018 jusqu'à fin septembre 2018. Ce programme d'assouplissement quantitatif pourrait se poursuivre au-delà si nécessaire jusqu'à une hausse soutenue de l'inflation en ligne avec l'objectif de 2% de la Banque Centrale.

Au Japon, dans un contexte de marasme économique persistant, la politique monétaire a été encore assouplie par la Banque Centrale avec l'annonce d'une nouvelle augmentation de son rythme d'achat de titres qui représente maintenant plus de 15 points de PIB par an, et la mise en place de taux négatifs. En cette fin d'année 2017, l'économie nipponne semble retrouver progressivement le chemin de la croissance, mais la Banque du Japon souhaite maintenir en l'état son programme de soutien économique jusqu'à la confirmation d'une amélioration durable des conditions économiques du pays.

Enfin, la Banque de Chine qui multiplie depuis plusieurs trimestres les initiatives pour stabiliser le ralentissement de la croissance, a mis en place au cours des derniers mois de nouvelles mesures visant à freiner la hausse des crédits. Dans le même temps, le gouvernement poursuit son plan de relance, avec notamment des mesures visant à redynamiser l'investissement en infrastructures et à soutenir les pans stratégiques de l'économie. À ce jour, les indicateurs de l'économie chinoise publiés commencent à refléter ces efforts de relance, avec notamment une amélioration de la production industrielle et des ventes au détail. D'autre part, à l'issue du 19^{ème} congrès du parti qui s'est tenu fin octobre, les dirigeants actuels se sont vus confirmés à la tête du pays pour les cinq prochaines années, ce qui constitue un cadre favorable pour la poursuite des grandes mutations de l'économie chinoise souhaitées par le gouvernement actuel.

Sur le plan des devises, la remontée du dollar contre euro, qui aurait dû en toute logique intervenir dès l'année 2016 compte tenu des divergences de politique monétaires aux États-Unis et en Europe, avait été freinée jusqu'en novembre par les débuts difficiles de la présidence Trump, aucune des promesses de campagne ne parvenant à être mise en Œuvre. Ce n'est que sur la toute fin de l'année que le relèvement des taux opéré par la FED avait permis au billet vert de se rapprocher de la parité contre l'euro. En 2017, dans un contexte politique américain toujours confus, avec en sus une communication plus hésitante de la Fed alors que la BCE commençait dans le même temps à adopter un ton plus ferme, le dollar a connu un nouvel accès de faiblesse, passant du niveau de 1.05 début janvier à 1.20 fin décembre.

Sur le marché du pétrole, après la forte remontée des prix du baril intervenue en 2016 (57\$ en décembre contre 37\$ début janvier), la situation a été de nouveau favorable en 2017, dans un contexte de remontée globale des prix des matières premières. Au cours du premier semestre, les prix sont restés contenus autour du niveau des 55\$, avec un bref accès de faiblesse vers 45\$ en juin, causé par une reprise très forte de la production de pétrole non conventionnel aux États-Unis. Sur la seconde partie de l'année, la remontée des prix du pétrole a été continue, les pays membres de l'OPEP ayant réussi à s'entendre sur une prolongation des mesures de discipline en matière d'offre. Le mois de décembre a vu une accélération de la hausse du prix du brut, la fermeture d'un oléoduc en mer du Nord et un nouvel accord passé entre la Russie et l'OPEP ayant permis au Brent de rejoindre son meilleur niveau depuis juin 2015 (66.87\$ le 29 décembre).

En matière de politique, l'horizon européen s'est sensiblement dégagé au cours du premier semestre de 2017. Après une campagne pour l'élection présidentielle française marquée par une série de scandales et procédures judiciaires affectant des candidats majeurs, provoquant une spectaculaire montée dans les sondages des deux candidats populistes prônant une sortie de l'Euro, la victoire écrasante d'Emmanuel Macron, européen convaincu et défenseur d'un programme ambitieux de réformes et de redynamisation de l'économie a considérablement réduit la prime de risque politique des marchés européens. Par ailleurs, l'activation en mars par le gouvernement britannique de l'article 50 du traité européen, marquant le début officiel du processus de sortie du Royaume Uni, a levé une des incertitudes importantes de la fin 2016, le processus étant désormais enclenché avec un calendrier défini. Les modalités de cette sortie s'annoncent néanmoins très complexes, bien que les bases préalables à l'ouverture des négociations concrètes aient finalement été trouvées en fin d'année entre les négociateurs européens et le gouvernement britannique. Cependant, au début de l'automne, la zone Euro a été confrontée à de nouvelles difficultés avec notamment la volonté d'indépendance des dirigeants catalans ayant conduit à un affrontement direct avec le gouvernement espagnol, la dissolution du parlement catalan et la mise sous tutelle de la région par Madrid. Enfin, en décembre,

l'Allemagne a contre toute attente apporté son lot aux péripéties de la politique européenne, les principaux partis n'étant pas parvenus à s'entendre sur la formation d'un gouvernement de coalition dirigé par Angela Merkel, tandis que l'Italie a renoué avec l'instabilité politique, les élections anticipées visant à la formation d'un énième gouvernement ayant finalement été fixées pour le début du mois de mars.

Dans ce contexte, la gestion des FCPE REGARD ÉPARGNE s'est caractérisée par :

Une surpondération de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante fin 2016 dans l'ensemble des fonds a été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition de 17.84% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Prudent (contre 10% pour le portefeuille de référence), 46.04% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre (contre 35% pour la position neutre), 64.74% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique (pour un neutre à 60%) et 99.46% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Actions.

Compte tenu de l'évolution des marchés au cours du premier semestre de l'année (hausse des actions et baisse des placements obligataires), cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 27 avril (entre les deux tours de l'élection présidentielle française), la forte hausse des marchés d'actions en réaction aux résultats du premier tour ayant été mise à profit pour procéder à un allègement de la position en actions dans l'ensemble des FCPE afin de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération de la part des actions sur une période de performance négative des placements obligataires.

Afin de prendre en compte la diversité des profils d'investissement des différents fonds de la gamme REGARD ÉPARGNE, le pourcentage de la part actions cédées à cette occasion a été sensiblement plus important sur les fonds REGARD ÉPARGNE Prudent (-23%) et REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire (-26%) que sur les fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre et REGARD ÉPARGNE Dynamique (-9% et -4% respectivement). Le fonds REGARD ÉPARGNE Actions n'a quant à lui pas été impacté par cette vague d'allègements, ayant vocation à être pleinement investi tant que le marché actions ne présente pas de risque majeur à moyen terme.

Ces ventes ont été réalisées sur un niveau d'indice Stoxx50 de 3193.12 points (5271.70 points pour l'indice CAC40), soit une performance de +7.44% pour l'indice Stoxx50 dividendes réinvestis, et +7.98% pour le fonds support des actions dans les FCPE, le fonds REGARD Actions Développement Durable.

Dans chaque fonds, le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires.

En l'absence de nouvelle modification de l'allocation d'actif depuis ces mouvements (les objectifs d'indices fixés pour une nouvelle vague de prises de bénéfices sur le compartiment actions des FCPE n'ayant pas été atteints au cours des 8 mois suivants), et compte tenu d'une performance des placements en actions nettement meilleure que celle des obligations sur la période, le compartiment actions dans les fonds REGARD ÉPARGNE se situe encore en fin d'année sur un niveau de surpondération.

L'exposition aux actions s'établit à 16.07% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Prudent (contre 10% pour le portefeuille de référence), 46.39% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre (contre 35% pour la position neutre) et 66.69% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique (pour un neutre à 60). Pour le fonds REGARD ÉPARGNE Actions, l'exposition est restée très proche du niveau de 100% tout au long de l'année 2017.

Pour le fonds REGARD Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +10.69% pour l'année 2017, et se compare favorablement à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +5.56% pour l'indice hors dividendes, et +9% dividendes réinvestis. Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en pages 67 à 69.

Une gestion obligataire prudente et diversifiée

L'exposition globale au risque de taux présente depuis maintenant plusieurs exercices une sensibilité inférieure pour chaque fonds à celle de l'indice de référence des fonds de la gamme REGARD ÉPARGNE, l'indice BoFa 5/7 ans, cette sous-sensibilisation étant réalisée au moyen de la constitution d'une poche de produits monétaires et/ou d'obligations de maturité 1/3 ans en complément du fonds obligataire REGARD Obligations Long Terme. À la fin de l'année 2016, le niveau de sous sensibilisation avait été accentué dans les FCPE pour tenir compte d'un début du processus de remontée des taux d'intérêt, lié à la normalisation de la politique monétaire de la Réserve Fédérale Américaine. Au début de l'année 2017, les fonds sont donc restés positionnés sur ce même niveau de nette sous sensibilisation qu'à fin de 2016. Dans les fonds obligataires REGARD sous-jacents, la sensibilité a été positionnée en début d'année sur un niveau globalement neutre sur l'ensemble des maturités.

L'exposition sur les obligations du secteur privé a été conservée à hauteur de 5 à 8% environ de l'actif en utilisant comme support le FCP REGARD Obligations Privées ISR, correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Concernant la partie obligataire des fonds, l'augmentation de la part de placements monétaires dans les fonds REGARD ÉPARGNE suite à la vente des actions fin avril s'est traduite par une légère accentuation de la position de sous sensibilité.

De ce fait, la sensibilité des FCPE REGARD ÉPARGNE s'établit au 31 décembre 2017 dans une fourchette de 3.29 à 4.17 (contre 5.82 pour l'indice de référence BoFa 5/7ans). Le fonds le moins sensible est le REGARD ÉPARGNE Dynamique (3.29), les fonds REGARD ÉPARGNE Obligataire et Équilibre sont positionnés respectivement sur les niveaux de 4.07 et 4.14 et le fonds REGARD ÉPARGNE Prudent a la sensibilité la plus élevée (4.17).

La partie obligataire des FCPE est gérée au travers d'une gamme de fonds adaptés aux différents horizons de gestion. Les supports sont les fonds :

REGARD Obligations Long Terme pour les emprunts d'État de maturité longue (5/7 ans) ;

REGARD Obligations Court Terme pour les emprunts d'État de maturité courte (1/3 ans) ;

Pour la gestion de type « crédit », le seul support utilisé est le fonds REGARD Obligations Privées ISR qui comporte des obligations du secteur privé de maturité moyenne (3/5 ans).

En 2017, les performances de ces supports sont respectivement de +0.47%, -0.34% et +1.47%, contre +0.49%, -0.34% et +1.64% pour les indices de référence correspondants.

Les rapports de gestion financière de ces fonds sont décrits en pages 58 à 66.

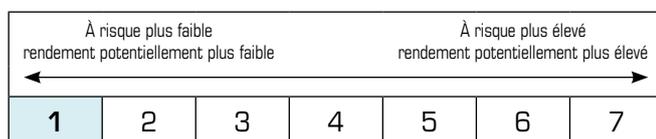
POLITIQUE FINANCIÈRE EN 2017

ACCORD PROFESSIONNEL DU 15/01/2013	FCPE	ALLOCATION D'ACTIFS	INDICE ** DE RÉFÉRENCE	SENSIBILITÉ MAXIMUM
Fonds monétaire	REGARD ÉPARGNE Monétaire	100% d'instruments du marché monétaire	EONIA	1
Fonds obligataire	REGARD ÉPARGNE Obligataire	100% obligations*	BofA ML 5-7 ans	7
Fonds à dominante actions	REGARD ÉPARGNE Actions	75% minimum d'actions et 10% maximum d'obligations convertibles	Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds à dominante obligataire	REGARD ÉPARGNE Prudent	20% maximum d'actions et 80% minimum de produits de taux*	90% BofA ML 5-7 ans 10% Stoxx Europe 50 Net Return	7
Fonds sans dominante	REGARD ÉPARGNE Équilibre	Entre 20% et 50% d'actions et 50% minimum de produits de taux*	65% BofA ML 5-7 ans 35% Stoxx Europe 50 Net Return	7
Fonds à dominante actions	REGARD ÉPARGNE Dynamique	Entre 50% et 70% d'actions et minimum 30% de produits de taux*	40% BofA ML 5-7 ans 60% Stoxx Europe 50 Net Return	7
Fonds flexible	REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	Entre 5% et 10% titres solidaires et 95% maximum entre fonds actions, obligataire et monétaires		10
	REGARD ÉPARGNE PME	98 à 100% en parts D- EUR du FCP « Lyxor PEA-PME (DR) UCITS ETF », 2% maximum de liquidités.		-

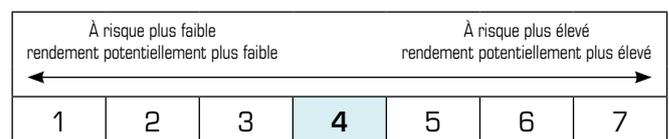
* Dont maximum 10% d'obligations convertibles. ** Dividende réinvesti.

■ Les offres de placement : une gamme de fonds profilés

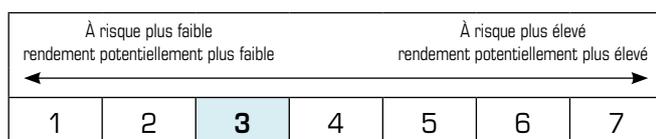
REGARD ÉPARGNE Monétaire



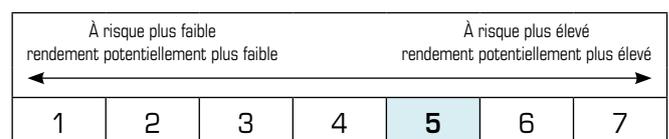
REGARD ÉPARGNE Équilibre



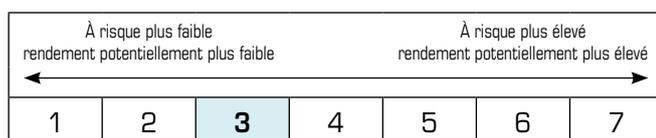
REGARD ÉPARGNE Obligatoire



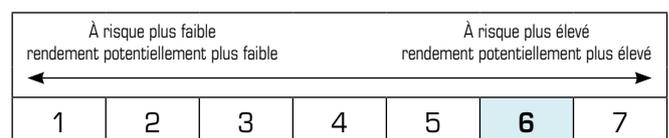
REGARD ÉPARGNE Dynamique



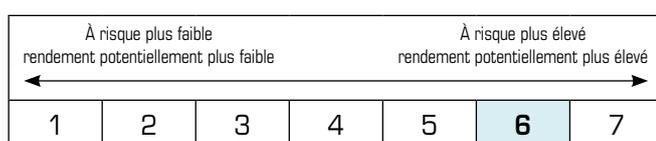
REGARD ÉPARGNE Prudent



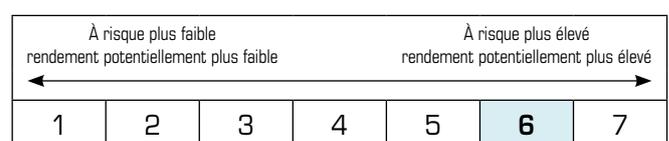
REGARD ÉPARGNE Actions



REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire



REGARD ÉPARGNE PME



Ces indicateurs de risque synthétique se basent sur les résultats passés en matière de volatilité. Les catégories de risque associées à ces fonds ne sont pas garanties et pourront évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Type de placements, orientations générales

Trésorerie :	Supports monétaires
Obligations :	2/3 minimum emprunts d'État de la zone Euro ou équivalent 1/3 maximum obligations du secteur privé
Actions :	Sociétés européennes répondant à des critères socialement responsables
Futures :	Vente de contrats uniquement dans une optique de protection du portefeuille
Options :	Achat d'options de vente en protection du portefeuille et/ou vente d'options d'achat sur titres en portefeuille

■ Information réglementaires

Changements substantiels au cours de l'exercice :

- À compter du 1^{er} janvier 2017, les indices "EuroMTS 1-3 ans", "EuroMTS 3-5 ans", et "EuroMTS 5-7 ans" ont été remplacés respectivement par les indices «BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans», «BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans», et «BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans» dans les indices de référence des FCPE REGARD ÉPARGNE Dynamique, REGARD ÉPARGNE Équilibre, REGARD ÉPARGNE Prudent.
- Dans le cadre d'une démarche d'harmonisation, les acteurs de l'épargne salariale du Groupe PRO BTP, PRO BTP FINANCE et REGARDBTP, ont souhaité que la gamme BTP ÉPARGNE adopte une nouvelle dénomination pour les fonds qui la composent. Dans cette optique, et avec l'approbation des membres du conseil de surveillance de ces FCPE, la dénomination de ces fonds change à compter du 29 septembre 2017.

Avant	Après
BTP ÉPARGNE Monétaire	REGARD ÉPARGNE Monétaire
BTP ÉPARGNE Obligataire	REGARD ÉPARGNE Obligataire
BTP ÉPARGNE Équilibre	REGARD ÉPARGNE Équilibre
BTP ÉPARGNE Prudent	REGARD ÉPARGNE Prudent
BTP ÉPARGNE Dynamique	REGARD ÉPARGNE Dynamique
BTP ÉPARGNE Actions	REGARD ÉPARGNE Actions
BTP ÉPARGNE Flexible et Solidaire	REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire
BTP ÉPARGNE PME	REGARD ÉPARGNE PME

Seule la dénomination change, les caractéristiques financières des fonds ainsi que les conditions de souscription ou de rachat restent les mêmes.

- Suppression du fait de l'évolution réglementaire de la classification dite "diversifiée" pour certains FCPE de la gamme REGARD ÉPARGNE à partir du 1^{er} octobre 2017.

Frais d'intermédiation :

La politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent à la société de gestion des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres est disponible sur le site internet www.probtpfinance.com.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion www.probtpfinance.com.

Information sur la Sélection des intermédiaires pour l'aide à la décision d'investissement et d'exécution des ordres :

La politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent à la société de gestion des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres est disponible sur le site internet www.probtpfinance.com.

Méthode de calcul du risque global :

À compter du 01/01/2015, le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo relative, avec un intervalle de confiance de 95% sur 20 jours.

Pour les REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire et REGARD ÉPARGNE PME, le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo absolue avec un intervalle de confiance de 95% sur 20 jours.

Niveaux de VaR des fonds :

	VaR minimum	VaR Maximum	VaR moyenne
REGARD ÉPARGNE Obligataire	-0,233%	-0,475%	-0,347%
REGARD ÉPARGNE Prudent	-0,284%	-0,610%	-0,429%
REGARD ÉPARGNE Actions	-0,187%	-0,357%	-0,244%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	-0,261%	-0,460%	-0,345%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	-0,402%	-0,741%	-0,563%
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	-0,392%	-2,584%	-1,649%
REGARD ÉPARGNE PME	-2,078%	-13,962%	-3,657%

VaR à 95% à 1 mois.

Méthode de Monte Carlo par génération de nombres pseudo-aléatoires (séquences de halton).

Matrice variance-covariance calculée sur des historiques de 3 mois glissant.

Informations relatives au portefeuille de référence

REGARD ÉPARGNE Obligataire	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	100%
REGARD ÉPARGNE Prudent	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	90%
	Stoxx Europe 50 Net Return	10%
REGARD ÉPARGNE Actions	Stoxx Europe 50 Net Return	100%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	40%
	Stoxx Europe 50 Net Return	60%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	65%
	Stoxx Europe 50 Net Return	35%

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds. Le dispositif mis en place cherche à s'assurer de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Effet de levier : Néant.

Montant des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2017

REGARD ÉPARGNE Monétaire	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE Obligataire	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE Prudent	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE Équilibre	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE Dynamique	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE Actions	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE PME	1 542 euros

■ Information sur les critères ESG (environnement, social, gouvernance)

Conformément aux exigences de l'article D. 533-16-1, 3° du code monétaire et financier, nous vous informons que les FCPE de la gamme REGARD ÉPARGNE prennent en compte simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Nous vous informons que les FCPE de la gamme REGARD ÉPARGNE prennent en compte simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Notre démarche d'engagement responsable initiée depuis 2003 repose sur des convictions fortes, portées par le socle naturellement socialement responsable du groupe PRO BTP.

Nous sommes convaincus que la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance qui s'imposent et complètent les analyses des critères financiers traditionnels :

- Permet une évaluation plus exhaustive du niveau de risque car les entreprises les plus responsables ont une meilleure maîtrise de leurs risques long terme ;
- Contribue, grâce à une politique d'influence par le vote et le dialogue, à l'amélioration des pratiques des entreprises et donc du fonctionnement de l'économie de marché sur les enjeux ESG.

Les critères pris en compte pour évaluer les émetteurs sur le plan ESG dépendent de la nature de l'émetteur :

- Pour les émetteurs privés (actions et crédit), l'évaluation repose sur une analyse des parties prenantes selon six domaines principaux : les ressources humaines, l'environnement, le comportement dans les affaires (clients et fournisseurs), la gouvernance, la société civile et les droits humains. Dans l'appréciation finale d'un émetteur, nous procédons à une surpondération du domaine ressources humaines ;
- Pour les émetteurs publics, États, nous analysons 67 critères regroupés dans les domaines Environnement, Social et Gouvernance.

L'analyse ESG valorise aussi bien la situation ESG actuelle d'un émetteur que les efforts qu'il a pu fournir en matière d'ESG au cours des dernières années.

Nous utilisons des ressources internes et externes fiables et reconnues :

- Pour les émetteurs privés analysés, les notations extra-financières obtenues représentent la combinaison d'une analyse interne (sur la base d'informations publiques) et de l'exploitation de bases de données ESG (Vigeo).
- Pour les émetteurs publics, les notations extra-financières sont obtenues à partir des bases de données ESG d'EthiFinance.

L'analyse des émetteurs, privés comme publics, repose sur une approche « best-in-universe » permettant de hiérarchiser les émetteurs au sein de l'univers d'investissement des fonds ISR.

Le processus ISR diffère en fonction de la nature de l'émetteur :

- Pour les émetteurs privés, une approche « absolue » est utilisée. Un filtre ISR est appliqué à l'univers d'investissement pour ne garder que les émetteurs qui respectent des standards ESG minimum. En pratique, une note ISR est attribuée à chaque émetteur et les émetteurs dont la note est inférieure à 10 sur 20 sont retirés de l'univers d'investissement. À la suite d'une mise à jour, si la note ESG d'un émetteur devient inférieure à 10, le titre doit être retiré des portefeuilles ISR dans un délai de 3 mois ;
- Pour les émetteurs publics (Etats), une approche « relative » est utilisée. Une note ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement. Aucun émetteur n'est exclu a priori de l'univers d'investissement et le critère ESG utilisé impose que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille reste, en permanence, supérieure à celle de son benchmark.

PRO BTP FINANCE est un investisseur actif et responsable.

Nous prenons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires grâce à la mise en œuvre d'une politique de vote exigeante et d'une politique constructive de dialogue avec les entreprises.

Notre politique de vote définit les principes que nous appliquons dans l'exercice de nos droits de vote.

Notre rapport de vote détaille l'exercice et le périmètre de nos droits de votes exercés effectivement au cours de l'année.

Ces deux documents (politique et rapport de vote) sont consultables sur le [site www.probtpfinance.com](http://www.probtpfinance.com)

PRO BTP FINANCE s'engage :

- Signature dès 2013 des PRI sous l'égide de L'Onu (Principles for Responsible Investment), ces principes viennent guider les investisseurs institutionnels dans le monde et constituent une référence internationale
- Signature des codes européens de transparence AFG-FIR
- Démarches de labellisation de plusieurs fonds depuis 2013 auprès de Novethic, organisme reconnu attestant la prise en compte des critères ESG dans la gestion des fonds avec transparence et pédagogie envers les souscripteurs.
- En 2017, deux de nos fonds utilisés dans la gestion de la gamme REGARD ÉPARGNE ont reçu le label gouvernemental ISR pour un encours au 29/12/2017 de 316,23 millions d'euros.



Enfin, la gamme REGARD ÉPARGNE est labellisée par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale : CIES depuis 2009.



L'encours des fonds REGARD ÉPARGNE labellisé CIES s'établit à 602,48 millions d'euros au 29/12/2017.

Ce label reconnu par les prestataires d'épargne salariale a pour objectifs de :

- Faciliter l'accès de tous les salariés à l'épargne salariale, en proposant un « outillage » de produits d'épargne salariale contrôlés et suivis.
- Favoriser les comportements d'entreprise socialement responsable.
- Obtenir la législation la plus favorable possible à l'épargne salariale, dans le strict respect de la primauté des salaires.

Le CIES publie un guide de l'Épargne Salariale que vous pouvez consulter ici :

<http://www.ci-es.org/site/wp-content/uploads/2012/12/LEpargne-Salariale-ISR.pdf>

■ Information sur les rémunérations de la société de gestion de portefeuille

Principes généraux de la politique de rémunération

Conformément à la Directive AIFM, PRO BTP FINANCE applique une politique de rémunération des collaborateurs dont les principes ont été établis de :

- La position AMF n° 2013-11 « Politique de rémunérations applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatif »,
- Le guide AMF relatif aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs,
- L'ensemble des orientations émises par l'ESMA relatives aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ESMA/2013/232).

Le personnel de PRO BTP FINANCE n'est pas salarié de la société de gestion : il est salarié de l'Association de Moyens PRO BTP puis mis à disposition de PRO BTP Finance dans le cadre d'une convention de mise à disposition à but non lucratif. Ce mode d'organisation est celui appliqué de façon habituelle au sein du groupe PRO BTP. Dans ce cadre, les rémunérations sont définies selon les principes de l'Association de Moyens PRO BTP.

Conformément aux dispositions de la directive AIFM, la politique de rémunération de PRO BTP Finance a pour objectifs :

- D'être en lien avec la richesse créée par l'entreprise sur le long terme, et permet un alignement entre l'intérêt de l'entreprise et celui des investisseurs et des salariés,
- D'être compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

La politique appliquée par PRO BTP FINANCE :

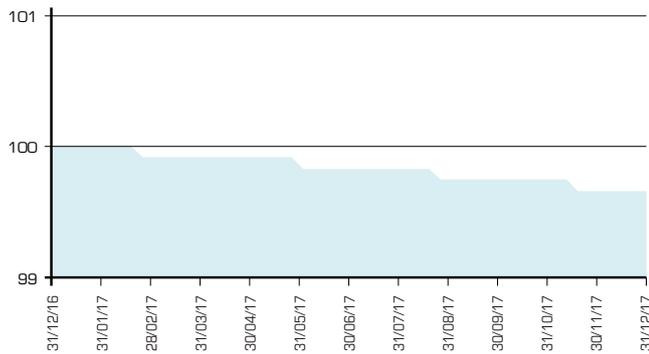
- est cohérente avec une gestion efficace de ses risques et n'encourage pas une prise de risque excessive.
- vise à assurer une cohérence entre les comportements des collaborateurs et les objectifs à long terme de PRO BTP Finance et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise.
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des FIA gérés, et ne favorise pas les conflits d'intérêts. La rémunération globale est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La part variable est octroyée sur la base de critères de performance usuels, les résultats collectifs étant prépondérants.

Compte tenu des effectifs, la règle de proportionnalité est appliquée. Les informations quantitatives portent sur le périmètre de l'ensemble de la société de gestion et ne se limitent pas aux preneurs de risques. Pour les 38 collaborateurs, le montant total des rémunérations fixes versé par la société de gestion au titre de 2017 s'élève à 3 090 000 EUR, la part variable étant inférieure à 10%.

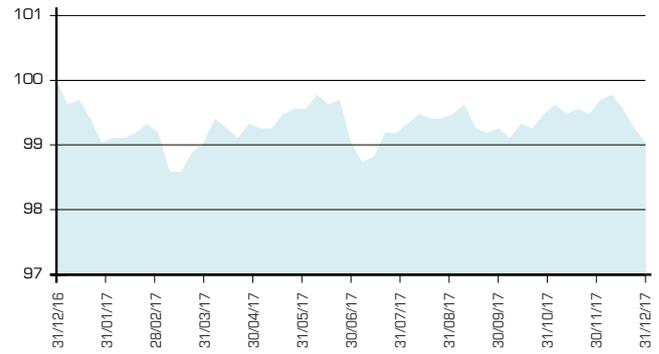
PERFORMANCES FINANCIÈRES

■ Évolution des valeurs de parts en 2017

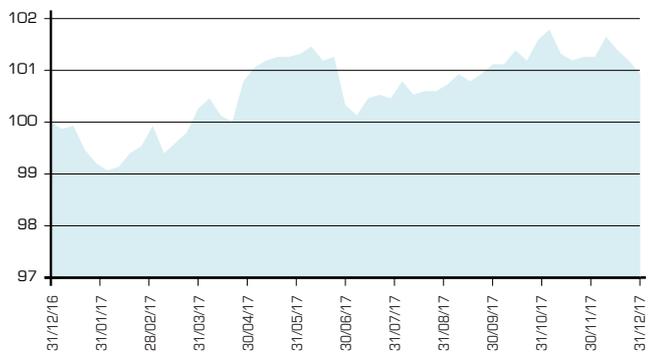
REGARD ÉPARGNE Monétaire



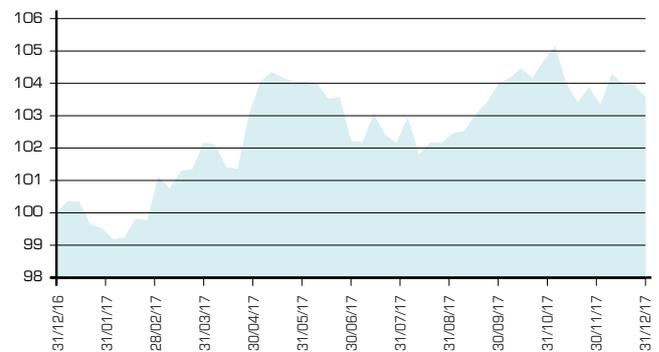
REGARD ÉPARGNE Obligataire



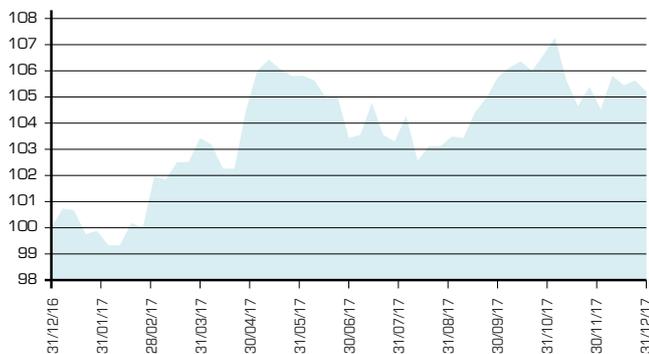
REGARD ÉPARGNE Prudent



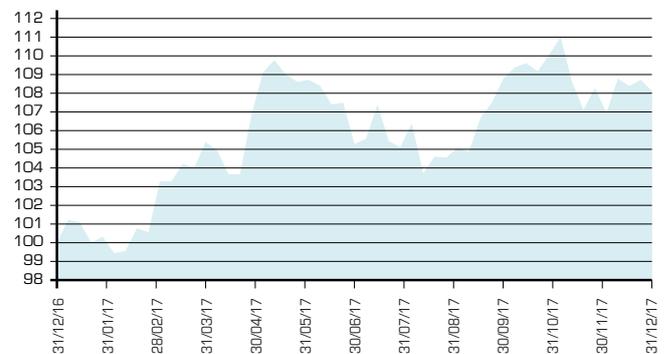
REGARD ÉPARGNE Équilibre



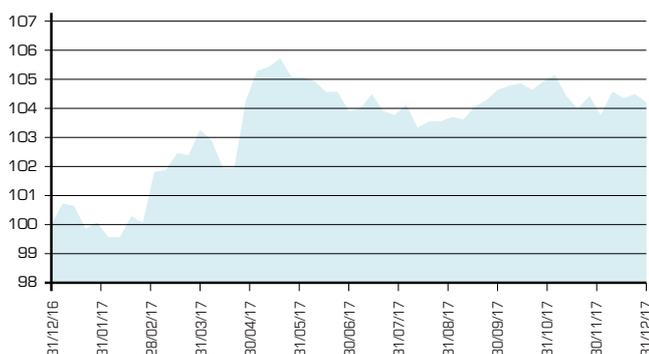
REGARD ÉPARGNE Dynamique



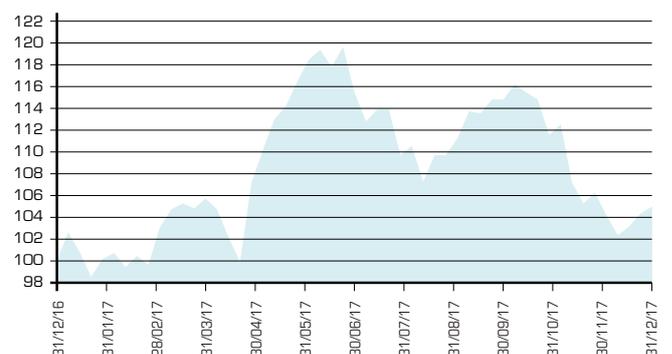
REGARD ÉPARGNE Actions



REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire



REGARD ÉPARGNE PME



■ Performance des fonds REGARD ÉPARGNE au 29/12/2017

	Depuis la création	2017
REGARD ÉPARGNE Monétaire	18,50%	-0,34%
REGARD ÉPARGNE Actions	94,60%	8,11%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	71,90%	5,20%
REGARD ÉPARGNE Prudent	52,60%	0,93%
REGARD ÉPARGNE Obligataire	33,80%	-0,96%
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	43,80%	4,20%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	76,40%	3,58%
REGARD ÉPARGNE PME	15,50%	5,00%

NB : les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

FCPE REGARD ÉPARGNE Monétaire

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Classification "monétaire".

REGARD ÉPARGNE Monétaire est un Fonds Commun de Placement multientreprises monétaire. L'objectif de gestion du FCPE est d'égaliser l'EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé sur une durée de placement recommandée de moins de 3 mois, après déduction des frais de gestion réels. L'EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la Zone euro. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement de votre fonds, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds. Les investissements se feront à hauteur de 100% maximum de l'actif net en instruments du marché monétaire. La gestion repose sur la sélection de fonds monétaires et monétaires court terme de la zone Euro choisis pour la qualité des établissements gestionnaires, la régularité et la qualité de leur performance.

Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt à court terme pour exposer le portefeuille. Ces contrats peuvent également servir à diminuer l'exposition au risque de taux dans un contexte d'anticipation de hausse des taux. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé aux risques de taux et de crédit par l'intermédiaire de fonds sous-jacents. Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

Politique financière

Indice de référence :	EONIA
Composition des actifs :	
Instruments des marchés monétaires et autres instruments de taux	100%

Politique d'investissement

Le fonds REGARD ÉPARGNE Monétaire est investi à 100% en instruments du marché monétaire, dont la performance est directement liée à l'évolution de l'indice monétaire EONIA capitalisé. La gestion repose sur la sélection d'OPC monétaires et monétaires court terme de la zone Euro choisis pour la qualité des établissements gestionnaires, la régularité et la qualité de leur performance. Depuis

l'année 2016, compte tenu de la baisse prévisible du rendement du marché monétaire, la sélection des fonds retenus s'était portée quasi exclusivement sur des fonds pouvant investir sur les maturités les plus longues autorisées par la réglementation, ceci afin de bénéficier d'un surplus de performance relative à l'indice.

Par ailleurs, conformément à la labellisation ISR de la gamme REGARD ÉPARGNE, l'intégralité de ces fonds sélectionnés sont gérés selon les principes ISR.

Il y a eu peu de changement significatif dans la sélection des fonds monétaires ISR au cours de l'année 2017, ceux-ci étant majoritairement bien adaptés aux conditions de marché. La seule modification consiste en la cession début janvier de la sicav AMUNDI CASH INSTITUTIONS ISR dont la performance en 2016 ne s'était pas révélée satisfaisante, le produit de la cession étant réparti sur les quatre autres fonds conservés.

Ainsi, les établissements gestionnaires et les fonds retenus sont les suivants : ÉCOFI INVESTISSEMENTS (BTP TRÉSORERIE, -0.1194% en 2017), CPR GESTION (CPR MONÉTAIRE ISR, -0.1138% en 2017), FÉDÉRAL GESTION (FÉDÉRAL SUPPORT TRÉSORERIE ISR, -0.1756% en 2017) et CANDRIAM (CANDRIAM MONÉTAIRE SRI, -0.3239% en 2017).

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0.09% TTC de l'actif net sur la période.

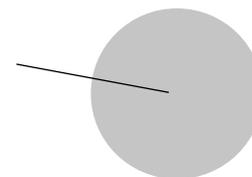
Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de REGARD ÉPARGNE Monétaire est passée de 11.89 € à 11.85 € le 29 décembre 2017, ce qui représente une performance de -0.34% après frais de gestion quand l'EONIA, indice de référence du fonds, s'inscrit sur la période en baisse de -0.36%.

Il convient de noter que la performance moyenne des Sicav monétaires court terme en 2017 s'établit à -0.33% (classification Europerformance Trésorerie Court terme) et que la performance moyenne des Sicav monétaires (classification Europerformance Trésorerie) est de -0.24%.

Composition de l'actif net

Trésorerie court terme
100%



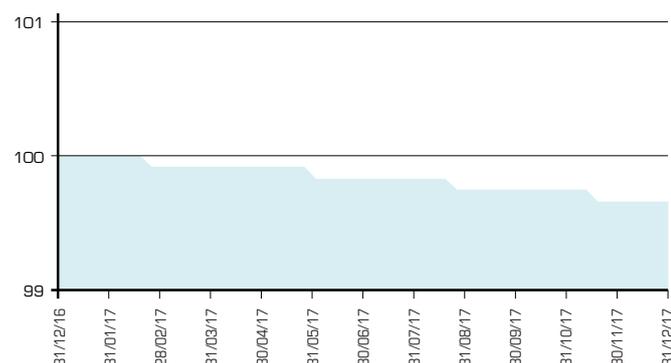
FCPE REGARD ÉPARGNE Monétaire

Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/13	31/12/14	31/12/15	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Total produits de taux	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
Total actions et diversifiées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total portefeuille	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	99 956 690,47	120 788 323,28	122 585 001,30	125 828 613,25	125 198 888,43	126 678 168,79	124 310 930,95	123 316 178,71
Valeur de la part	11,86 €	11,89 €	11,89 €	11,89 €	11,88 €	11,87 €	11,86 €	11,85 €
Évolution de la part depuis l'origine	18,60%	18,90%	18,90%	18,90%	18,80%	18,70%	18,60%	18,50%
Évolution de la part en 2017	-	-	-	-	-0,08%	-0,17%	-0,25%	-0,34%
Évolution de la part depuis le 31/12/13	-	0,25%	0,25%	0,25%	0,17%	0,08%	0,00%	-0,08%
Nombre de parts	8 428 696,9459	10 158 371,9368	10 306 004,9546	10 584 035,4099	10 537 446,3178	10 670 598,3297	10 480 980,7170	10 407 200,5949
Capitalisation unitaire sur le résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01	-0,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,01	0,14	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,01	0,14	0,02	0,00	0,00	0,00	-0,01	-0,01

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE Monétaire en 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	11,89
27/01/17	11,89
24/02/17	11,88
31/03/17	11,88
28/04/17	11,88
26/05/17	11,88
30/06/17	11,87
28/07/17	11,87
25/08/17	11,86
29/09/17	11,86
27/10/17	11,86
24/11/17	11,85
29/12/17	11,85

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/13	11,86
31/12/14	11,89
31/12/15	11,89
30/12/16	11,89
31/03/17	11,88
30/06/17	11,87
29/09/17	11,86
29/12/17	11,85

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
REGARD ÉPARGNE Monétaire	18,50%	-0,34%

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Monétaire a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

BTP ÉPARGNE HORIZON 2015-2017, a fusionné avec REGARD ÉPARGNE Monétaire.

Cette opération, agréée par l'Autorité des marchés financiers, a été réalisée sur la base des valeurs liquidatives du 20 octobre 2017, soit 11,86 € pour REGARD ÉPARGNE Monétaire et 13,2 € pour BTP ÉPARGNE HORIZON 2015-2017.

Une part de BTP ÉPARGNE HORIZON 2015-2017 donnait donc droit à 1,11 part de REGARD ÉPARGNE Monétaire.

Au total, 1 039,5358 parts – pour un montant de 12 328,89 € – ont été émises en échange des parts de BTP ÉPARGNE HORIZON 2015-2017 apportées.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 se sont élevées à 20,29 M€ y compris fusion.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 22,39 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 2,1 M€.

Au 29 décembre 2017, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Monétaire se monte à 123,32 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 10 407 201.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 48 952.

FCPE REGARD ÉPARGNE Monétaire

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	0,15%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,09%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	0,24%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,02%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	99,98%	99,99%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,01%	-0,01%
DISPONIBILITÉS	0,03%	0,02%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	123 316	125 829

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	123 292 607,25	125 820 692,45
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	41 283,93	15 074,56
TOTAL DE L'ACTIF	123 333 891,18	125 835 767,01

Passif

	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	123 493 674,19	125 889 408,82
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	8 681,91	14 980,47
Résultat ^(a,b)	-186 177,39	-75 776,04
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	123 316 178,71	125 828 613,25
DETTES	17 712,47	7 153,76
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	123 333 891,18	125 835 767,01

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,03

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,03

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	773,41	304,41
Résultats sur opérations financières	-773,41	-304,41
Frais de gestion et dotation aux amortissements	188 167,72	74 441,52
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-188 941,13	-74 745,93
Régularisation des revenus de l'exercice	2 763,74	-1 030,11
RÉSULTAT	-186 177,39	-75 776,04

FCPE REGARD ÉPARGNE Monétaire

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16	Créances et dettes	29/12/17
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	125 828 613,25	122 585 001,30	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	20 288 969,34	20 762 643,41	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	4 527 289,92	6 212 479,57	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	7 195 566,85	7 184 408,17	Frais de gestion	17 712,47
- abondements de l'entreprise	5 798 363,80	6 295 478,43	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	19 747,76	20 465,52	TOTAL DES DETTES	17 712,47
Rachats	-22 385 265,82	-17 456 858,49		
Transferts			Compléments d'information	29/12/17
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	2 767 748,77	1 070 277,24	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	1 708 625,2544
Plus-values réalisées sur titres	14 218,82	14 666,52	Valeur des parts émises	20 288 969,34
Moins-values réalisées sur titres	-5 401,65		Nombre de parts rachetées	1 885 460,0694
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	22 385 265,82
Variation de la différence d'estimation des titres	-236 010,19	-2 093,56	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-188 941,13	-74 745,93	Commissions de souscription perçues	19 747,76
Autres éléments*	-3,91		Commissions de souscription rétrocédées	19 747,76
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	123 316 178,71	125 828 613,25	Frais de gestion	0,15%

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-186 177,39	-75 776,04
AFFECTATION		
Capitalisation	-186 177,39	-75 776,04
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 681,91	14 980,47
AFFECTATION		
Capitalisation	8 681,91	14 980,47

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
Actif net	123 316 178,71 €	125 828 613,25 €	122 585 001,30 €	120 788 323,28 €	99 956 690,47 €
Nombre de parts	10 407 200,5949	10 584 035,4099	10 306 004,9546	10 158 371,9368	8 428 696,9459
Valeur liquidative unitaire	11,85 €	11,89 €	11,89 €	11,89 €	11,86 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,01	0,00	0,00	0,13	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net
TITRE OPC			
BTP Trésorerie SICAV	30 026 162,90	2 770	24,35%
Fédéral sup. Trésorerie SICAV	29 644 204,80	2 936	24,03%
CPR Monétaire SR I	33 741 707,55	1 635	27,36%
Candriam Euro Sustainable SICAV	29 880 532,00	28 898	24,23%
TOTAL TITRE OPC	123 292 607,25		99,98%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-17 712,47		-0,01%
Disponibilités	41 283,93		0,03%
TOTAL ACTIF NET	123 316 178,71		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
PRO BTP - REGARDBTP - Épargne Salariale, 93901 Bobigny Cedex 09
 Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE Obligataire

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Classification "obligations et autres titres de créance libellés en euro".

REGARD ÉPARGNE Obligataire est un fonds investi en permanence sur un ou plusieurs marché(s) de taux de pays de la zone Euro, en produits de taux (obligataires et monétaires) et assimilés, de durée de vie moyenne supérieure à un an. L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance comparable à celle de l'indice de référence, le BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index) coupons nets réinvestis, minorée des frais de gestion et assurer ainsi à moyen terme une progression de la valeur liquidative supérieure à celle du marché monétaire.

Les investissements du fonds se feront principalement à travers des FCP obligataires gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Les obligations privées représentent au maximum 1/3 de l'encours obligataire du FCPE. Les obligations convertibles représentent au maximum 10% de l'encours. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par l'intermédiaire de fonds sous-jacents au risque de taux d'intérêt, de crédit et de perte en capital. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

■ Politique financière

Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans

Composition des actifs : produits de taux 100%

■ Politique d'investissement

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le fonds REGARD ÉPARGNE Obligataire la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.13 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.37, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro offrant peu de potentiel de baisse additionnelle. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2017. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Conservé sans changement significatif pendant la majeure partie de l'année, le niveau de sous sensibilisation a été progressivement accentué à partir du mois d'août, les anticipations de réduction progressive du programme d'achats quantitatifs de la BCE ainsi

qu'un début de remontée de l'inflation en zone euro accroissant la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt. Cette nouvelle étape de désensibilisation du portefeuille a été réalisée en augmentant la part des placements monétaires dans le fonds au détriment des emprunts d'état de maturité 5/7 ans.

C'est ainsi qu'au 29 décembre 2017 la sensibilité du fonds REGARD ÉPARGNE Obligataire s'établit à 4.07 contre 5.52 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 6.92% de l'actif du fonds.

Les emprunts d'État de la zone Euro (Regard Obligations Long Terme, horizon de placement 5/7 ans et Regard Obligations Court Terme, horizon de placement 1/3 ans) constituent de manière habituelle la majorité des placements en produits de taux (85.77% de l'actif fin 2017) en plus du fonds crédit (Regard Obligations Privées ISR, horizon de placement 3/5 ans, 7.29% de l'actif fin 2016). La poche monétaire (6.92% de l'actif) est intégralement investie sur le fonds Regard Monétaire.

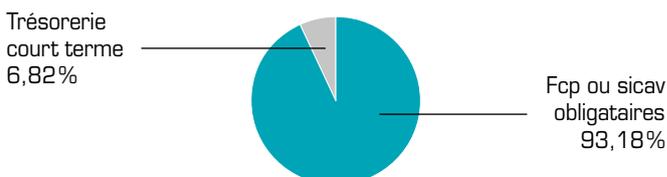
Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0.10% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 13.51 à 13.38 euros le 29 décembre 2017, ce qui représente une performance après frais de gestion de -0.96%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +0.49%. Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1.30% sur l'année, la performance brute comme nette reste inférieure à celle de l'indice de référence. Cette sous-performance du fonds est entièrement attribuable à la sous-exposition maintenue tout au long de l'année en termes de sensibilité, avec en particulier l'emploi de produits obligataires de maturité 1/3 ans au côté de placements monétaires comme outils de désensibilisation, ces deux supports étant en performance négative de -0.34% et -0.27% respectivement. La contribution des supports utilisés pour la gestion des emprunts d'états est neutre, les fonds Regard Obligations Court Terme et Regard Obligations Long Terme affichant cette année des performances en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs.

Il faut toutefois souligner que la diversification en obligations du secteur privé a contribué de manière positive à la performance relative du fonds, en dépit d'une performance du fonds Regard Obligations Privées ISR légèrement en deçà de celle de son indice de référence. En effet, la performance en 2017 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans) atteint 1.64% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.49%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 1.47%.

■ Composition de l'actif net



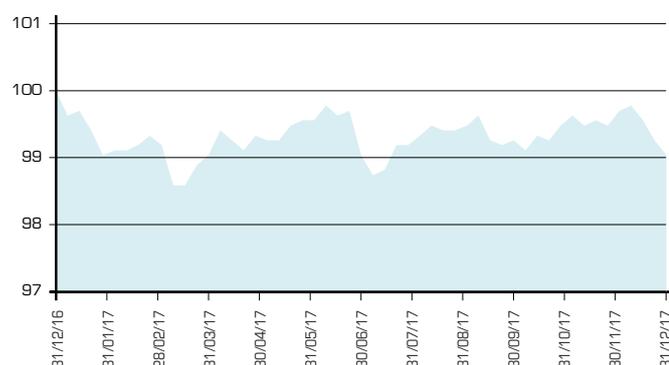
FCPE REGARD ÉPARGNE Obligataire

Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/13	31/12/14	31/12/15	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires	81,34%	95,59%	97,72%	96,56%	96,07%	93,35%	93,67%	93,18%
Trésorerie court terme	18,66%	4,41%	2,28%	3,44%	3,93%	6,65%	6,33%	6,82%
Total produits de taux	100,00%							
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
Total actions et diversifiées	0,00%							
Total portefeuille	100,00%							
ACTIF NET	33 704 563,30	37 415 290,22	38 416 885,65	40 268 157,90	40 979 435,62	42 088 698,27	41 968 617,19	42 443 131,42
Valeur de la part	12,72 €	13,46 €	13,44 €	13,51 €	13,38 €	13,38 €	13,41 €	13,38 €
Évolution de la part depuis l'origine	27,20%	34,60%	34,40%	35,10%	33,80%	33,80%	34,10%	33,80%
Évolution de la part en 2017	-	-	-	-	-0,96%	-0,96%	-0,74%	-0,96%
Évolution de la part depuis le 31/12/13	-	5,82%	5,66%	6,21%	5,19%	5,19%	5,42%	5,19%
Nombre de parts	2 650 149,2260	2 780 473,3753	2 858 453,5237	2 981 572,4177	3 062 513,6208	3 145 622,1178	3 130 254,7431	3 171 626,5267
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,15	-0,15	-0,16	-0,16	-0,04	-0,08	-0,12	-0,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,00	0,04	0,21	0,00	0,03	0,05	0,06	0,07
Capitalisation unitaire	-0,15	-0,11	0,05	-0,16	-0,01	-0,03	-0,06	-0,09

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE Obligataire en 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	13,51
27/01/17	13,38
24/02/17	13,42
31/03/17	13,38
28/04/17	13,42
26/05/17	13,45
30/06/17	13,38
28/07/17	13,40
25/08/17	13,43
29/09/17	13,41
27/10/17	13,44
24/11/17	13,44
29/12/17	13,38

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/13	12,72
31/12/14	13,46
31/12/15	13,44
30/12/16	13,51
31/03/17	13,38
30/06/17	13,38
29/09/17	13,41
29/12/17	13,38

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
REGARD ÉPARGNE Obligataire	33,80%	-0,96%

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Obligataire a reçu ses premières souscriptions le 07/07/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017 se sont élevées à 8,42 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 5,87 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 2,55 M€.

Au 29 décembre 2017, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Obligataire se monte à 42,44 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 3 171 627.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 20 713.

FCPE REGARD ÉPARGNE Obligataire

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,30%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,01%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	100,07%	100,11%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,11%	-0,11%
DISPONIBILITÉS	0,04%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	42 443	40 268

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	42 473 577,22	40 313 274,33
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	18 248,09	348,69
TOTAL DE L'ACTIF	42 491 825,31	40 313 623,02

Passif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	42 724 977,21	40 731 905,30
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	228 494,33	21 084,85
Résultat	-510 340,12	-484 832,25
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	42 443 131,42	40 268 157,90
DETTES	48 693,89	45 465,12
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	42 491 825,31	40 313 623,02

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,04

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,04

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	226,91	186,46
Résultats sur opérations financières	-226,91	-186,46
Frais de gestion et dotation aux amortissements	499 745,68	467 871,49
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-499 972,59	-468 057,95
Régularisation des revenus de l'exercice	-10 367,53	-16 774,30
RÉSULTAT	-510 340,12	-484 832,25

FCPE REGARD ÉPARGNE Obligataire

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16	Créances et dettes	29/12/17
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	40 268 157,90	38 416 885,65	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	8 422 599,55	5 827 395,48	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	764 500,25	890 504,03	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	2 752 048,52	1 913 563,07	Frais de gestion	48 693,89
- abondements de l'entreprise	2 687 670,72	2 552 302,50	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	4 434,47	5 454,54	TOTAL DES DETTES	48 693,89
Rachats	-5 868 359,08	-4 165 160,64		
Transferts			Compléments d'information	29/12/17
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	2 218 380,06	471 025,88	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	627 520,5233
Plus-values réalisées sur titres	221 838,86	20 228,41	Valeur des parts émises	8 422 599,55
Moins-values réalisées sur titres	-158,29		Nombre de parts rachetées	437 466,4143
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	5 868 359,08
Variation de la différence d'estimation des titres	-100 974,93	636 866,95	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-499 972,59	-468 057,95	Commissions de souscription perçues	4 434,47
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	4 434,47
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	42 443 131,42	40 268 157,90	Frais de gestion	1,20%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	42 473 577,22
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-510 340,12	-484 832,25
AFFECTATION		
Capitalisation	-510 340,12	-484 832,25
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	228 494,33	21 084,85
AFFECTATION		
Capitalisation	228 494,33	21 084,85

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
Actif net	42 443 131,42 €	40 268 157,90 €	38 416 885,65 €	37 415 290,22 €	33 704 563,30 €
Nombre de parts	3 171 626,5267	2 981 572,4177	2 858 453,5237	2 780 473,3753	2 650 149,2260
Valeur liquidative unitaire	13,38 €	13,51 €	13,44 €	13,46 €	12,72 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,16	-0,16	-0,16	-0,11	-0,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,07	0,00	0,21	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : PRO BTP - REGARDBTP - Épargne Salariale, 93901 Bobigny Cedex 09 Tél. 01 49 14 12 12
Regard Monétaire FCP	2 923 159,27	250,80	6,89%	
Regard Obligations Privées FCP	3 098 833,50	23 275	7,30%	
Regard Obligations Court Terme FCP	10 832 687,25	81 235	25,52%	
Regard Obligations Long Terme FCP	25 618 897,20	147 066	60,36%	
TOTAL TITRE OPC	42 473 577,22		100,07%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-48 693,89		-0,11%	
Disponibilités	18 248,09		0,04%	
TOTAL ACTIF NET	42 443 131,42		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE Prudent

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 10% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index - dividendes réinvestis) et à 90% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index). Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE Prudent est principalement investi dans des FCP obligataires et actions gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR.

La part des produits de taux peut évoluer entre 80% minimum et 100% maximum. La part consacrée aux actions peut être de 20% maximum, sans minimum. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par le biais de fonds sous-jacents aux risques action, de taux d'intérêt, de crédit et de perte en capital et au risque lié à la gestion discrétionnaire. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%

Composition des actifs :

Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2017, la gestion du fonds REGARD ÉPARGNE Prudent s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds REGARD ÉPARGNE Prudent la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.42 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.37, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro offrant peu de potentiel de baisse additionnelle. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le biais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). Par ailleurs, la diversification sur les obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2017. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Conservé sans changement significatif pendant la majeure partie de l'année, le niveau de sous sensibilisation a été progressivement accentué à partir du mois d'août, les anticipations de réduction progressive du programme d'achats quantitatif de la BCE ainsi qu'un début de remontée de l'inflation en zone euro accroissant la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt. Cette nouvelle étape de désensibilisation du portefeuille a été réalisée en augmentant la part des placements monétaires dans le fonds au détriment des emprunts d'état de maturité 5/7 ans.

C'est ainsi qu'au 29 décembre 2017 la sensibilité du fonds REGARD ÉPARGNE Prudent s'établit à 4.17 contre 5.52 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 11.57% de l'actif du fonds.

- une surpondération de la part actions

Compte tenu de perspectives toujours favorables pour les marchés actions par opposition au risque de contreperformance des placements obligataires, dans un contexte de resserrement de la politique monétaire américaine avec un risque associé de remontée globale des taux obligataires, la position actions constatée fin 2016 dans le fonds REGARD ÉPARGNE Prudent a été conservée en début d'année sur un niveau de nette surpondération, à 17.84% contre 10% pour le portefeuille de référence. La surpondération du compartiment actions a été maintenue jusqu'à la fin de l'année en dépit d'un allègement opéré le 27 avril, portant sur 23% environ de la position investie en actions dans le fonds.

Les marchés d'actions ont connu des fortunes diverses au cours de l'année 2017. Après un mois de janvier en léger recul, la hausse des actions européennes initiée début février s'est poursuivie jusqu'à la mi-mai, portée par un environnement macroéconomique bien orienté et dans un contexte de climat politique moins tendu. Les bourses européennes ont ainsi enregistré leur point haut du semestre le 16 mai (après une nette accélération dans les jours ayant suivi les résultats des élections en France), la performance de l'indice Stoxx50 atteignant à cette date +10.88% dividendes réinvestis. Les mois d'été se sont révélés plus difficiles, les provocations militaires de la Corée du Nord (nouveaux tirs de missiles longue portée) et l'escalade verbale entre son dirigeant et le président des États-Unis ayant laissé un temps craindre l'émergence d'un conflit grave dans la zone, avant que la tension ne retombe début septembre. Dans le même temps, la chute temporaire des prix du pétrole, puis le début de remontée des taux obligataires affectant les secteurs de la cote sensibles à ces paramètres (valeurs pétrolières, « utilities », construction...) ont contribué à une mauvaise tenue des marchés d'actions jusqu'à la fin août, les actions européennes repassant même brièvement en territoire négatif le 29 août, avec une performance de l'indice Stoxx50 à -0.32% depuis le début de l'année. Après cet épisode décevant, les marchés d'actions ont retrouvé dès le début du mois de septembre une bonne dynamique haussière, portés par un sentiment de confiance dans la croissance économique et un retour des anticipations de normalisation de l'inflation, facteur essentiel de revalorisation des actifs. La remontée des prix du pétrole au-delà du niveau de 60\$ le baril ainsi que la stabilisation du dollar contre l'ensemble des autres devises ont également contribué à l'amélioration du sentiment des investisseurs, les marchés ayant atteint leur meilleur niveau de l'année au début du mois de novembre. Le mois de décembre a été décevant, miné par une recrudescence de l'instabilité politique en zone euro et un nouvel accès de faiblesse du dollar et les bourses européennes se sont vues privées du traditionnel rallye de fin d'année. À fin décembre, les actions européennes signent néanmoins une très bonne année boursière, avec une progression de 9% de l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes (dividendes réinvestis), qui se compare très favorablement à la performance plus que médiocre des produits de taux en 2017.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 16.07% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Prudent contre 10% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +10.69% pour l'année 2017, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +5.56% pour l'indice hors dividendes, et +9% en incluant les dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.09% TTC de l'actif net sur la période.

FCPE REGARD ÉPARGNE Prudent

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 15.12 à 15.26 euros le 29 décembre 2017, ce qui représente une performance après frais de gestion de +0.93%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à + 1.34%.

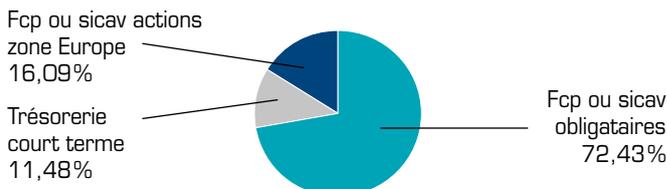
Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1.29% sur l'année, la performance brute est supérieure celle de l'indice de référence, la surexposition aux actions ayant compensé la sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire et la faible performance de ce type de placements en 2017. En effet, la performance des actions dans le fonds REGARD ÉPARGNE Prudent a été largement supérieure à celle des obligations de maturité 5/7 ans, qui constituent la référence obligataire du fonds REGARD ÉPARGNE Prudent (+10.69% pour le fonds Regard Actions Développement Durable contre +0.49% pour l'indice BoFa 5/7 ans).

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a contribué de manière positive à la performance relative du fonds, en dépit d'une performance du fonds Regard Obligations privées ISR légèrement en deçà de celle de son indice de référence. En effet, la performance en 2017 de l'indice représentatif

de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans) atteint 1.64% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.49%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 1.47%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les actions (169 points de base au-dessus de l'indice de référence Stoxx50), et neutre pour l'ensemble des fonds support obligataires, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs.

■ Composition de l'actif net

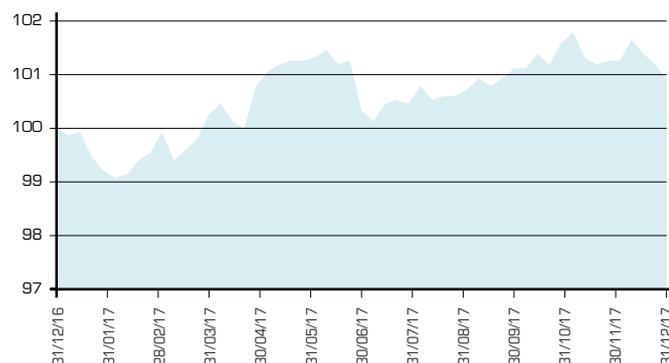


Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/13	31/12/14	31/12/15	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires	62,41%	73,75%	75,16%	75,69%	74,01%	73,09%	72,41%	72,43%
Trésorerie court terme	18,68%	7,57%	5,99%	6,37%	6,68%	12,01%	11,74%	11,48%
Total produits de taux	81,09%	81,31%	81,15%	82,07%	80,69%	85,11%	84,15%	83,91%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	18,91%	18,69%	18,85%	17,93%	19,31%	14,89%	15,85%	16,09%
Fcp ou sicav actions internationales								
Total actions et diversifiés	18,91%	18,69%	18,85%	17,93%	19,31%	14,89%	15,85%	16,09%
Total portefeuille	100,00%							
ACTIF NET	197 687 895,96	224 705 274,55	246 354 015,32	248 194 323,83	247 709 955,44	254 407 570,90	259 497 893,52	266 752 831,74
Valeur de la part	13,94 €	14,77 €	14,99 €	15,12 €	15,16 €	15,17 €	15,29 €	15,26 €
Évolution de la part depuis l'origine	39,40%	47,70%	49,90%	51,20%	51,60%	51,70%	52,90%	52,60%
Évolution de la part en 2017	-	-	-	-	0,26%	0,33%	1,12%	0,93%
Évolution de la part depuis le 31/12/13	-	5,95%	7,53%	8,46%	8,75%	8,82%	9,68%	9,47%
Nombre de parts	14 181 144,4973	15 215 220,3862	16 432 567,7800	16 419 658,4683	16 343 602,9948	16 765 753,3717	16 972 983,1736	17 484 167,8816
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,16	-0,17	-0,18	-0,17	-0,04	-0,09	-0,13	-0,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,02	0,03	0,46	0,18	0,08	0,31	0,31	0,31
Capitalisation unitaire	-0,14	-0,14	0,28	0,01	0,04	0,22	0,18	0,13

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE Prudent

Évolution de REGARD ÉPARGNE Prudent en 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	15,12
27/01/17	15,00
24/02/17	15,05
31/03/17	15,16
28/04/17	15,24
26/05/17	15,31
30/06/17	15,17
28/07/17	15,19
25/08/17	15,21
29/09/17	15,29
27/10/17	15,36
24/11/17	15,31
29/12/17	15,26

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/13	13,94
31/12/14	14,77
31/12/15	14,99
30/12/16	15,12
31/03/17	15,16
30/06/17	15,17
29/09/17	15,29
29/12/17	15,26

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
REGARD ÉPARGNE Prudent	52,60%	0,93%

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Prudent a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

BTP ÉPARGNE HORIZON 2018-2020, a fusionné avec REGARD ÉPARGNE Prudent.

Cette opération, agréée par l'Autorité des marchés financiers, a été réalisée sur la base des valeurs liquidatives du 20 octobre 2017, soit 15,30 € pour REGARD ÉPARGNE Prudent et 16,07 € pour BTP ÉPARGNE HORIZON 2018-2020.

Une part de BTP ÉPARGNE HORIZON 2018-2020 donnait donc droit à 1,05 part de REGARD ÉPARGNE Prudent.

Au total, 5 074,2711 parts – pour un montant de 77 636,35 € – ont été émises en échange des parts de BTP ÉPARGNE HORIZON 2018-2020 apportées.

BTP ÉPARGNE HORIZON 2021-2023, a fusionné avec REGARD ÉPARGNE Prudent.

Cette opération, agréée par l'Autorité des marchés financiers, a été réalisée sur la base des valeurs liquidatives du 20 octobre 2017, soit 15,30 € pour REGARD ÉPARGNE Prudent et 16,29 € pour BTP ÉPARGNE HORIZON 2021-2023.

Une part de BTP ÉPARGNE HORIZON 2021-2023 donnait donc droit à 1,06 part de REGARD ÉPARGNE Prudent.

Au total, 373,1050 parts – pour un montant de 5 708,51 € – ont été émises en échange des parts de BTP ÉPARGNE HORIZON 2021-2023 apportées.

BTP ÉPARGNE HORIZON 2024-2026, a fusionné avec REGARD ÉPARGNE Prudent.

Cette opération, agréée par l'Autorité des marchés financiers, a été réalisée sur la base des valeurs liquidatives du 20 octobre 2017, soit 15,30 € pour REGARD ÉPARGNE Prudent et 16,38 € pour BTP ÉPARGNE HORIZON 2024-2026.

Une part de BTP ÉPARGNE HORIZON 2024-2026 donnait donc droit à 1,07 part de REGARD ÉPARGNE Prudent.

Au total, 1 77,7169 parts – pour un montant de 2 719,07 € – ont été émises en échange des parts de BTP ÉPARGNE HORIZON 2024-2026 apportées.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017 se sont élevées à 47,91 M€ y compris fusion.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 31,6 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 16.31 M€.

Au 29 décembre 2017, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Prudent se monte à 266,75 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 17 484 168.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 77 676.

FCPE REGARD ÉPARGNE Prudent

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,09%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,29%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,02%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	100,09%	100,11%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,11%	-0,11%
DISPONIBILITÉS	0,02%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	266 753	248 194

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	267 000 327,59	248 462 810,10
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	56 157,14	9 961,49
TOTAL DE L'ACTIF	267 056 484,73	248 472 771,59

Passif

	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	264 396 651,70	248 025 477,33
Plus ou moins-values nettes de l'exercice	5 545 030,50	3 108 103,57
Résultat	-3 188 850,46	-2 939 257,07
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	266 752 831,74	248 194 323,83
DETTES		
Comptes financiers	303 652,99	278 447,76
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	267 056 484,73	248 472 771,59

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,02

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,02

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	1 364,16	833,02
Résultats sur opérations financières	-1 364,16	-833,02
Frais de gestion et dotation aux amortissements	3 055 404,46	2 945 846,68
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-3 056 768,62	-2 946 679,70
Régularisation des revenus de l'exercice	-132 081,84	7 422,63
RÉSULTAT	-3 188 850,46	-2 939 257,07

FCPE REGARD ÉPARGNE Prudent

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16	Créances et dettes	29/12/17
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	248 194 323,83	246 354 015,32	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	47 912 021,50	39 905 406,96	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	8 024 304,33	8 776 285,60	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	16 437 039,40	13 777 454,76	Frais de gestion	303 652,99
- abondements de l'entreprise	20 237 114,31	16 089 338,91	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	53 990,65	55 794,97	TOTAL DES DETTES	303 652,99
Rachats	-31 598 045,53	-40 084 535,47		
Transferts			Compléments d'information	29/12/17
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	3 213 563,46	1 262 327,69	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	3 144 740,1939
Plus-values réalisées sur titres	5 197 175,39	3 038 840,20	Valeur des parts émises	47 912 021,50
Moins-values réalisées sur titres	-2,60		Nombre de parts rachetées	2 080 230,7806
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	31 598 045,53
Variation de la différence d'estimation des titres	104 134,64	1 927 276,52	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 056 768,62	-2 946 679,70	Commissions de souscription perçues	53 990,65
Autres éléments*	-6,87		Commissions de souscription rétrocédées	53 990,65
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	266 752 831,74	248 194 323,83	Frais de gestion	1,20%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	267 000 327,59
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-3 188 850,46	-2 939 257,07
AFFECTATION		
Capitalisation	-3 188 850,46	-2 939 257,07
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 545 030,50	3 108 103,57
AFFECTATION		
Capitalisation	5 545 030,50	3 108 103,57

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
Actif net	266 752 831,74 €	248 194 323,83 €	246 354 015,32 €	224 705 274,55 €	197 687 895,96 €
Nombre de parts	17 484 167,8816	16 419 658,4683	16 432 567,7800	15 215 220,3862	14 181 144,4973
Valeur liquidative unitaire	15,26 €	15,12 €	14,99 €	14,77 €	13,94 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,18	-0,17	-0,18	-0,13	-0,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,31	0,18	0,46	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : PRO BTP - REGARDBTP - Épargne Salariale, 93901 Bobigny Cedex 09 Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Dev Durable FCP	42 923 269,60	180 760	16,09%	
Regard Monétaire FCP	30 854 831,92	2 647,27	11,57%	
Regard Obligations Privées FCP	19 958 085,42	149 903	7,48%	
Regard Obligations Long Terme FCP	147 381 039,00	846 045	55,25%	
Regard Obligations Court Terme FCP	25 883 101,65	194 099	9,70%	
TOTAL TITRE OPC	267 000 327,59		100,09%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-303 652,99		-0,11%	
Disponibilités	56 157,14		0,02%	
TOTAL ACTIF NET	266 752 831,74		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE Équilibre

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 35% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index - dividendes réinvestis) et à 65% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index). Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE Équilibre est principalement investi dans des FCP obligataires et actions gérés par PFR BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. La part des produits de taux peut évoluer entre 50% minimum et 80% maximum. La part consacrée aux actions peut évoluer entre 20% minimum et 50% maximum. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par le biais de fonds sous-jacents au risque action et de taux d'intérêt ainsi qu'au risque lié à la gestion discrétionnaire. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	65%
Actions de la zone Europe	35%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 50%
Actions	de 20 à 50%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2017, la gestion du REGARD ÉPARGNE Équilibre s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre, la sensibilité obligataire a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.42 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.37, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro offrant peu de potentiel de baisse additionnelle. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille de fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur les obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2017. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Conservé sans changement significatif pendant la majeure partie de l'année, le niveau de sous sensibilisation a été progressivement accentué à partir du mois d'août, les anticipations de réduction progressive du programme d'achats quantitatif de la BCE ainsi qu'un début de remontée de l'inflation en zone euro accroissant la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt. Cette nouvelle étape de désensibilisation du portefeuille a été réalisée en augmentant la part des placements monétaires dans le fonds au détriment des emprunts d'état de maturité 5/7 ans.

C'est ainsi qu'au 29 décembre 2017 la sensibilité du fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre s'établit à 4.14 contre 5.52 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 10.52% de l'actif du fonds.

- une surpondération de la part actions

Compte tenu de perspectives toujours favorables pour les marchés actions par opposition au risque de contreperformance des placements obligataires, dans un contexte de resserrement de la politique monétaire américaine avec un risque associé de remontée globale des taux obligataires, la position actions constatée fin 2016 dans le fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre a été conservée en début d'année sur un niveau de nette surpondération, à 46.04% contre 35% pour le portefeuille de référence. La surpondération du compartiment actions a été maintenue jusqu'à la fin de l'année en dépit d'un allègement opéré le 27 avril, de moindre ampleur que celui opéré dans le fonds Prudent de la gamme REGARD ÉPARGNE. Ces ventes ont ainsi porté sur 9% seulement de la position investie en actions dans le fonds, compte tenu du profil d'investissement du fonds très modéré pour un fonds de catégorie « équilibre », la position neutre actions étant positionnée à 35% de l'actif et le maximum à 50%.

Les marchés d'actions ont connu des fortunes diverses au cours de l'année 2017. Après un mois de janvier en léger recul, la hausse des actions européennes initiée début février s'est poursuivie jusqu'à la mi-mai, portée par un environnement macroéconomique bien orienté et dans un contexte de climat politique moins tendu. Les bourses européennes ont ainsi enregistré leur point haut du semestre le 16 mai (après une nette accélération dans les jours ayant suivi les résultats des élections en France), la performance de l'indice Stoxx50 atteignant à cette date +10.88% dividendes réinvestis. Les mois d'été se sont révélés plus difficiles, les provocations militaires de la Corée du Nord (nouveaux tirs de missiles longue portée) et l'escalade verbale entre son dirigeant et le président des États-Unis ayant laissé un temps craindre l'émergence d'un conflit grave dans la zone, avant que la tension ne retombe début septembre. Dans le même temps, la chute temporaire des prix du pétrole, puis le début de remontée des taux obligataires affectant les secteurs de la cote sensibles à ces paramètres (valeurs pétrolières, « utilities », construction...) ont contribué à une mauvaise tenue des marchés d'actions jusqu'à la fin août, les actions européennes repassant même brièvement en territoire négatif le 29 août, avec une performance de l'indice Stoxx50 à -0.32% depuis le début de l'année. Après cet épisode décevant, les marchés d'actions ont retrouvé dès le début du mois de septembre une bonne dynamique haussière, portés par un sentiment de confiance dans la croissance économique et un retour des anticipations de normalisation de l'inflation, facteur essentiel de revalorisation des actifs. La remontée des prix du pétrole au-delà du niveau de 60\$ le baril ainsi que la stabilisation du dollar contre l'ensemble des autres devises ont également contribué à l'amélioration du sentiment des investisseurs, les marchés ayant atteint leur meilleur niveau de l'année au début du mois de novembre. Le mois de décembre a été décevant, miné par une recrudescence de l'instabilité politique en zone euro et un nouvel accès de faiblesse du dollar et les bourses européennes se sont vues privées du traditionnel rallye de fin d'année. À fin décembre, les actions européennes signent néanmoins une très bonne année boursière, avec une progression de 9% de l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes (dividendes réinvestis), qui se compare très favorablement à la performance plus que médiocre des produits de taux en 2017.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 46.39% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre contre 35% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +10.69% pour l'année 2017, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +5.56% pour l'indice hors dividendes, et +9% en incluant les dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.09% TTC de l'actif net sur la période.

FCPE REGARD ÉPARGNE Équilibre

■ Performances

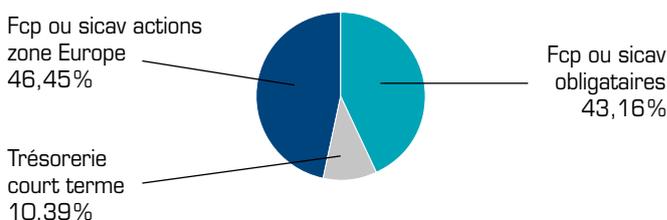
Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 17.03 à 17.64 euros le 29 décembre 2017, ce qui représente une performance après frais de gestion de + 3.58%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à + 3.47%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1.59% sur l'année, les performances brutes et nettes de frais de gestion sont supérieures à celle de l'indice de référence, la surexposition aux actions ayant compensé la sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire et la faible performance de ce type de placements en 2017. En effet, la performance des actions dans le fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre a été largement supérieure à celle des obligations de maturité 3/5 ans, qui constituent la référence obligataire du fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre (+10.69% pour le fonds Regard Actions Développement Durable contre +0.49% pour l'indice BoFa 5/7 ans). Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a contribué de manière positive à la performance relative du fonds, en dépit d'une performance du fonds Regard Obligations Privées ISR légèrement en deçà de celle de son indice de référence. En effet, la performance en 2017 de l'indice représentatif de ces

obligations (indice Barclays 3/5 ans) atteint 1.64% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.49%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 1.47%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les actions (169 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stox50), et neutre pour l'ensemble des fonds support obligataires, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs.

■ Composition de l'actif net

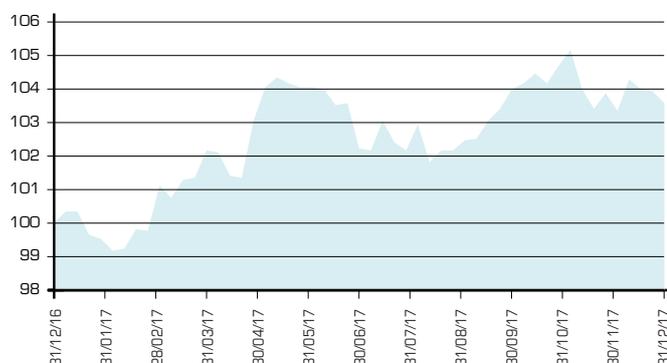


Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/13	31/12/14	31/12/15	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires	40,85%	43,45%	47,78%	46,88%	44,51%	44,40%	43,66%	43,16%
Trésorerie court terme	10,42%	7,80%	3,58%	6,83%	6,69%	10,68%	10,35%	10,39%
Total produits de taux	51,27%	51,25%	51,37%	53,71%	51,21%	55,08%	54,01%	53,55%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	48,73%	48,75%	48,63%	46,29%	48,79%	44,92%	45,99%	46,45%
Fcp ou sicav actions internationales								
Total actions et diversifiés	48,73%	48,75%	48,63%	46,29%	48,79%	44,92%	45,99%	46,45%
Total portefeuille	100,00%							
ACTIF NET	87 476 700,84	92 276 837,48	97 466 885,92	97 658 751,24	99 045 448,34	99 208 729,37	101 468 160,57	102 317 703,89
Valeur de la part	15,62 €	16,28 €	16,87 €	17,03 €	17,40 €	17,41 €	17,71 €	17,64 €
Évolution de la part depuis l'origine	56,20%	62,80%	68,70%	70,30%	74,00%	74,10%	77,10%	76,40%
Évolution de la part en 2017	-	-	-	-	2,17%	2,23%	3,99%	3,58%
Évolution de la part depuis le 31/12/13	-	4,23%	8,00%	9,03%	11,40%	11,46%	13,38%	12,93%
Nombre de parts	5 600 277,6891	5 669 128,9797	5 778 235,6533	5 735 709,7098	5 693 894,9924	5 699 067,6183	5 731 002,6598	5 801 036,1706
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,22	-0,24	-0,25	-0,24	-0,06	-0,12	-0,19	-0,26
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes *	0,08	0,03	0,52	0,36	0,08	0,41	0,41	0,46
Capitalisation unitaire	-0,14	-0,21	0,27	0,12	0,02	0,29	0,22	0,20

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins valeurs nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE Équilibre en 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	17,03
27/01/17	16,95
24/02/17	16,99
31/03/17	17,40
28/04/17	17,55
26/05/17	17,72
30/06/17	17,41
28/07/17	17,40
25/08/17	17,40
29/09/17	17,71
27/10/17	17,83
24/11/17	17,69
29/12/17	17,64

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/13	15,62
31/12/14	16,28
31/12/15	16,87
30/12/16	17,03
31/03/17	17,40
30/06/17	17,41
29/09/17	17,71
29/12/17	17,64

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
REGARD ÉPARGNE Équilibre	76,40%	3,58%

FCPE REGARD ÉPARGNE Équilibre

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Équilibre a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

BTP ÉPARGNE HORIZON 2021-2023, a fusionné avec REGARD ÉPARGNE Équilibre.

Cette opération, agréée par l'Autorité des marchés financiers, a été réalisée sur la base des valeurs liquidatives du 20 octobre 2017, soit 17,74 € pour REGARD ÉPARGNE Équilibre et 16,29 € pour BTP ÉPARGNE HORIZON 2021-2023. Une part de BTP ÉPARGNE HORIZON 2021-2023 donnait donc droit à 0,92 part de REGARD ÉPARGNE Équilibre. Au total, 1 793,2838 parts – pour un montant de 31 812,85 € – ont été émises en échange des parts de BTP ÉPARGNE HORIZON 2021-2023 apportées.

BTP ÉPARGNE HORIZON 2024-2026, a fusionné avec REGARD ÉPARGNE Équilibre.

Cette opération, agréée par l'Autorité des marchés financiers, a été réalisée sur la base des valeurs liquidatives du 20 octobre 2017, soit 17,74 € pour REGARD ÉPARGNE Équilibre et 16,38 € pour BTP ÉPARGNE HORIZON 2024-2026. Une part de BTP ÉPARGNE HORIZON 2024-2026 donnait donc droit à 0,92 part de REGARD ÉPARGNE Équilibre. Au total, 4 334,6272 parts – pour un montant de 76 896,29 € – ont été émises en échange des parts de BTP ÉPARGNE HORIZON 2024-2026 apportées.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017 se sont élevées à 12,98 M€ y compris fusion. Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 11,8 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 1,18 M€. Au 29 décembre 2017, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Équilibre se monte à 102,32 M€. Le nombre de parts en circulation est de 5 801 036. À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 18 527.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,50%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,09%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,59%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,03%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	100,12%	100,13%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,14%	-0,14%
DISPONIBILITÉS	0,02%	0,01%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	102 318	97 659

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 31/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et		
OPC français à vocation générale	102 445 505,55	97 781 360,62
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	18 263,13	13 679,83
TOTAL DE L'ACTIF	102 463 768,68	97 795 040,45

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,02

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,02

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 29/12/17	Exercice 31/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	101 158 255,45	96 971 713,22
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	2 678 500,72	2 095 173,79
Résultat ^(a,b)	-1 519 052,28	-1 408 135,77
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	102 317 703,89	97 658 751,24
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	146 064,79	136 289,21
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	102 463 768,68	97 795 040,45

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 29/12/17	Exercice 31/12/16
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	421,47	599,98
Résultats sur opérations financières	-421,47	-599,98
Frais de gestion et dotation aux amortissements	1 497 839,20	1 404 561,59
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 498 260,67	-1 405 161,57
Régularisation des revenus de l'exercice	-20 791,61	-2 974,20
RÉSULTAT	-1 519 052,28	-1 408 135,77

FCPE REGARD ÉPARGNE Équilibre

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16	Créances et dettes	29/12/17
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	97 658 751,24	97 466 885,92	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	12 980 354,90	10 152 728,39	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	1 509 510,91	1 020 403,22	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	4 998 401,76	4 360 361,02	Frais de gestion	146 064,79
- abondements de l'entreprise	5 427 044,10	4 320 808,21	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	32 818,81	26 506,00	TOTAL DES DETTES	146 064,79
Rachats	-11 804 748,36	-10 771 354,24		
Transferts			Compléments d'information	29/12/17
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 045 398,13	451 155,94	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	741 722,0927
Plus-values réalisées sur titres	2 628 543,35	2 071 883,09	Valeur des parts émises	12 980 354,90
Moins-values réalisées sur titres	-814,54		Nombre de parts rachetées	676 395,6319
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	11 804 748,36
Variation de la différence d'estimation des titres	2 353 868,15	143 769,65	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 498 260,67	-1 405 161,57	Commissions de souscription perçues	32 818,81
Autres éléments*	9,82		Commissions de souscription rétrocédées	32 818,81
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	102 317 703,89	97 658 751,24	Frais de gestion	1,50%

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-1 519 052,28	-1 408 135,77
AFFECTATION		
Capitalisation	-1 519 052,28	-1 408 135,77
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 678 500,72	2 095 173,79
AFFECTATION		
Capitalisation	2 678 500,72	2 095 173,79

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
Actif net	102 317 703,89 €	97 658 751,24 €	97 466 885,92 €	92 276 837,48 €	87 476 700,84 €
Nombre de parts	5 801 036,1706	5 735 709,7098	5 778 235,6533	5 669 128,9797	5 600 277,6891
Valeur liquidative unitaire	17,64 €	17,03 €	16,87 €	16,28 €	15,62 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,26	-0,24	-0,25	-0,20	-0,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,46	0,36	0,52	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : PRO BTP - REGARDBTP - Épargne Salariale, 93901 Bobigny Cedex 09 Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Dev Durable FCP	47 533 318,04	200 174	46,46%	
Regard Monétaire FCP	10 756 713,29	922,90	10,51%	
Regard Obligations Privées FCP	6 856 443,72	51 498	6,70%	
Regard Obligations Court Terme FCP	753 960,90	5 654	0,74%	
Regard Obligations Long Terme FCP	36 545 069,60	209 788	35,72%	
TOTAL TITRE OPC	102 445 505,55		100,12%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-146 064,79		-0,14%	
Disponibilités	18 263,13		0,02%	
TOTAL ACTIF NET	102 317 703,89		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE Dynamique

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 60% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index - dividendes réinvestis) et à 40% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index). Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE Dynamique est principalement investi dans des FCP actions et obligataires gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. La part des actions peut évoluer entre 50% minimum et 70% maximum. La part consacrée aux produits de taux (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics) peut évoluer entre 30% minimum et 50% maximum. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par l'intermédiaire de fonds sous-jacents aux risques actions, de taux d'intérêt, de crédit, de perte en capital et au risque lié à la gestion discrétionnaire. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	40%
Actions de la zone Europe	60%

Composition des actifs :	
Produits de taux	de 30 à 50%
Actions	de 50 à 70%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2017, la gestion du BTP Épargne Dynamique s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique, la sensibilité obligataire a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.72 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.37, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro offrant peu de potentiel de baisse additionnelle. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le biais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur les obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2017. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Conservé sans changement significatif pendant la majeure partie de l'année, le niveau de sous sensibilisation a été progressivement accentué à partir du mois d'août, les anticipations de réduction progressive du programme d'achats quantitatif de la BCE ainsi qu'un début de remontée de l'inflation en zone euro accroissant la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt. Cette nouvelle étape de désensibilisation du portefeuille a été réalisée en augmentant la part des placements monétaires dans le fonds au détriment des emprunts d'état de maturité 5/7 ans.

C'est ainsi qu'au 29 décembre 2017 la sensibilité du fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique s'établit à 3.29 contre 5.52 pour son indice

de référence, et la position en actifs monétaires représente 10.29% de l'actif du fonds.

- une surpondération de la part actions

Compte tenu de perspectives toujours favorables pour les marchés actions par opposition au risque de contreperformance des placements obligataires, dans un contexte de resserrement de la politique monétaire américaine avec un risque associé de remontée globale des taux obligataires, la position actions constatée fin 2016 dans le fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique a été conservée en début d'année sur un niveau de surpondération, à 64.74% contre 60% pour le portefeuille de référence. La surpondération du compartiment actions a été maintenue jusqu'à la fin de l'année en dépit d'un allègement opéré le 27 avril, de moindre ampleur que ceux opérés dans les fonds Prudent et Équilibre de la gamme REGARD ÉPARGNE. Ces ventes ont ainsi porté sur 3% environ de la position investie en actions dans le fonds, compte tenu du profil d'investissement du fonds très orienté sur les placements actions, et d'un niveau de surpondération initiale modéré par rapport à la position neutre (60%).

Les marchés d'actions ont connu des fortunes diverses au cours de l'année 2017. Après un mois de janvier en léger recul, la hausse des actions européennes initiée début février s'est poursuivie jusqu'à la mi-mai, portée par un environnement macroéconomique bien orienté et dans un contexte de climat politique moins tendu. Les bourses européennes ont ainsi enregistré leur point haut du semestre le 16 mai (après une nette accélération dans les jours ayant suivi les résultats des élections en France), la performance de l'indice Stoxx50 atteignant à cette date +10.88% dividendes réinvestis. Les mois d'été se sont révélés plus difficiles, les provocations militaires de la Corée du Nord (nouveaux tirs de missiles longue portée) et l'escalade verbale entre son dirigeant et le président des États-Unis ayant laissé un temps craindre l'émergence d'un conflit grave dans la zone, avant que la tension ne retombe début septembre. Dans le même temps, la chute temporaire des prix du pétrole, puis le début de remontée des taux obligataires affectant les secteurs de la cote sensibles à ces paramètres (valeurs pétrolières, « utilities », construction...) ont contribué à une mauvaise tenue des marchés d'actions jusqu'à la fin août, les actions européennes repassant même brièvement en territoire négatif le 29 août, avec une performance de l'indice Stoxx50 à -0.32% depuis le début de l'année. Après cet épisode décevant, les marchés d'actions ont retrouvé dès le début du mois de septembre une bonne dynamique haussière, portés par un sentiment de confiance dans la croissance économique et un retour des anticipations de normalisation de l'inflation, facteur essentiel de revalorisation des actifs. La remontée des prix du pétrole au-delà du niveau de 60\$ le baril ainsi que la stabilisation du dollar contre l'ensemble des autres devises ont également contribué à l'amélioration du sentiment des investisseurs, les marchés ayant atteint leur meilleur niveau de l'année au début du mois de novembre. Le mois de décembre a été décevant, miné par une recrudescence de l'instabilité politique en zone euro et un nouvel accès de faiblesse du dollar et les bourses européennes se sont vues privées du traditionnel rallye de fin d'année. À fin décembre, les actions européennes signent néanmoins une très bonne année boursière, avec une progression de 9% de l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes (dividendes réinvestis), qui se compare très favorablement à la performance plus que médiocre des produits de taux en 2017.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 66.69% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique contre 60% pour le portefeuille de référence, ce qui représente un niveau de surpondération sensiblement supérieur à celui du début de l'année en dépit des allègements réalisés en avril, intégralement imputable à la déformation naturelle du portefeuille (performance des actions de plus de 10%, à comparer avec une performance de la poche obligataire proche de zéro monétaire inclus).

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +10.69% pour l'année 2017, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +5.56% pour l'indice hors dividendes, et +9% en incluant les dividendes réinvestis. Les frais de gestion

FCPE REGARD ÉPARGNE Dynamique

indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.09% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

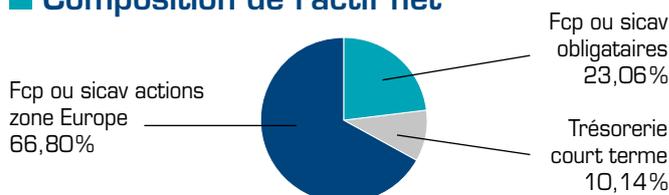
Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 16.34 à 17.19 euros le 29 décembre 2017, ce qui représente une performance après frais de gestion de +5.20%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à + 5.59%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1.88% sur l'année, les performances brutes et nettes de frais de gestion sont supérieures à celle de l'indice de référence, la surexposition aux actions ayant compensé la sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire et la faible performance de ce type de placements en 2017. En effet, la performance des actions dans le fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique a été largement supérieure à celle des obligations de maturité 3/5 ans, qui constituent la référence obligataire du fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique (+10.69% pour le fonds Regard Actions Développement Durable contre +0.49% pour l'indice BoFa 5/7 ans). Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a contribué de manière positive à la performance relative

du fonds, en dépit d'une performance du fonds Regard Obligations Privées ISR légèrement en deçà de celle de son indice de référence. En effet, la performance en 2017 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans) atteint 1.64% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.49%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 1.47%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les actions (169 points de base au-dessus de l'indice de référence Stox50), et neutre pour l'ensemble des fonds support obligataires, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs.

■ Composition de l'actif net

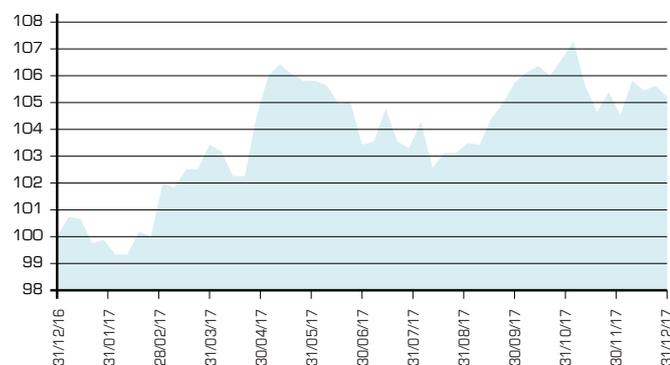


Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/13	31/12/14	31/12/15	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires	26,18%	27,67%	28,73%	27,97%	25,74%	24,87%	24,08%	23,06%
Trésorerie court terme	5,17%	4,02%	2,29%	7,14%	6,78%	10,48%	10,15%	10,14%
Total produits de taux	31,35%	31,69%	31,03%	35,12%	32,52%	35,35%	34,22%	33,20%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	68,65%	68,31%	68,97%	64,88%	67,48%	64,65%	65,78%	66,80%
Fcp ou sicav actions internationales								
Total actions et diversifiés	68,65%	68,31%	68,97%	64,88%	67,48%	64,65%	65,78%	66,80%
Total portefeuille	100,00%							
ACTIF NET	16 170 942,72	18 400 618,57	20 354 203,66	21 312 961,32	22 022 084,36	22 958 636,84	23 754 710,62	23 799 070,45
Valeur de la part	15,11 €	15,53 €	16,27 €	16,34 €	16,90 €	16,90 €	17,28 €	17,19 €
Évolution de la part depuis l'origine	51,10%	55,30%	62,70%	63,40%	69,00%	69,00%	72,80%	71,90%
Évolution de la part en 2017	-	-	-	-	3,43%	3,43%	5,75%	5,20%
Évolution de la part depuis le 31/12/13	-	2,78%	7,68%	8,14%	11,85%	11,85%	14,36%	13,77%
Nombre de parts	1 070 519,6559	1 185 136,1917	1 251 241,3955	1 304 119,1788	1 302 789,3212	1 358 512,3636	1 374 606,2925	1 384 729,1218
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,25	-0,27	-0,30	-0,27	-0,07	-0,14	-0,22	-0,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,14	0,00	0,35	0,25	0,05	0,18	0,21	0,24
Capitalisation unitaire	-0,11	-0,27	0,05	-0,02	-0,02	0,04	-0,01	-0,06

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE Dynamique en 2017



Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
REGARD ÉPARGNE Dynamique	71,90%	5,20%

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	16,34
27/01/17	16,32
24/02/17	16,34
31/03/17	16,90
28/04/17	17,07
26/05/17	17,29
30/06/17	16,90
28/07/17	16,88
25/08/17	16,85
29/09/17	17,28
27/10/17	17,42
24/11/17	17,22
29/12/17	17,19

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/13	15,11
31/12/14	15,53
31/12/15	16,27
30/12/16	16,34
31/03/17	16,90
30/06/17	16,90
29/09/17	17,28
29/12/17	17,19

FCPE REGARD ÉPARGNE Dynamique

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Dynamique a reçu ses premières souscriptions le 23/06/2003.

BTP ÉPARGNE HORIZON 2027-2029, a fusionné avec REGARD ÉPARGNE Dynamique

Cette opération, agréée par l'Autorité des marchés financiers, a été réalisée sur la base des valeurs liquidatives du 20 octobre 2017, soit 17,32 € pour REGARD ÉPARGNE Dynamique et 13,65 € pour BTP ÉPARGNE HORIZON 2027-2029.

Une part de BTP ÉPARGNE HORIZON 2027-2029 donnait donc droit à 0,79 part de REGARD ÉPARGNE Dynamique.

Au total, 2 640,9989 parts – pour un montant de 45 742,10 € – ont été émises en échange des parts de BTP ÉPARGNE HORIZON 2027-2029 apportées.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017 se sont élevées à 4,26 M€ y compris fusion.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 2,88 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 1,38 M€.

Au 29 décembre 2017, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Dynamique se monte à 23,8 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 1 384 729.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 7 131.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,09%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,88%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,05%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	99,99%	100,15%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,17%	-0,17%
DISPONIBILITÉS	0,18%	0,02%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	23 799	21 313

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et		
OPC français à vocation générale	23 797 086,09	21 345 017,91
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	42 536,36	3 284,88
TOTAL DE L'ACTIF	23 839 622,45	21 348 302,79

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,18

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,18

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	23 876 690,70	21 335 540,70
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	342 178,77	337 931,46
Résultat	-419 799,02	-360 510,84
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	23 799 070,45	21 312 961,32
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	40 552,00	35 341,47
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	23 839 622,45	21 348 302,79

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat

	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	209,70	70,32
Résultats sur opérations financières	-209,70	-70,32
Frais de gestion et dotation aux amortissements	408 310,99	351 837,30
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-408 520,69	-351 907,62
Régularisation des revenus de l'exercice	-11 278,33	-8 603,22
RÉSULTAT	-419 799,02	-360 510,84

FCPE REGARD ÉPARGNE Dynamique

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16	Créances et dettes	29/12/17
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	21 312 961,32	20 354 203,66	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	4 263 281,64	2 792 867,17	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	761 449,64	484 569,52	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	1 797 414,78	1 113 695,04	Frais de gestion	40 552,00
- abondements de l'entreprise	1 288 513,51	917 910,24	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	12 126,45	8 012,56	TOTAL DES DETTES	40 552,00
Rachats	-2 880 213,20	-1 963 317,34		
Transferts			Compléments d'information	29/12/17
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	415 903,71	276 692,37	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	250 528,4523
Plus-values réalisées sur titres	327 784,97	334 112,82	Valeur des parts émises	4 263 281,64
Moins-values réalisées sur titres	-160,28		Nombre de parts rachetées	169 918,5093
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	2 880 213,20
Variation de la différence d'estimation des titres	1 183 938,25	147 002,63	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-408 520,69	-351 907,62	Commissions de souscription perçues	12 126,45
Autres éléments*	-1,56		Commissions de souscription rétrocédées	12 126,45
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	23 799 070,45	21 312 961,32	Frais de gestion	1,79%

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-419 799,02	-360 510,84
AFFECTATION		
Capitalisation	-419 799,02	-360 510,84
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	342 178,77	337 931,46
AFFECTATION		
Capitalisation	342 178,77	337 931,46

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
Actif net	23 799 070,45 €	21 312 961,32 €	20 354 203,66 €	18 400 618,57 €	16 170 942,72 €
Nombre de parts	1 384 729,1218	1 304 119,1788	1 251 241,3955	1 185 136,1917	1 070 519,6559
Valeur liquidative unitaire	17,19 €	16,34 €	16,27 €	15,53 €	15,11 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,30	-0,27	-0,30	-0,27	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,24	0,25	0,35	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Dev Durable FCP	15 897 472,08	66 948,00	66,80%
Regard Monétaire FCP	2 410 440,87	206,81	10,13%
Regard Obligations Privées FCP	1 256 974,74	9 441,00	5,28%
Regard Obligations Court Terme FCP	473 659,20	3 552,00	1,99%
Regard Obligations Long Terme FCP	3 758 539,20	21 576,00	15,79%
TOTAL TITRE OPC	23 797 086,09		99,99%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-40 552,00		-0,17%
Disponibilités	42 536,36		0,18%
TOTAL ACTIF NET	23 799 070,45		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
PRO BTP - REGARDBTP - Épargne Salariale, 93901 Bobigny Cedex 09
 Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE Actions

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Classification "actions des pays de l'union européenne". L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle de l'indice de référence, le Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividendes réinvestis. Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE Actions est principalement investi dans des FCP actions et obligataires gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Le portefeuille sera essentiellement investi dans des OPC dont l'actif est investi sur des valeurs appartenant à l'univers du Stoxx Europe Large 200 (LCXP Index) répondant à des critères d'investissement socialement responsable et ce sur l'ensemble des marchés européens au-delà de la zone euro. L'actif du fonds peut être investi entre 75% minimum et 100% maximum en produits actions, 25% maximum pouvant être consacré à des investissements en produits de taux (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics). Une fraction maximum de 10% de l'actif pourra de plus être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par l'intermédiaire de fonds sous-jacents aux risques actions, de taux d'intérêt, de crédit, de change et de perte en capital. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

■ Politique financière

Indice de référence :
Stoxx Europe 50 Net Return 100%

Composition des actifs :
Produits de taux maximum 25%
Actions minimum 75%

■ Politique d'investissement

Les marchés d'actions ont connu des fortunes diverses au cours de l'année 2017. Après un mois de janvier en léger recul, la hausse des actions européennes initiée début février s'est poursuivie jusqu'à la mi-mai, portée par un environnement macroéconomique bien orienté et dans un contexte de climat politique moins tendu. Les bourses européennes ont ainsi enregistré leur point haut du semestre le 16 mai (après une nette accélération dans les jours ayant suivi les résultats des élections en France), la performance de l'indice Stoxx50 atteignant à cette date +10.88% dividendes réinvestis. Les mois d'été se sont révélés plus difficiles, les provocations militaires de la Corée du Nord (nouveaux tirs de missiles longue portée) et l'escalade verbale entre son dirigeant et le président des États-Unis ayant laissé un temps craindre l'émergence d'un conflit grave dans la zone, avant que la tension ne retombe début septembre. Dans le même temps, la chute temporaire des prix du pétrole, puis le début de remontée des taux obligataires affectant les secteurs de la cote sensibles à ces paramètres (valeurs pétrolières, « utilities », construction...) ont contribué à une mauvaise tenue des marchés d'actions jusqu'à la fin août, les actions européennes repassant même brièvement en territoire négatif le 29 août, avec une performance de l'indice Stoxx50 à -0.32% depuis le début de l'année. Après cet épisode décevant, les marchés d'actions ont retrouvé dès le début

du mois de septembre une bonne dynamique haussière, portés par un sentiment de confiance dans la croissance économique et un retour des anticipations de normalisation de l'inflation, facteur essentiel de revalorisation des actifs. La remontée des prix du pétrole au-delà du niveau de 60\$ le baril ainsi que la stabilisation du dollar contre l'ensemble des autres devises ont également contribué à l'amélioration du sentiment des investisseurs, les marchés ayant atteint leur meilleur niveau de l'année au début du mois de novembre. Le mois de décembre a été décevant, miné par une recrudescence de l'instabilité politique en zone euro et un nouvel accès de faiblesse du dollar et les bourses européennes se sont vues privées du traditionnel rallye de fin d'année. À fin décembre, les actions européennes signent néanmoins une très bonne année boursière, avec une progression de 9% de l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes (dividendes réinvestis), qui se compare très favorablement à la performance plus que médiocre des produits de taux en 2017.

Au cours de l'année 2017, le niveau d'investissement dans le fonds REGARD ÉPARGNE Actions est resté pendant toute l'année très proche de 100%. En effet, malgré les zones d'ombre entourant le scénario macroéconomique et politique européen, les marchés d'actions sont restés, tout comme en 2016, le seul véhicule de placements susceptible de receler des opportunités de performance dans un contexte de taux sans risque négatifs et de taux obligataires globalement orientés à la hausse.

Au 29 décembre 2017, le niveau d'investissement du fonds REGARD ÉPARGNE Actions est de 99.81%.

À cette date, le fonds Regard Actions Développement Durable représente 88.20% de l'actif du fonds REGARD ÉPARGNE Actions, le fonds Regard Actions Euro (grandes valeurs de la zone Euro) 5.58% et le fonds Regard Actions Internationales 6.03%.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0.18% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 18 à 19.46 euros le 29 décembre 2017, ce qui représente une performance après frais de gestion de +8.11%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence, l'indice Stoxx50 qui progresse de +9%.

La performance des trois supports de gestion sur la période est de : + 10.69% pour le fonds Regard Actions Développement Durable (contre +9% pour son indice de référence), +8.28% pour le fonds Regard Actions Internationales (contre +7.51% pour son indice de référence) et +6.48% pour le fonds Regard Actions Euro (contre +9.15% pour son indice de référence). Compte tenu d'un impact des frais de gestion de 1.97% sur l'année, la performance du fonds REGARD ÉPARGNE Actions est supérieure à celle de son indice de référence, grâce à la surperformance de deux des trois fonds Regard utilisés pour la gestion par rapport à leurs indices de référence respectifs, et notamment le support principal Regard Actions Développement Durable qui représente de manière permanente près de 90% de l'actif du fonds.

■ Composition de l'actif net



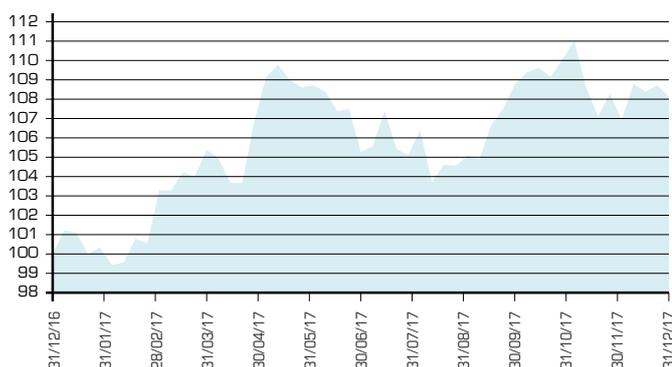
FCPE REGARD ÉPARGNE Actions

Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/13	31/12/14	31/12/15	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou siccav obligataires								
Trésorerie court terme	0,89%	1,64%	-0,17%	0,18%	-0,05%	0,02%	-0,02%	0,02%
Total produits de taux	0,89%	1,64%	-0,17%	0,18%	-0,05%	0,02%	-0,02%	0,02%
Fcp ou siccav actions zone Euro								
Fcp ou siccav actions zone Euro	9,23%	8,02%	6,93%	6,75%	6,42%	5,94%	5,89%	5,58%
Fcp ou siccav actions zone Europe	80,94%	80,68%	87,01%	87,16%	87,15%	87,90%	88,21%	88,32%
Fcp ou siccav actions internationales	8,94%	9,67%	6,22%	5,91%	6,47%	6,14%	5,92%	6,07%
Total actions et diversifiés	99,11%	98,36%	100,17%	99,82%	100,05%	99,98%	100,02%	99,98%
Total portefeuille	100,00%							
ACTIF NET	17 259 309,30	23 143 058,24	24 171 702,82	26 197 514,03	29 136 980,59	30 359 122,54	31 892 677,11	32 378 401,71
Valeur de la part	16,14 €	16,56 €	17,76 €	18,00 €	18,97 €	18,95 €	19,58 €	19,46 €
Évolution de la part depuis l'origine	61,40%	65,60%	77,60%	80,00%	89,70%	89,50%	95,80%	94,60%
Évolution de la part en 2017	-	-	-	-	5,39%	5,28%	8,78%	8,11%
Évolution de la part depuis le 31/12/13	-	2,60%	10,04%	11,52%	17,53%	17,41%	21,31%	20,57%
Nombre de parts	1 069 148,3946	1 397 228,5621	1 361 370,7832	1 455 648,1990	1 535 798,6423	1 602 280,2491	1 628 825,5302	1 663 543,3650
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,22	-0,25	-0,29	-0,25	-0,04	-0,13	-0,21	-0,30
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes *	0,25	0,02	0,35	0,08	0,06	0,07	0,11	0,15
Capitalisation unitaire	0,03	-0,23	0,06	-0,17	0,02	-0,06	-0,10	-0,15

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE Actions en 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	18,00
27/01/17	18,06
24/02/17	18,10
31/03/17	18,97
28/04/17	19,23
26/05/17	19,55
30/06/17	18,95
28/07/17	18,92
25/08/17	18,82
29/09/17	19,58
27/10/17	19,81
24/11/17	19,49
29/12/17	19,46

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/13	16,14
31/12/14	16,56
31/12/15	17,76
30/12/16	18,00
31/03/17	18,97
30/06/17	18,95
29/09/17	19,58
29/12/17	19,46

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
REGARD ÉPARGNE Actions	94,60%	8,11%

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Actions a reçu ses premières souscriptions le 07/07/2003.

BTP ÉPARGNE HORIZON 2030-2032, a fusionné avec REGARD ÉPARGNE Actions.

Cette opération, agréée par l'Autorité des marchés financiers, a été réalisée sur la base des valeurs liquidatives du 20 octobre 2017, soit 19,65 € pour REGARD ÉPARGNE Actions et 11,47 € pour BTP ÉPARGNE HORIZON 2030-2032.

Une part de BTP ÉPARGNE HORIZON 2030-2032 donnait donc droit à 0,58 part de REGARD ÉPARGNE Actions.

Au total, 1 249,2533 parts – pour un montant de 24 547,83 € – ont été émises en échange des parts de BTP ÉPARGNE HORIZON 2030-2032 apportées.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017 se sont élevées à 7,67 M€ y compris fusion.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 3,74 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 3,93 M€.

Au 29 décembre 2017, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Monétaire se monte à 32,37 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 1 663 543.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 17 248.

FCPE REGARD ÉPARGNE Actions

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,18%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,97%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,05%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	100,00%	100,13%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,17%	-0,16%
DISPONIBILITÉS	0,17%	0,03%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	32 378	26 198

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et		
OPC français à vocation générale	32 378 982,19	26 231 601,19
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	54 291,73	9 068,90
TOTAL DE L'ACTIF	32 433 273,92	26 240 670,09

Passif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	32 623 297,44	26 456 034,05
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	265 910,94	117 474,70
Résultat ^(a,b)	-510 806,67	-375 994,72
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	32 378 401,71	26 197 514,03
DETTES		
Comptes financiers	54 872,21	43 156,06
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	32 433 273,92	26 240 670,09

a) Y compris comptes de régularisations.
b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,17

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,17

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat

	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières	50 612,58	49 536,06
Charges sur opérations financières	326,27	90,28
Résultats sur opérations financières	50 286,31	49 445,78
Frais de gestion et dotation aux amortissements	536 598,56	417 265,50
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-486 312,25	-367 819,72
Régularisation des revenus de l'exercice	-24 494,42	-8 175,00
RÉSULTAT	-510 806,67	-375 994,72

FCPE REGARD ÉPARGNE Actions

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16	Créances et dettes	29/12/17
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	26 197 514,03	24 171 702,82	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	7 665 731,53	4 379 233,75	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	1 877 174,70	1 310 841,34	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	1 815 067,44	1 255 043,57	Frais de gestion	54 872,21
- abondements de l'entreprise	1 495 782,26	987 003,01	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	13 668,35	12 043,22	TOTAL DES DETTES	54 872,21
Rachats	-3 379 838,98	-2 807 574,23		
Transferts			Compléments d'information	29/12/17
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	2 477 707,13	826 345,83	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	405 233,9367
Plus-values réalisées sur titres	249 121,94	115 956,75	Valeur des parts émises	7 665 731,53
Moins-values réalisées sur titres	-69,49		Nombre de parts rachetées	197 338,7707
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	3 739 838,98
Variation de la différence d'estimation des titres	2 492 249,58	706 014,66	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-486 312,25	-367 819,72	Commissions de souscription perçues	13 668,35
Autres éléments*	5,35		Commissions de souscription rétrocédées	13 668,35
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	32 378 401,71	26 197 514,03	Frais de gestion	1,79%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	32 378 982,19
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-510 806,67	-375 994,72
AFFECTATION		
Capitalisation	-510 806,67	-375 994,72
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	265 910,94	117 474,70
AFFECTATION		
Capitalisation	265 910,94	117 474,70

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
Actif net	32 378 401,71 €	26 197 514,03 €	24 171 702,82 €	23 143 058,24 €	17 259 309,30 €
Nombre de parts	1 663 543,3650	1 455 648,1990	1 361 370,7832	1 397 228,5621	1 069 148,3946
Valeur liquidative unitaire	19,46 €	18,00 €	17,76 €	16,56 €	16,14 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur le résultat	-0,30	-0,25	-0,29	-0,23	0,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,15	0,08	0,35	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : PRO BTP - REGARDBTP - Épargne Salariale, 93901 Bobigny Cedex 09 Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Internationales FCP	1 966 824,00	260	6,07%	
Regard Actions Dev Durable FCP	28 596 832,88	120 428	88,32%	
Regard Actions Euro FCP	1 808 332,11	507	5,58%	
Regard Monétaire	6 993,20	0,6	0,02%	
TOTAL TITRE OPC	32 378 982,19		100,00%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-54 872,21		-0,17%	
Disponibilités	54 291,73		0,17%	
TOTAL ACTIF NET	32 378 401,71		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

L'objectif de gestion de ce fonds est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance annualisée de 2% au-delà de l'EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone Euro, après prise en compte des frais courants. Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi de la valorisation des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque. L'allocation d'actifs est construite en fonction des anticipations de l'équipe sur les différents marchés et du niveau de risque présenté par chaque classe d'actifs. En fonction des anticipations de marchés, des données financières et des niveaux de risques l'équipe de gestion pourra désinvestir la totalité des actifs risqués du portefeuille. L'exposition (hors poche solidaire) à la classe d'actifs actions pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits obligataires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits monétaires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. La société de gestion adopte une approche ISR (Investissement Socialement Responsable) hors poche d'investissement solidaire.

Le FCPE investit en permanence entre 5 à 10% de son actif net en parts du Fonds Professionnel Spécialisé «ECOFI Contrat Solidaire». La partie non gérée en investissements solidaires qui représentera entre 90 et 95% de l'actif net sera investie au sein d'un portefeuille diversifié de valeurs Européennes associant plusieurs classes d'actifs entre elles et prenant en compte des critères extra-financiers dits «Investissement Socialement Responsable». Le fonds sera exposé, du fait de son investissement dans divers OPC, aux actions européennes de grandes capitalisations, aux placements obligataires investis sur les dettes des Etats de la zone Euro ainsi qu'aux obligations privées au minimum notées en catégorie «investment grade» (définie par les agences de notations ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). Le fonds pourra être également exposé, du fait de son investissement dans des OPC, aux placements monétaires. Le fonds pourra être totalement investi en OPC de droits français ou étranger et notamment ceux gérés par PRO BTP Finance. La sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 10.

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, au travers du Fonds Professionnel Spécialisé «ECOFI Contrat Solidaire».

■ Politique financière

Indice de référence : pas d'indice de référence

Composition des actifs :
Produits de taux maximum/minimum 100%
Actions maximum/minimum 100%

■ Politique d'investissement

La gestion du FCPE REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire est réalisée selon le concept de flexibilité décrit dans la présentation ci-dessus. Le choix d'allocation tactique flexible vise à assurer le plus possible la délivrance d'un rendement positif au porteur de parts en sélectionnant opportunément des classes d'actifs les plus rémunératrices dans un laps de temps plus ou moins long.

À cet effet nous utilisons principalement deux sortes d'indicateurs :
- Un premier indicateur purement quantitatif développé en interne par les équipes de gestion consiste à essayer de repérer sur divers espaces temporels des changements de comportements de volatilité sur les marchés d'actions, ceci afin d'éviter d'être investit sur ces marchés à l'occasion de baisses prononcées de ces derniers. Cet indicateur a été testé sur de longues périodes, il est pertinent et permet un comportement moins volatil du fonds.
- L'autre indicateur plus classique vise à utiliser les nombreuses variables macro-économiques et de marché à notre disposition ainsi que l'expérience acquise des équipes de gestion pour sélectionner les classes d'actifs traditionnelles les plus pertinentes à un moment donné.

Vous trouverez dans le graphique ci-dessous, une mise en lumière des mouvements intervenus en termes de classe d'actifs au cours de l'année 2017.

Comme l'année précédente, nous sommes restés à l'écart de la classe d'actif obligataire qui compte tenu d'une part des niveaux historiquement bas des taux d'intérêts en zone Euro et d'autre part au regard du processus engagé de remontée de taux aux Etats-Unis, ne présentait pas d'opportunité d'investissement.

Nous avons privilégié une allocation tactique réactive concentrée sur les actions de la zone Euro et sur le marché monétaire. Une des stratégies employées a été de renforcer l'exposition aux marchés d'actions après des baisses de marché prononcées et d'alléger graduellement ces mêmes positions quand elles se sont révélées créatrices de rendement.

Pour l'exposition à la classe d'actif «actions», nous avons utilisé le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale.

Pour l'exposition à la classe d'actif monétaire, nous avons utilisé les fonds Fédéral Support Trésorerie IR et BTP Trésorerie tous les deux gérés également avec des critères ISR.

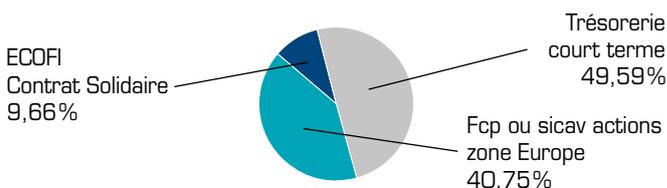
Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0.28% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire est passée de 13.80€ à 14.38 € le 29 décembre 2017, ce qui représente une performance, après frais de gestion, de 4.20%, ce fonds ne se comparant à aucun indice de référence.

Pour mémoire, sur l'exercice 2017, la performance des actions européennes était de +9%, la rémunération court terme est négative à -0,36%.

■ Composition de l'actif net

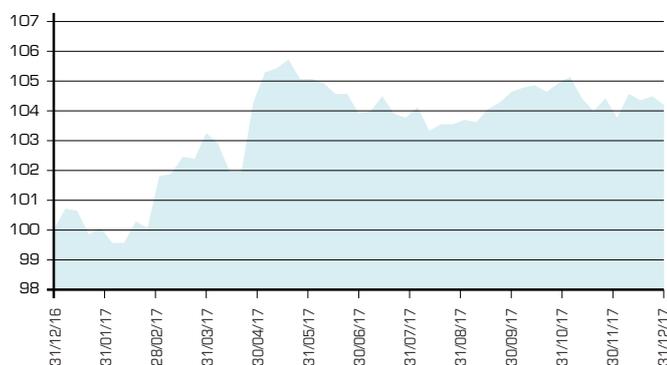


FCPE REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire

Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/13	31/12/14	31/12/15	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	2,26%	1,46%	1,48%	31,80%	19,95%	60,46%	59,77%	49,59%
Total produits de taux	2,26%	1,46%	1,48%	31,80%	19,95%	60,46%	59,77%	49,59%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe				58,70%	70,26%	29,49%	30,28%	40,75%
Fcp ou sicav actions internationales								
SICAV maître Choix solidaires	97,74%	98,54%	98,52%					
SICAV maître Choix solidaires				9,50%	9,79%	10,06%	9,95%	9,66%
Total actions et diversifiés	97,74%	98,54%	98,52%	68,20%	80,05%	39,54%	40,23%	50,41%
Total portefeuille	100,00%							
ACTIF NET	4 953 535,41	7 569 133,00	9 153 870,50	9 684 622,16	9 890 934,37	11 324 378,97	11 464 990,52	11 474 091,12
Valeur de la part	12,89 €	13,19 €	13,45 €	13,80 €	14,25 €	14,34 €	14,44 €	14,38 €
Évolution de la part depuis l'origine	28,90%	31,90%	34,50%	38,00%	42,50%	43,40%	44,40%	43,80%
Évolution de la part en 2017	-	-	-	-	3,26%	3,91%	4,64%	4,20%
Évolution de la part depuis le 31/12/13	-	2,33%	4,34%	7,06%	10,55%	11,25%	12,02%	11,56%
Nombre de parts	384 297,0845	573 758,3767	680 829,7801	701 916,0363	694 081,0728	789 582,2797	793 946,4553	797 734,3520
Capitalisation unitaire sur le résultat	0,00	0,00	0,00	-0,09	-0,06	-0,12	-0,19	-0,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,01	0,00	0,00	0,80	0,00	0,74	0,74	0,74
Capitalisation unitaire	0,01	0,00	0,00	0,71	-0,06	0,62	0,55	0,49

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire en 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	13,80
27/01/17	13,81
24/02/17	13,81
31/03/17	14,25
28/04/17	14,39
26/05/17	14,50
30/06/17	14,34
28/07/17	14,32
25/08/17	14,29
29/09/17	14,44
27/10/17	14,48
24/11/17	14,41
29/12/17	14,38

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/13	12,89
31/12/14	13,19
31/12/15	13,45
30/12/16	13,80
31/03/17	14,25
30/06/17	14,34
29/09/17	14,44
29/12/17	14,38

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	43,80%	4,20%

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire a reçu ses premières souscriptions le 05/07/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017 se sont élevées à 2,58 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 1,19 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 1,39 M€.

Au 29 décembre 2017, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire se monte à 11,47 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 797 734.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 6 200.

FCPE REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,28%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	2,07%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,06%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	100,09%	100,07%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,00%	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,17%	-0,07%
DISPONIBILITÉS	0,08%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	11 474	9 685

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	11 484 582,41	9 691 491,16
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	9 149,89	384,90
TOTAL DE L'ACTIF	11 493 732,30	9 691 876,06

Passif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	11 080 868,47	9 182 194,34
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	596 443,22	566 493,14
Résultat ^(a,b)	-203 220,57	-64 065,32
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	11 474 091,12	9 684 622,16
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES		
Comptes financiers	19 641,18	7 253,90
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	11 493 732,30	9 691 876,06

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres- Actif-Comptes financiers 0,08

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois- Actif- Comptes financiers 0,08

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat

	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	88,98	463,85
Résultats sur opérations financières	-88,98	-463,85
Frais de gestion et		
dotation aux amortissements	193 668,60	63 245,03
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-193 757,58	-63 708,88
Régularisation des revenus de l'exercice	-9 462,99	-356,44
RÉSULTAT	-203 220,57	-64 065,32

FCPE REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16	Créances et dettes	29/12/17
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	9 684 622,16	9 153 870,50	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	2 581 032,05	1 548 965,04	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	560 363,77	397 585,08	TOTAL DES CRÉANCES	0,00
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	1 265 246,56	844 248,28	Frais de gestion	19 641,18
- abondements de l'entreprise	376 057,04	241 433,86	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	6 871,39	4 816,09	TOTAL DES DETTES	19 641,18
Rachats	-1 191 385,82	-1 281 530,22		
Transferts			Compléments d'information	29/12/17
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	379 364,68	65 697,82	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	179 397,3566
Plus-values réalisées sur titres	535 528,76	548 519,14	Valeur des parts émises	2 581 032,05
Moins-values réalisées sur titres	-1 264,23		Nombre de parts rachetées	83 579,0409
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	1 191 385,82
Variation de la différence d'estimation des titres	59 315,78	-221 493,42	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-193 757,58	-63 708,88	Commissions de souscription perçues	6 871,39
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	6 871,39
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	11 474 091,12	9 684 622,16	Frais de gestion	1,79%

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-203 220,57	-64 065,32
AFFECTATION		
Capitalisation	-203 220,57	-64 065,32
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	596 443,22	566 493,14
AFFECTATION		
Capitalisation	596 443,22	566 493,14

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
Actif net	11 474 091,12 €	9 684 622,16 €	9 153 870,50 €	7 569 133,00 €	4 953 535,41 €
Nombre de parts	797 734,3520	701 916,0363	680 829,7801	573 758,3767	384 297,0845
Valeur liquidative unitaire	14,38 €	13,80 €	13,45 €	13,19 €	12,89
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,25	-0,09	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,74	0,80	0,00	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : PRO BTP - REGARDBTP - Épargne Salariale, 93901 Bobigny Cedex 09 Tél. 01 49 14 12 12
BTP Trésorerie	4 205 830,76	388,000	36,66%	
Regard Actions Dev. Durable	4 675 587,40	19 690,000	40,75%	
Fédéral sup. trésorerie	1 494 326,40	148,000	13,02%	
Ecofi Contrat Solidaire	1 108 837,85	1 091,000	9,66%	
TOTAL TITRE OPC	11 484 582,41		100,09%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-19 641,18		-0,17%	
Disponibilités	9 149,89		0,08%	
TOTAL ACTIF NET	11 474 091,12		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Classification « Actions de pays de la zone euro ».

Le FCPE REGARD ÉPARGNE PME est un fonds nourricier du FCP «Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF», également classé dans la catégorie «Actions de pays de la zone euro». À ce titre, le FCPE investit en permanence 98 à 100% de son actif en parts D- EUR du FCP «Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF». Le solde de 2%, au maximum, sera investi en liquidités. La performance du fonds sera inférieure à celle du FCP maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. L'objectif de gestion de ce fonds consiste à offrir une performance aussi proche que possible de celle du FCP maître «Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF», le fonds détenant de 98 à 100% de parts de ce dernier.

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

Politique financière

Composition des actifs :

Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF	de 98 à 100%
Liquidités maximum	2%

Politique d'investissement

Le FCPE investit en permanence 98 à 100% de son actif en parts D- EUR du FCP «Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF». Le solde de 2%, au maximum, sera investi en liquidités. La performance du fonds sera inférieure à celle du FCP maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. L'objectif de gestion de ce fonds consiste à offrir une performance aussi proche que possible de celle du FCP maître «Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF», le fonds détenant de 98 à 100% de parts de ce dernier (voir DICI joint) «De classification «Actions de pays de la zone euro», le FCP maître «Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF» a pour objectif de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice CAC PME GR Index (code Bloomberg : CACPG) («l'Indice de Référence»), représentatif des actions de petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire listées sur le marché Euronext Paris, et éligibles au PEA PME. Le niveau anticipé d'écart de suivi («tracking error») ex-post dans des conditions de marché normales est de 0.30%. Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres. L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site www.lyxoretf.com. La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds investit en permanence un minimum de 75% de ses actifs dans des titres PME/ETI éligibles au PEA/PME. Le Fonds respecte également en permanence les contraintes d'actifs lui permettant d'être acquis dans le cadre d'un PEA-PME, à savoir la détention de titres dont l'éligibilité est définie par les critères de l'INSEE, la société émettrice devant compter moins de 5 000 salariés, et son chiffre d'affaire annuel ne devra pas dépasser 1,5 milliard d'euros, ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros. La devise de la part est l'Euro (EUR). »

Vous trouverez ci-après le compte rendu de la gestion du fonds Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF.

Politique d'investissement du FCP Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF au cours de l'exercice

La valeur liquidative de la part D-EUR du FCP Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF évolue de 8.38% sur l'exercice (dividendes réinvestis) et s'établit à 9.6505 EUR au 29/12/2017, ce qui porte la performance du fonds à 1.31% depuis l'origine (dividendes réinvestis).

Le fonds réplique la performance de l'indice CAC PME GR, libellé en Euro (EUR), représentatif des 40 actions les plus grandes et plus liquides éligibles au PEA-PME.

Cet indice observe une évolution de 7.37% sur l'exercice.

Cet écart entre la performance annuelle de l'OPCVM et celle de son Indice de Référence s'explique par la résultante des différents paramètres ci-dessous :

- Les frais de fonctionnement et de gestion ainsi que les frais de gestion externes à la société de gestion
- Les coûts d'accès aux marchés locaux des titres de l'indexation répliquée
- Les coûts ou gains liés aux instruments utilisés dans le cadre de la réplification de l'indexation.

Afin de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance CAC PME GR, le FCP utilisera une méthode de réplification directe ce qui signifie que le FCP investira dans un panier d'actifs de bilan constitué des titres composant l'indice de référence.

À titre accessoire et toujours dans le but de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance de l'indice CAC PME GR, le FCP pourra également conclure des contrats sur instruments Financiers à terme ("IFT"). Les IFT conclus dans ce cadre pourraient notamment être des contrats de type Futures sur indices et/ou des swaps de couverture conclus pour minimiser le niveau d'écart de suivi ("Tracking Error") du FCP.

Au 29/12/2017, la quote part des actifs investis en titres éligibles au PEA est de 100%.

Le profil de risque et de rendement du fonds a été classé en catégorie 6 compte-tenu de son exposition à l'Indice de Référence.

Le panier d'actions détenu pourra être ajusté quotidiennement afin que sa valeur soit supérieure ou égale à 100% de l'actif net dans la plupart des cas.

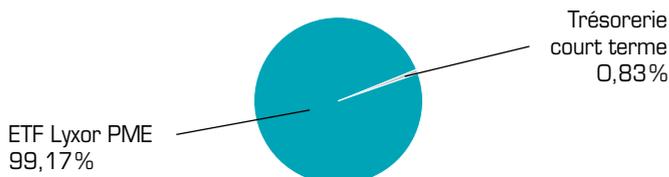
Le cas échéant, cet ajustement aura pour objectif que la valeur de marché du contrat d'échange à terme décrit ci-dessus soit inférieure ou égale à zéro, ce qui conduira à neutraliser le risque de contrepartie induit par le contrat d'échange.

Au 29/12/2017, la tracking error atteint le niveau de 0.1808% pour le FCP. Le niveau de la tracking error cible pour la période était de 0.3%.

L'écart entre la tracking error cible et la tracking error réalisée est non significatif, traduisant ainsi un respect de l'objectif de TE défini en début d'exercice.

Les chiffres relatifs aux performances passées sont relatifs à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Composition de l'actif net



Performances

Sur l'exercice, la valeur de la part est passée de 11 euros à 11.55 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +5%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à + 7.37%.

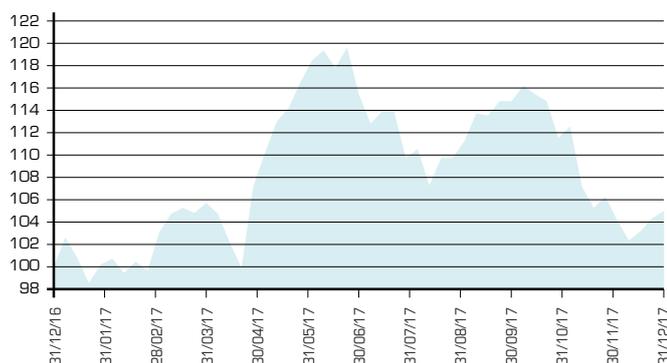
FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Composition des avoirs depuis 5 ans

	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires					
Trésorerie court terme	1,16%	1,58%	1,26%	1,33%	0,83%
Total produits de taux	1,16%	1,58%	1,26%	1,33%	0,83%
Fcp ou sicav actions zone Euro					
Fcp ou sicav actions zone Europe					
Fcp ou sicav actions internationales					
ETF Lyxor PME	98,84%	98,42%	98,74%	98,67%	99,17%
Total actions et diversifiés	98,84%	98,42%	98,74%	98,67%	99,17%
Total portefeuille	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	264 720,11	492 611,72	628 308,01	692 956,69	705 003,21
Valeur de la part	11,00 €	11,63 €	12,70 €	12,63 €	11,55 €
Évolution de la part depuis l'origine	10,00%	16,30%	27,00%	26,30%	15,50%
Évolution de la part en 2017	-	5,73%	15,45%	14,82%	5,00%
Évolution de la part depuis le 30/12/2016	-	5,73%	15,45%	14,82%	5,00%
Nombre de parts	24 059,6028	42 349,4607	49 478,4832	54 865,2501	61 047,4241
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,04	-0,04	-0,10	-0,14	-0,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	-0,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,08	-0,04	-0,10	-0,14	-0,19

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE PME EN 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	11,00
27/01/17	11,02
24/02/17	10,96
31/03/17	11,63
28/04/17	11,79
26/05/17	12,81
30/06/17	12,70
28/07/17	12,07
25/08/17	12,07
29/09/17	12,63
27/10/17	12,27
24/11/17	11,69
29/12/17	11,55

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/16	11,00
31/03/17	11,63
30/06/17	12,70
29/09/17	12,63
29/12/17	11,55

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
REGARD ÉPARGNE PME	15,50%	5,00%

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE PME a reçu ses premières souscriptions le 04/02/2016.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017 se sont élevées à 0,48 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,05 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 0,43 M€.

Au 29 décembre 2017, l'actif net de REGARD ÉPARGNE PME se monte à 0,705 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 61 047.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 8 355.

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,50%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	2,29%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,02%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre/Titre OPC/FIA	99,17%	98,84%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,00%	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,16%	-0,15%
DISPONIBILITES	0,99%	1,31%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	705	265

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC Maître	699 178,73	261 644,05
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	6 960,30	3 474,98
TOTAL DE L'ACTIF	706 139,03	265 119,03

Passif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	717 528,43	267 154,31
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-404,10	-1 264,27
Résultat ^(a,b)	-12 121,12	-1 169,93
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	705 003,21	264 720,11
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	1 135,82	398,92
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	706 139,03	265 119,03

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat

	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières	616,3	1 914,75
Charges sur opérations financières	9,89	
Résultats sur opérations financières	606,41	1 914,75
Frais de gestion et dotation aux amortissements	9 943,79	2 775,53
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-9 337,38	-860,78
Régularisation des revenus de l'exercice	-2 783,74	-309,15
RÉSULTAT	-12 121,12	-1 169,93

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	264 720,11	
Souscriptions dont :	478 905,55	253 325,23
- versement de la réserve spéciale de participation	101 794,04	53 997,45
- intérêts de retard versés par l'entreprise		
- versements volontaires des salariés	42 377,28	25 972,26
- abondements de l'entreprise	52 934,68	33 602,99
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	132,19	64,94
Rachats	-50 335,88	-13 827,17
Transferts		
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	281 799,55	139 752,53
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB		
Plus-values réalisées sur titres		
Moins-values réalisées sur titres		-523,14
Frais de transaction	-291,85	-199,77
Variation de la différence d'estimation des titres	21 342,66	26 805,74
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-9 337,38	-860,78
Autres éléments*		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	705 003,21	264 720,11

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-12 121,12	-1 169,93
AFFECTATION		
Capitalisation	-12 121,12	-1 169,93
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Créances et dettes	29/12/17
CRÉANCES	
Autres créances	
Total des créances	0,00
DETTES	
Frais de gestion	1 135,82
Autres dettes	
TOTAL DES DETTES	1 135,82

Compléments d'information	29/12/17
Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
Nombre de parts émises	41 459,2315
Valeur des parts émises	478 905,55
Nombre de parts rachetées	4 471,4102
Valeur des parts rachetées	50 335,88
Commission de souscription et/ou rachat	
Commissions de souscription perçues	132,19
Commissions de souscription rétrocédées	132,19
Frais de gestion	1,79%
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
Rétrocession de frais de gestion	

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-404,10	-1 264,27
AFFECTATION		
Capitalisation	-404,10	-1 264,27

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours du dernier exercice

	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	705 003,21 €	264 720,11 €
Nombre de parts	61 047,4241	24 059,6028
Valeur liquidative unitaire	11,55 €	11,00 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,19	-0,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,05

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat »

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net
TITRE OPC			
Lyxor ETF PEA PME	699 178,73	72 450,000	99,17%
TOTAL TITRE OPC	699 178,73		99,17%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-1 135,82		-0,16%
Disponibilités	6 960,30		0,99%
TOTAL ACTIF NET	705 003,21		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
PRO BTP - REGARDBTP - Épargne Salariale, 93901 Bobigny Cedex 09
 Tél. 01 49 14 12 12

ANNEXE AUX COMPTES

I. Méthodes de valorisation

Les règles de valorisation du Fonds Commun d'entreprise sont conformes aux instructions de l'AMF. Elles correspondent également aux usages de place.

II.1. Les actions et titres assimilés (bons, droits), les obligations

D'une manière générale, le cours retenu pour la valorisation du Fonds Commun de Placement est le premier cours de bourse coté le jour de la valorisation et à défaut le dernier cours connu.

Pour certains titres un cours d'un contributeur peut être retenu dans les cas suivants :

- Les titres ont une cotation trop ancienne,
- Les titres ont une cotation trop éloignée de leur valeur transactionnelle.

Dans ce cas, une liste des cours forcés est établie.

II.2. Les OPC

Ils sont valorisés à partir de la dernière valeur liquidative connue.

II.3. Les TCN

- Les TCN ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois sont valorisés par actualisation des flux futurs en retenant comme taux de valorisation soit la cotation du TCN soit un taux de référence déterminé par interpolation linéaire de la courbe des taux swap EONIA.
- Les TCN court terme ayant une maturité inférieure à 3 mois lors de l'acquisition sont valorisés au prix de revient.

II.4. Les options et les contrats à terme

- Les positions sur options négociables sur un marché organisé sont valorisées au prix du marché en retenant le dernier cours.
- Les positions sur des contrats à terme sont valorisées au prix du marché en retenant soit le cours de compensation (MATIF), soit le dernier cours (Marchés organisés étrangers sans cours de compensation).

II.5. Les prêts de titres

Les titres prêtés par le biais de prêts de titres sont estimés selon leur propre règle de valorisation et une indemnité calculée prorata temporis est déterminée pour le contrat de prêt.

II.6. Les titres en devise étrangère

Les titres en devise autre que l'euro sont valorisés selon la méthode relevant de leur catégorie en retenant comme taux de change les taux fournis par la BCE (Banque Centrale Européenne).

II.7. Les intérêts courus

- Pour les titres à revenu fixe (obligations, TCN), les intérêts courus sont calculés lors de chaque valorisation. Ce principe continue à s'appliquer pour les titres prêtés ou mis en pension. Le calcul est effectué en retenant les règles de places en terme de date de calcul et de méthode de calcul.

Pour les titres français, la méthode de calcul CNO (Comité de Normalisation Obligataire) est retenue. Pour les titres étrangers, la norme ISMA est appliquée.

- Pour les contrats monétaires (prêts de titres, pensions), des indemnités courues sont calculées.

En règle générale, les intérêts courus sont calculés à J+2 jours ouvrés pour les marchés obligataires et à J+1 calendaire pour les marchés monétaires (TCN, contrats monétaires). Cette règle peut faire l'objet d'exception pour certains marchés ou pour certains titres.

II. Éléments non audités par les commissaires aux comptes

Conformément aux règles de déontologie des OPC, il est précisé que :

- les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille ont été régulièrement exercés,
- aucune commission de mouvements n'a été perçue.

III. Frais de gestion

Les taux de frais de gestion appliqués sont les suivants :

	Frais de gestion TTC
REGARD ÉPARGNE Monétaire	0,15%
REGARD ÉPARGNE Obligataire	1,20%
REGARD ÉPARGNE Prudent	1,20%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	1,50%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	1,79%
REGARD ÉPARGNE Actions	1,79%
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	1,79%
REGARD ÉPARGNE PME	1,79%

Ces frais sont à la charge du fonds. Ils incluent les honoraires CAC qui sont réglés par la société de gestion.

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction et couvrent les frais de gestion financière, administrative, comptable, de conservation et distribution.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 29 DÉCEMBRE 2017

REGARD ÉPARGNE Monétaire

Fonds d'Épargne Salariale régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

PRO BTP FINANCE

7, rue du Regard - 75006 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 29 décembre 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCPE REGARD ÉPARGNE Monétaire, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi .

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un FIA, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIA à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe intégré à la partie relative aux règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels relatif à la première application du règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les comptes des fonds REGARD ÉPARGNE Obligataire, REGARD ÉPARGNE Prudent, REGARD ÉPARGNE Équilibre, REGARD ÉPARGNE Dynamique, REGARD ÉPARGNE Actions et REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire et REGARD ÉPARGNE PME ont été certifiés dans les mêmes termes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux FIA, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels

Fait à Courbevoie et Levallois-Perret, le 7 juin 2018

Les commissaires aux comptes :

PwC Audit
Frédéric SELLAM

MAZARS
Pierre MASIERI

POLITIQUE DE MEILLEURE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Cette présentation est une information sur la politique de meilleure sélection des intermédiaires à la date de publication de ce rapport annuel de gestion et ne constitue pas un compte-rendu de la mise en œuvre de la politique sur la période écoulée du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017

■ Objet de la politique de meilleure sélection

En tant que société de gestion de portefeuille, PRO BTP FINANCE doit agir au mieux des intérêts des fonds qu'elle gère lorsqu'elle transmet, pour exécution, à d'autres entités des ordres résultant de ses décisions de négocier des instruments financiers pour le compte des fonds gérés.

Elle applique donc une procédure de sélection de ses intermédiaires qui lui permet de garantir une exécution rapide et équitable des ordres, au mieux des intérêts des fonds gérés.

■ Critères de sélection des intermédiaires

PRO BTP FINANCE a des modalités de sélection des intermédiaires différentes selon qu'il s'agit de produits « actions » ou de produits de « taux ».

Pour les produits « actions », PRO BTP FINANCE sélectionne des intermédiaires en se basant notamment sur les critères suivants :

- des contreparties privilégiant un accès direct au marché pour une rapidité, ainsi qu'un suivi et un retour d'information plus fluide pour l'ordre exécuté ;
- des contreparties ayant un outil de routage intelligent des ordres (« Smart Order Router ») ;
- des contreparties disposant d'algorithmes de trading permettant le travail et l'exécution des ordres spécifiques ;
- des contreparties détenant un outil d'analyse et de simulation de « market impact » pour l'ensemble des marchés référencés ;
- l'interlocuteur personne physique à qui elle transmet

l'ordre (sales, sales trader) dispose d'un outil de cotation en temps réel pour l'ensemble des marchés sur lesquels la société de gestion intervient ;

- des contreparties pouvant fournir d'autres types de service (demande de prix spécifique sur une valeur pour une taille significative avec exigence d'une liquidité immédiate...);
- avoir la meilleure réactivité possible en terme de suivi des ordres en cours.

Pour les produits de « taux », PRO BTP FINANCE sélectionne des intermédiaires en se basant notamment sur les critères suivants.

Compte tenu de la spécificité de chaque marché, la sélection des intermédiaires pour les produits de taux d'intérêt est réalisée par catégorie de produits (emprunts d'États, emprunts privés, obligations convertibles, TCN et swaps). Le choix des intermédiaires se fait en fonction de leur capacité à offrir des services complémentaires et diversifiés.

Pour chaque catégorie de produit la sélection des intermédiaires prend en compte différents facteurs définis par la société de gestion, en particulier :

- la qualité du market-making, la taille des équipes, la couverture géographique,
- l'existence de pages contribuées et qualité des prix contribués,
- la participation à une plate-forme électronique,
- la présence sur le marché primaire.

PRO BTP FINANCE conserve une marge de souplesse par rapport à l'application de la politique de meilleure sélection des intermédiaires, notamment pour tenir compte de l'évolution des conditions de marché et d'environnement.

■ Suivi de la politique de meilleure sélection des intermédiaires

Cette politique est révisée annuellement, son efficacité est surveillée et adaptée si besoin.

Objectifs et Politique d'investissement

Le fonds a pour objectif la préservation du capital investi ainsi que la réalisation sur la période de placement recommandée d'une performance nette de frais proche de celle de l'indice de référence EONIA capitalisé. En cas de très faibles niveaux des taux d'intérêt du marché monétaire, le fonds pourra voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle. La stratégie d'investissement du fonds consiste à construire un portefeuille permettant de répondre à son objectif de gestion dans le respect de son profil de risque.

Les titres en portefeuille seront choisis en fonction de critères qualitatifs (qualité de notation minimale des instruments, risque de liquidité des entités émettrices, ...), quantitatifs (maturité, rendement, liquidité, ...) ainsi que des anticipations du gérant sur la partie courte de la courbe des taux de la zone euro.

Les investissements se limiteront à des actifs dont la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale est inférieure ou égale à 397 jours. La MMP (Maturité Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours. La DVMP (Durée de Vie Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, et calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers devra être inférieure ou égale à 120 jours.

Les titres en portefeuille seront majoritairement indexés sur la référence monétaire EONIA capitalisé, soit directement en raison de leurs conditions d'émission, soit indirectement après adossement à des contrats d'échange de taux d'intérêt (« swaps de taux »). Une gestion active du risque de taux sera possible et fonction des anticipations d'évolution des taux courts de la zone euro.

Chiffres clés

VL part C: 11 655.72 €

Actif net total du fonds en millions d'€ : 459.83 M€

Durée de placement recommandée

Moins de trois mois

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 1, niveau reflétant le risque des fonds monétaires court terme.

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale

Classification AMF : Monétaire court terme

Date de création : 04/08/2005

Affectation des revenus : Capitalisation

Indice de référence : Eonia Capitalisé

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%

Droits de sortie max : Néant

Frais de gestion max : 0,10% TTC

Commission de surperformance : Oui

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010450908

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour avant 11 heures, exécutées sur la base de la dernière valeur liquidative connue et réglées en J ouvré. Les ordres reçus après 11 heures seront exécutés sur la valeur liquidative suivante.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Yann VERRIER depuis le 02/05/2013

Données techniques

Sensibilité : 0.05

WAL (en jours) : 109

WAM (en jours) : 18

Nombre de lignes (dont OPC) : 53 (1)

Performances annualisées (Base 360 jours) et Volatilités

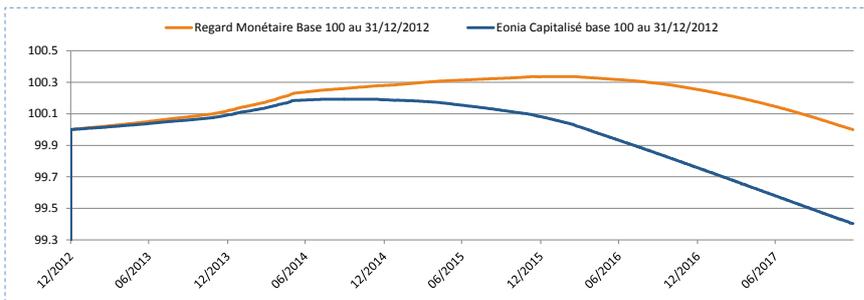
	Mensuelles						YTD et Annuelles				Volatilités*
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	
Regard Monétaire	-0.310%	-0.310%	-0.309%	-0.305%	-0.299%	-0.293%	-0.253%	-0.253%	-0.092%	0.000%	0.004%
Eonia Capitalisé	-0.340%	-0.346%	-0.350%	-0.352%	-0.353%	-0.354%	-0.354%	-0.354%	-0.258%	-0.118%	0.003%
Écart	0.031%	0.036%	0.041%	0.047%	0.053%	0.061%	0.101%	0.101%	0.166%	0.117%	0.001%

* Volatilités calculées sur les 52 dernières observations hebdomadaires.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

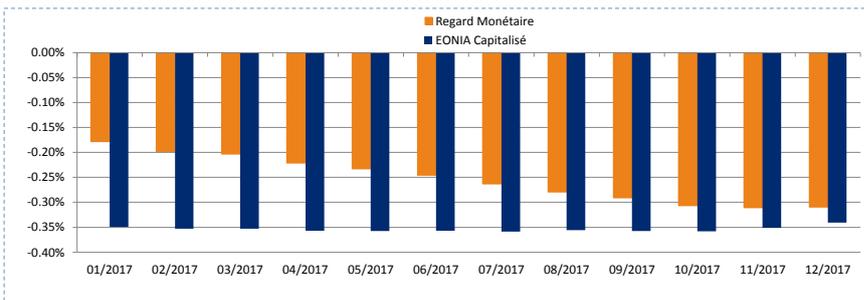
Performances cumulées sur les 5 dernières années



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances mensuelles annualisées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Historique fin de mois des Weighted-Average Life (WAL) et Maturity (WAM)

	01/2017	02/2017	03/2017	04/2017	05/2017	06/2017	07/2017	08/2017	09/2017	10/2017	11/2017	12/2017
WAL	111	102	87	104	114	109	111	105	120	111	109	109
WAM	15	14	11	18	17	14	16	12	10	12	16	18

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

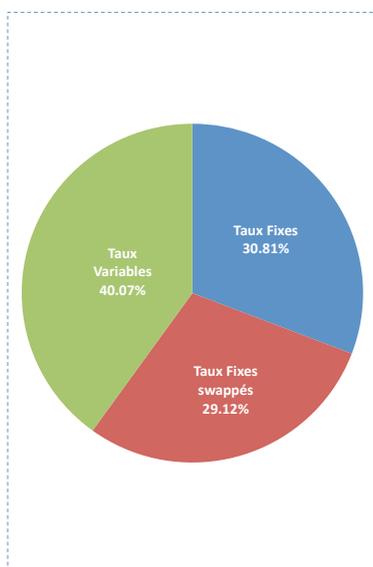
La réunion de la BCE n'a pas apporté beaucoup d'informations concernant l'évolution du QE sur 2018. Le principal intérêt réside dans la première publication des projections macroéconomiques pour 2020. L'inflation se rapprocherait de la cible de la BCE à 1,7%. Sur la période, les projections de croissance du PIB et de l'inflation ont été revues en hausse.

Le montant des programmes d'achat de titres privés: ABS, Purchase Programme et Covered Bond Purchase Programme 3 a progressé avec respectivement 25 et 241 Mds € à la fin du mois. La BCE achète au travers du Public Sector Purchase Programme (PSPP) 46 Mds€ ce mois-ci, portant le total du PSPP à 1889 Mds€. Le montant des achats de titres d'entreprise (CSPP) est de 3 Mds € pour un total de 132 Mds €. L'ensemble de ces achats porte l'Expanded Asset Purchase Programme à 2286 Mds€ à la fin du mois.

Le fixing moyen de l'EONIA est en hausse à -0.342%. Sur le marché interbancaire, l'Euribor 3 mois est resté stable, terminant le mois à -0.329%. Les spreads interbancaires sont stables à l'image du spread Euribor 3 mois / Swap Eonia 3 mois à 1bp en moyenne sur le mois.

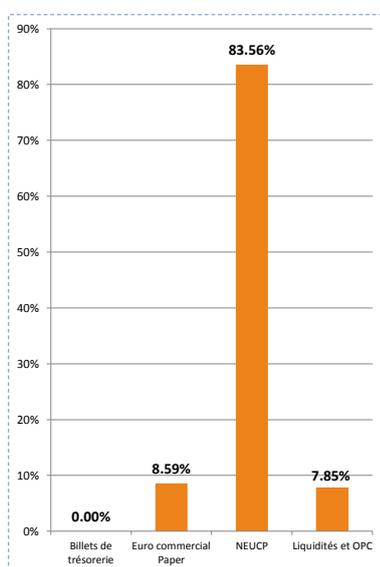
La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance, ce qui se traduit par des investissements principalement indexés sur l'EONIA OIS. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois est en hausse à 49%. Sur le mois, il y a eu 10 investissements à taux fixe avec une maturité moyenne à 3 mois, la WAM est en légère hausse à 18 jours à la fin du mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) est stable à 109 jours en fin de mois. Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier. Ces politiques de gestion se sont traduites au gré des renouvellements des tombées par une augmentation contre indice du rendement moyen du portefeuille. Sur le mois, la performance du fonds est -0,024% contre -0,026% pour l'indice de référence, soit une performance annualisée de -0,31% contre -0,34% pour l'EONIA capitalisé. Sur l'année, le portefeuille à une performance de -0,253%, contre -0,354% pour l'indice.

Répartition par type de taux



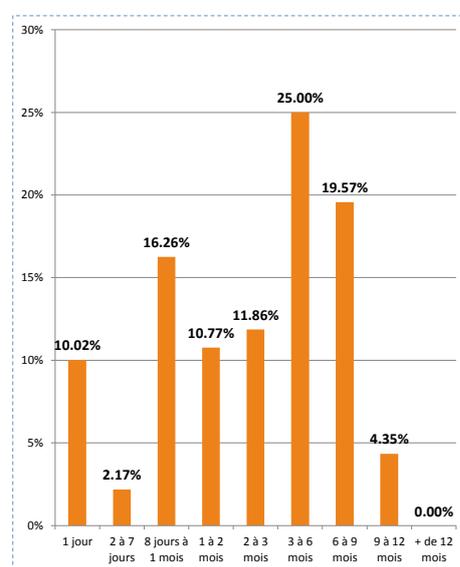
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par type d'instrument



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux Groupes en portefeuille

LIBELLE	POIDS	NOTATION
GRUPE CREDIT MUTUEL	10.86%	A1/P1
BNP PARIBAS	6.52%	A1/P1
Groupe BPCE	6.51%	A1/P1
SOCIETE GENERALE	4.34%	A1/P1
LA POSTE	4.34%	A1/P1
CAISSE REG.CDT AGRIC.MUTUEL	4.34%	A1/P1
UNION FINANCES GRAINS	3.70%	A1/P1
Engie SA	3.27%	A2/P2
Gecina SA	3.27%	A2/P2
Mercialys SA	3.26%	A2/P2

Sources : PRO BTP FINANCE

Exposition du portefeuille par rating et par maturité (hors liquidités et OPC)

	A1/P1	A2/P2	A3/P3	NR	Total
0 à 1 mois	5.65%	16.71%	-	-	22.36%
1 à 2 mois	3.54%	8.14%	-	-	11.69%
2 à 3 mois	1.89%	10.98%	-	-	12.87%
3 à 6 mois	18.86%	8.27%	-	-	27.13%
6 à 9 mois	17.69%	3.55%	-	-	21.24%
9 à 12 mois	4.72%	-	-	-	4.72%
+ de 12 mois	-	-	-	-	0.00%
Total	52.35%	47.65%	0.00%	0.00%	100.00%

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La Volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La Sensibilité Taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

WAL - Weighted average life

La Durée de Vie Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAL - Weighted average life - est le nombre de jours moyen jusqu'à la date de maturité des instruments financiers. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de crédit et au risque de liquidité. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 120 jours.

WAM - Weighted average maturity

La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAM - Weighted average maturity - est le temps moyen pondéré jusqu'à la prochaine révision du taux de référence des titres. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de taux. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 60 jours.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque lié à la commission de surperformance, risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC. La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS COURT TERME est principalement (60% minimum) exposé sur les titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 1 et 3.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C :	133,35 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	65,82 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 1-3 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DCI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083381

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
 Valorisateur : PRO BTP FINANCE
 Gérant : Stéphane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Court Terme	-0,34%	-0,14%	-0,15%	-0,34%	0,43%	3,71%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	-0,34%	-0,22%	-0,15%	-0,34%	0,85%	4,39%
Performance relative	0,00%	0,08%	0,00%	0,00%	-0,42%	-0,69%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

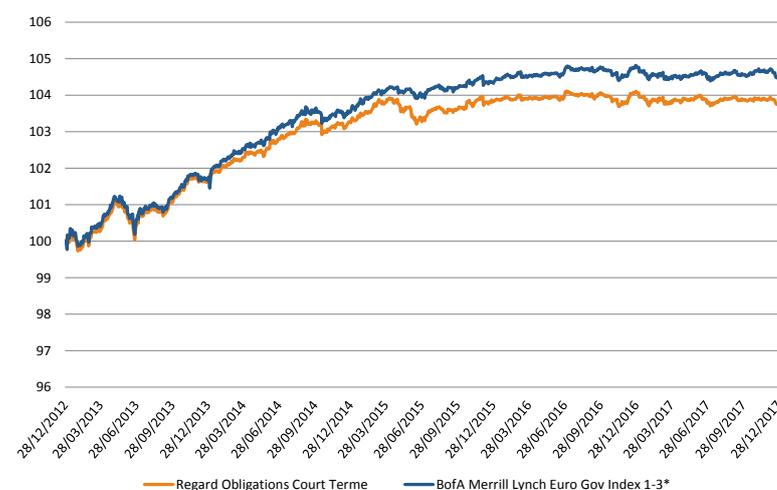
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2016	2015	2014	2013	2012
Regard Obligations Court Terme	0,21%	0,50%	1,61%	1,67%	4,05%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	0,37%	0,72%	1,84%	1,76%	4,53%
Performance relative	-0,16%	-0,21%	-0,22%	-0,09%	-0,48%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 28/12/2012)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 29/12/2017

Regard Obligations Court Terme	1,91
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3	1,87
Sensibilité relative	0,03 (101,8%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	0,40	0,41	0,48	0,46
Bêta		0,92		0,90
Tracking Error		0,13		0,25
Ratio d'information		0,06		-0,54

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Sur le trimestre les politiques monétaires des deux zones ont poursuivi leur divergence. La FED a ainsi réalisé sa 3ème hausse de taux de l'année en décembre, après avoir amorcé la réduction de son bilan en octobre. De son côté la BCE, a été contrainte à prolonger son programme d'achat d'actifs jusqu'en septembre 2018 à un rythme ramené à 30mlds EUR/mois. Le 10 ans allemand a évolué dans une fourchette 0,28 % à 0,50%. Fin décembre, il affiche un rendement de 0,43 % (/ 0,46 % fin septembre). La pente 2-10 ans a enregistré un aplatissement de 10 bp (105 bp) alors que sur la partie longue, le 10/30 ans a atteint un plus haut à 89 bp avant de revenir à 82 bp en fin d'année.

En termes de spreads inter-pays, un mouvement d'écartement a été enregistré sur les périphériques suite au résultat du référendum catalan. Les spreads se sont toutefois fortement resserrés par la suite soutenu par le message très accommodant de la BCE. Le Spread italien a atteint un plus bas à 134 bp début décembre avant de se réécarter de 23 bp en fin d'année. Sur le trimestre, les spreads (à 10 ans) se resserrent néanmoins de 9 bp sur l'Italie et 7 bp sur la France. A contrario, l'Espagne enregistre un écartement de 1 bp.

Gestion de l'OPC :

- La sensibilité de l'OPC a évolué entre 91 % et 103 % de l'indice de référence. L'évolution du Bund étant assez rangé, la gestion de la sensibilité a été assez opportuniste. Ainsi, fin novembre, le portefeuille a été sous-exposé à 0,33 % (vente de Bund futures) puis resensibilisé à 0,37 %. Une autre intervention entre 0,32 % et 0,36 % a été effectuée dans la 1ère quinzaine de décembre.

- Au niveau de la courbe des taux, la forte pentification du segment 10-30 nous a incités à initier une position d'aplatissement mi-novembre (achat de Bund 2042 et vente simultanée de contrats futures Bund). Cette stratégie mise en place lorsque la pente était de 89 bp a été débouclée aux alentours de 80 bp mi-décembre.

- En termes de gestion pays, le portefeuille est resté sous-exposé sur l'Italie du fait du risque politique. En début de période, le mouvement d'écartement des spreads observé suite au référendum sur l'indépendance de la Catalogne a été mis à profit à travers une réduction de la sous-exposition. La position initiale a toutefois été remise en place dans les jours suivants du fait de la reprise de la tendance à la compression du spread. La publication des prévisions d'émissions 2018 des différents Trésors nous a incité à modifier la position de fond du portefeuille. La position structurellement longue sur la Belgique a été remplacée par une surexposition sur les Pays-Bas dont les émissions seront en forte baisse en 2018 et les remboursements en hausse.

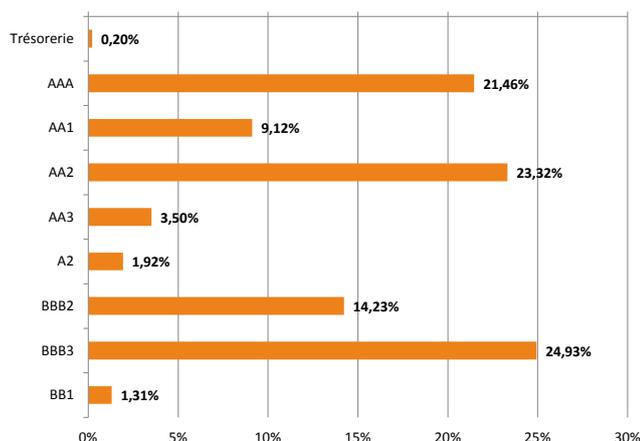
A noter, le 29/12, un achat de titres portugais a été effectué dans le cadre du rebalancement mensuel de l'indice (entrée du Portugal à compter de janvier 2018).

- Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

Nombre de lignes en portefeuille : 31 Quotient Durable : 100,09%

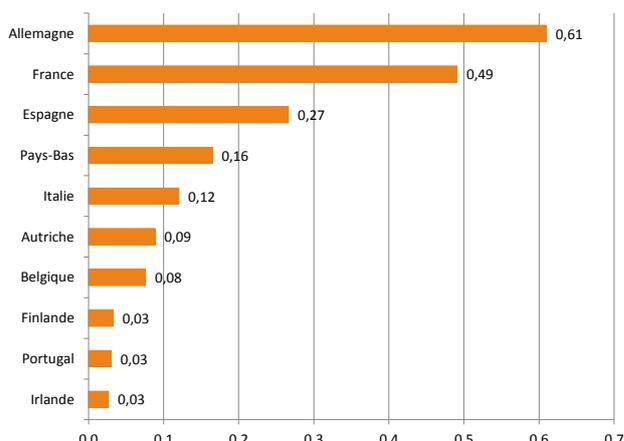
Sensibilité du portefeuille: 1,91

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

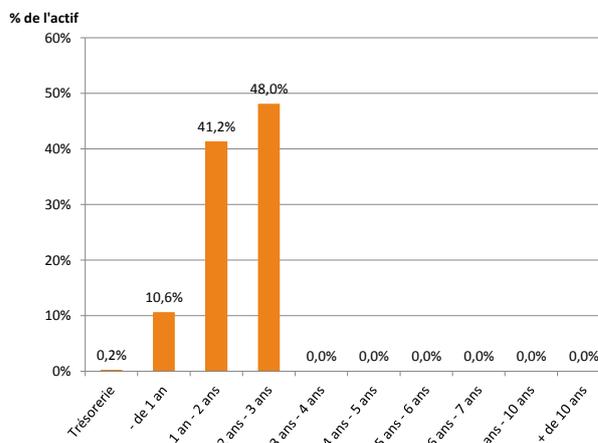
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	24,9%
Etat français	AA2	23,3%
Etat espagnol	BBB2	14,2%
Etat allemand	AAA	12,1%
Etat Néerlandais	AAA	9,4%
Etat finlandais	AA1	4,6%
Etat autrichien	AA1	4,5%
Etat belge	AA3	3,5%
Etat irlandais	A2	1,9%
Etat portugais	BB1	1,3%

Part des 10 premiers émetteurs : 99,8%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS LONG TERME est principalement (60% minimum) exposé sur des titres de créances, libellés en euros, émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 3 et 8. Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : **174,20 €**
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **372,64 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 5-7 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083373

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Long Terme	0,47%	-0,54%	0,22%	0,47%	4,54%	19,75%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	0,49%	-0,61%	0,26%	0,49%	5,32%	21,38%
Performance relative	-0,02%	0,06%	-0,04%	-0,02%	-0,77%	-1,63%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

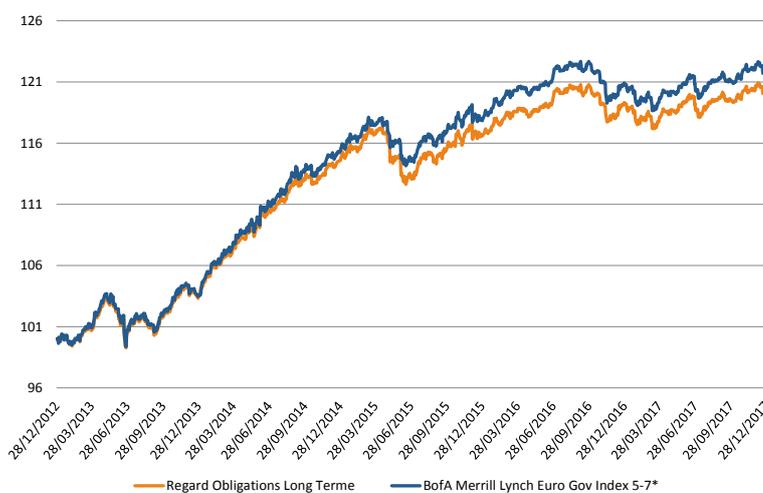
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2016	2015	2014	2013	2012
Regard Obligations Long Terme	2,16%	1,58%	10,84%	3,62%	12,31%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	2,32%	2,07%	11,62%	3,61%	13,32%
Performance relative	-0,16%	-0,49%	-0,78%	0,01%	-1,01%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 28/12/2012)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 29/12/2017

Regard Obligations Long Terme	5,53
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	5,49
Sensibilité relative	0,04 (100,6%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	2,37	2,46	2,67	2,63
Bêta	0,96	0,96	1,00	1,00
Tracking Error	0,18	0,18	0,47	0,47
Ratio d'information	-0,13	-0,13	-0,52	-0,52

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Sur le trimestre les politiques monétaires des deux zones ont poursuivi leur divergence. La FED a ainsi réalisé sa 3^{ème} hausse de taux de l'année en décembre, après avoir amorcé la réduction de son bilan en octobre. De son côté la BCE, a été contrainte à prolonger son programme d'achat d'actifs jusqu'en septembre 2018 à un rythme ramené à 30mlds EUR/mois. Le 10 ans allemand a évolué dans une fourchette 0,28 % à 0,50%. Fin décembre, il affiche un rendement de 0,43 % (/ 0,46 % fin septembre). La pente 2-10 ans a enregistré un aplatissement de 10 bp (105 bp) alors que sur la partie longue, le 10/30 ans a atteint un plus haut à 89 bp avant de revenir à 82 bp en fin d'année.

En termes de spreads inter-pays, un mouvement d'écartement a été enregistré sur les périphériques suite au résultat du référendum catalan. Les spreads se sont toutefois fortement resserrés par la suite soutenu par le message très accommodant de la BCE. Le spread italien a atteint un plus bas à 134 bp début décembre avant de se réécarter de 23 bp en fin d'année. Sur le trimestre, les spreads (à 10 ans) se resserrent néanmoins de 9 bp sur l'Italie et 7 bp sur la France. A contrario, l'Espagne enregistre un écartement de 1 bp.

Gestion de l'OPC :

La sensibilité de l'OPC a évolué entre 95 % et 101 % de l'indice de référence. L'évolution du Bund étant assez rangé, la gestion de la sensibilité a été assez opportuniste. Ainsi, fin novembre, le portefeuille a été sous-exposé à 0,33 % (vente de Bund futures) puis resensibilisé à 0,37 %. Une autre intervention entre 0,32 % et 0,36 % a été effectuée dans la 1^{ère} quinzaine de décembre.

Au niveau de la courbe des taux, la forte pentification du segment 10-30 nous a incités à initier une position d'aplatissement fin-octobre (achat de contrat Buxl et vente simultanée de Bund). Cette stratégie mise en place lorsque la pente était de 86,5 bp a été débouclée aux alentours de 80 bp mi-décembre.

En termes de gestion pays, le portefeuille est resté sous-exposé sur l'Italie du fait du risque politique. En début de période, le mouvement d'écartement des spreads observé suite au référendum sur l'indépendance de la Catalogne a été mis à profit à travers une réduction de la sous-exposition. La position initiale a toutefois été remise en place dans les jours suivants du fait de la reprise de la tendance à la compression du spread.

La publication des prévisions d'émissions 2018 des différents Trésors nous a incité à modifier la position de fond du portefeuille. La position structurellement longue sur la Belgique a été remplacée par une surexposition sur les Pays-Bas dont les émissions seront en forte baisse en 2018 et les remboursements en hausse.

A noter, le 29/12, un achat de titres portugais a été effectué dans le cadre du rebalancement mensuel de l'indice (entrée du Portugal à compter de janvier 2018).

Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

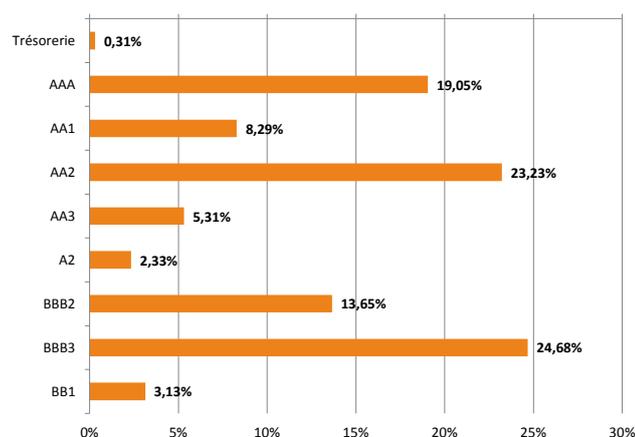
Inform

Nombre de lignes en portefeuille : 39

Quotient Durable : 100,02%

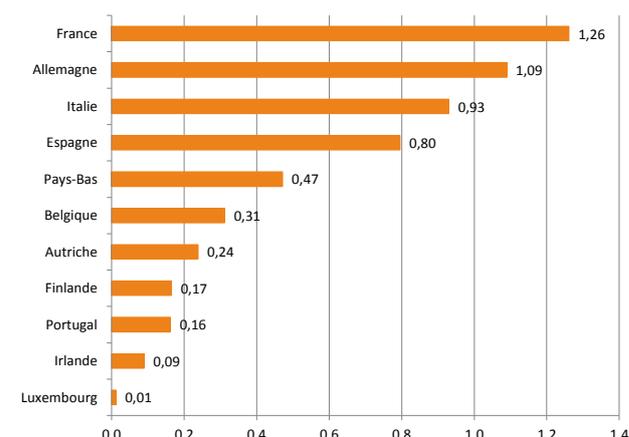
Sensibilité du portefeuille: 5,53

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

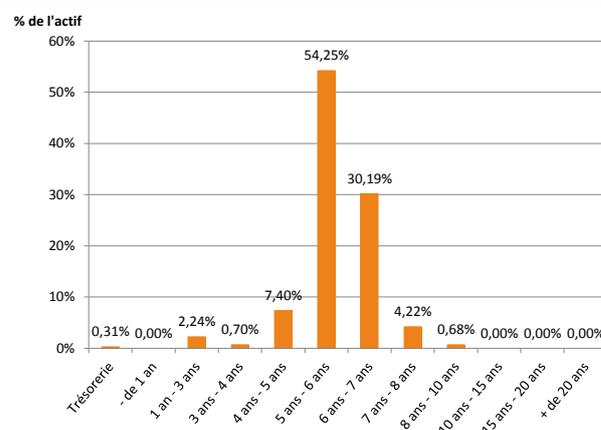
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	24,7%
Etat français	AA2	23,2%
Etat espagnol	BBB2	13,7%
Etat Néerlandais	AAA	9,5%
Etat allemand	AAA	9,4%
Etat belge	AA3	5,3%
Etat autrichien	AA1	4,3%
Etat finlandais	AA1	3,9%
Etat portugais	BB1	3,1%
Etat irlandais	A2	2,3%

Part des 10 premiers émetteurs : 99,6%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

L'indice de référence est l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

Le fonds investit au minimum à 90% de son actif net sur des emprunts du secteur privé libellés en euros, dont les émetteurs possèdent leur siège social dans la zone euro ou non. Les investissements se porteront sur des émetteurs du secteur privé ayant une notation minimum « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch et répondant à des exigences d'ISR (Investissement Socialement Responsable). Les principales sources de performances résident dans une gestion active du niveau de sensibilité globale et de sa répartition sur les différents segments de courbe de taux (fourchette de sensibilité entre 1 et 6), du niveau d'exposition au risque crédit, de l'allocation en termes de notation et de la sélection des émetteurs du secteur privé, tant au niveau de choix des valeurs que de l'allocation sectorielle.

Dans la limite de 5% maximum, le fonds pourra être investi sur des émetteurs n'étant pas encore couverts par une notation ISR.

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE(www.probtptfinance.com)

Chiffres clés

VL part C : **133,14 €**
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **158,15 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indice de référence : Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 07/01/2010
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010822130

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
 Valorisateur : PRO BTP FINANCE
 Gérant : David EDERY, depuis le 06/11/2013

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Privées ISR	1,47%	-0,17%	0,28%	1,47%	5,67%	16,35%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	1,64%	-0,23%	0,28%	1,64%	5,97%	15,07%
Performance relative	-0,17%	0,06%	0,00%	-0,17%	-0,30%	1,28%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

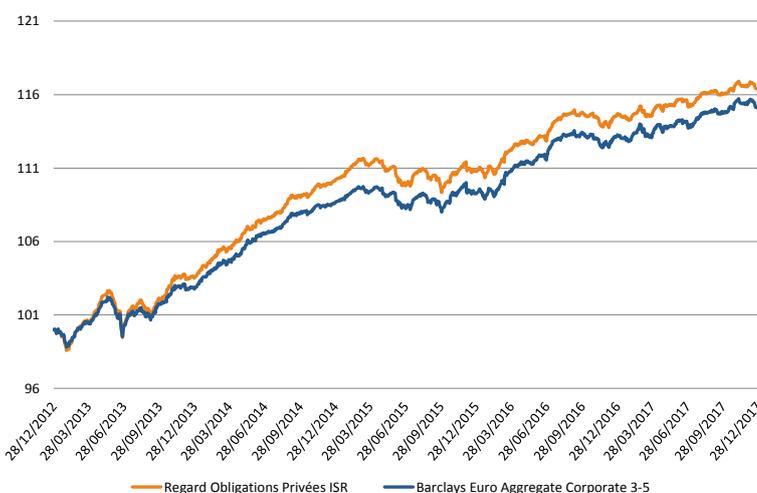
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2016	2015	2014	2013	2012
Regard Obligations Privées ISR	3,47%	0,51%	6,40%	3,62%	12,66%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	3,55%	0,55%	5,67%	2,87%	13,17%
Performance relative	-0,08%	-0,04%	0,73%	0,75%	-0,51%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performance sur 5 ans (base 100 au 28/12/2012)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité taux au 29/12/2017

Regard Obligations Privées ISR	3,48	
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	3,74	
Sensibilité relative	-0,26	(93,1%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	1,18	1,35	1,41	1,43
Bêta	0,86		0,96	
Tracking Error	0,30		0,34	
Ratio d'information	-0,56		-0,28	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Aux Etats-Unis, l'activité reste largement dirigée par la demande domestique et plus particulièrement la consommation des ménages. Par exemple, l'indice de confiance des ménages du « Conference Board » enregistre la moyenne trimestrielle la plus élevée depuis 17ans à 125,6. En somme, les données économiques (production industrielle et ventes de détails en accélération au T4) et les indicateurs avancés du 4ème trimestre suggèrent que l'activité devrait maintenir une croissance toujours très robuste après l'expansion de 3,2% t/t ann. observée au T3. Par ailleurs, le marché de l'emploi reste très tendu (174k créations d'emplois non agricoles en moyenne mensuelle de janvier à novembre) et favorise une croissance des salaires robuste. Néanmoins, l'inflation sous-jacente (« core PCE ») peine à accélérer et enregistre 1,5% l'an en novembre après 1,4% l'an en septembre. Cette évolution reflète pleinement le délai d'ajustement des prix aux améliorations du marché du travail. En zone euro, l'amélioration de la conjoncture se reflète également dans les enquêtes de confiance et dans les données réelles. Par exemple, l'indice de sentiment économique de la commission européenne pointe à 114,6, un plus haut depuis 17 ans. Dans l'ensemble, la croissance reste particulièrement inclusive et devrait se poursuivre à un rythme encore robuste au T4 (après 0,6% t/t au T3). Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle et devrait continuer d'absorber la main d'œuvre disponible à un rythme similaire à celui observé au T3 de 1,7% l'an. En conséquence, les pressions salariales restent faibles. Sans son ingrédient principal (salaires), l'inflation sous-jacente (« core IPCH») peine à accélérer à 0,9% l'an en novembre ; elle reste ainsi contenue dans un corridor entre 0,6% et 1,2% l'an depuis près de 4 ans.

Par ailleurs, les politiques monétaires des deux zones ont poursuivi leur divergence programmée (qui reflète des positions différentes dans leur cycle économique respectif). La réserve fédérale américaine (FED) a ainsi réalisé sa 3ème hausse de taux de l'année en décembre, après avoir amorcé la réduction de son bilan en octobre. De son côté la Banque Centrale Européenne (BCE), a été contrainte à prolonger son programme d'achat d'actifs jusqu'en septembre 2018 à un rythme ramené à 30mlds EUR/mois (contre 60 mlds EUR/mois).

L'indice crédit 3-5 s'est resserré de 13 bp sur la période, porté par une surperformance des dettes subordonnées corporates et financières. L'indice clôture l'année sur des niveaux de 26 bp contre la courbe swap. Le rendement moyen de l'indice est de 0,41%.

Sur le trimestre, le portefeuille Regard Obligations Privées ISR affiche une performance de 0,28%, identique à l'indice Barclays crédit 3-5 ans. Le fonds est pénalisé par sa sous sensibilité crédit contre l'indice de référence, notamment via une sous exposition marquée sur les dettes senior. Celle-ci est compensée par une surexposition des dettes subordonnées financières et corporates en portefeuille.

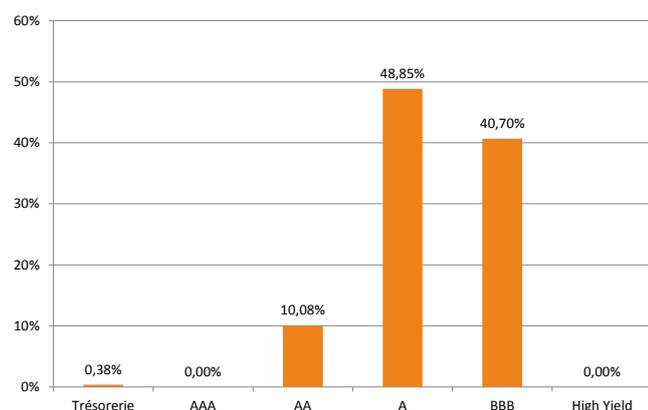
Sur l'année 2017, le portefeuille Regard Obligations Privées ISR affiche une performance de 1,47% contre une performance de 1,64% pour l'indice Barclays crédit 3-5 ans, soit une sous-performance de 17 bp. Cette sous performance s'explique par la sous sensibilité crédit marquée de l'indice, notamment sur les senior ; que ne compense par la surexposition des dette subordonnées sur l'année.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 87

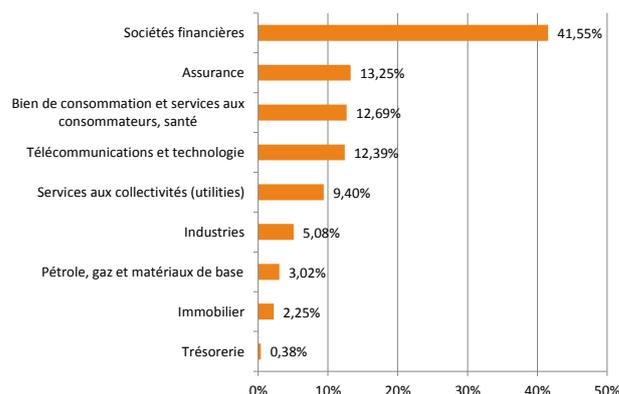
Sensibilité du portefeuille: 3,48

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition Sectorielle (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux émetteurs

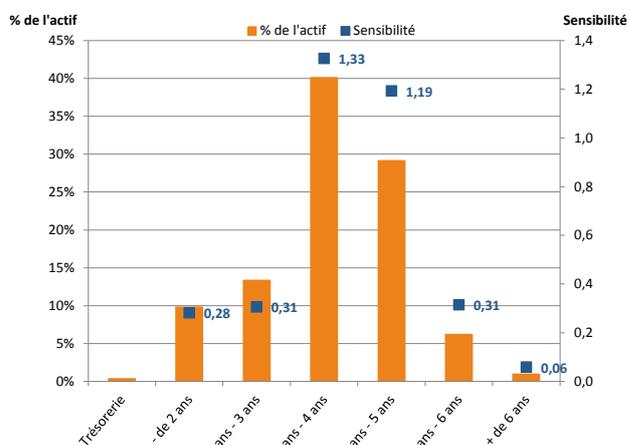
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Emetteurs	Secteurs	% actif
ING Groep NV	Sociétés financières	3,5%
BNP PARIBAS	Sociétés financières	3,4%
Aviva PLC	Assurance	3,0%
SOCIETE GENERALE	Sociétés financières	2,9%
GROUPE CREDIT MUTUEL	Sociétés financières	2,7%
FORD	Bien de consommation et services aux consommateurs, santé	2,6%
JPMorgan Chase & Co	Sociétés financières	2,6%
Citigroup Inc	Sociétés financières	2,6%
Engie SA	Services aux collectivités (utilities)	2,6%
Iberdrola SA	Services aux collectivités (utilities)	2,4%

Part des 10 premiers émetteurs : 28,5%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques de gestion, notamment des Instruments Financiers à Terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50.

L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations de l'Union européenne. Il est calculé dividendes réinvestis.

Le fonds, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions des pays de l'Union européenne, opère une gestion active et sélectionne les actions et tous autres titres de capital, principalement des pays de l'Union européenne, émis par des sociétés répondant à des exigences d'ISR (investissement socialement responsable), le jugement des performances sociales et environnementales des sociétés s'appuyant principalement sur l'expertise et la notation de sociétés spécialisées comme VIGEO selon les critères suivants : Ressources humaines, Environnement, Comportement sur les marchés (Clients / Fournisseurs), Gouvernance, Société civile et Droits humains. Les actions sélectionnées appartiennent à une liste de titres éligibles, faisant eux-mêmes partie des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes (Stoxx Europe Large 200).

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE(www.probtpfinance.com)

Chiffres clés

VL part C :	237,46 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	158,08 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Actions des pays de l'Union européenne
 Indice de référence : Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 25/06/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083357

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Valorisateur : PRO BTP FINANCE
Gérant : Corinne SCOFFONI, depuis la création

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Développement Durable	10,69%	0,67%	-0,19%	10,69%	22,97%	53,41%
Stoxx Europe 50 Net Return	9,00%	0,74%	0,56%	9,00%	16,29%	45,77%
Performance relative	1,69%	-0,07%	-0,75%	1,69%	6,67%	7,63%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

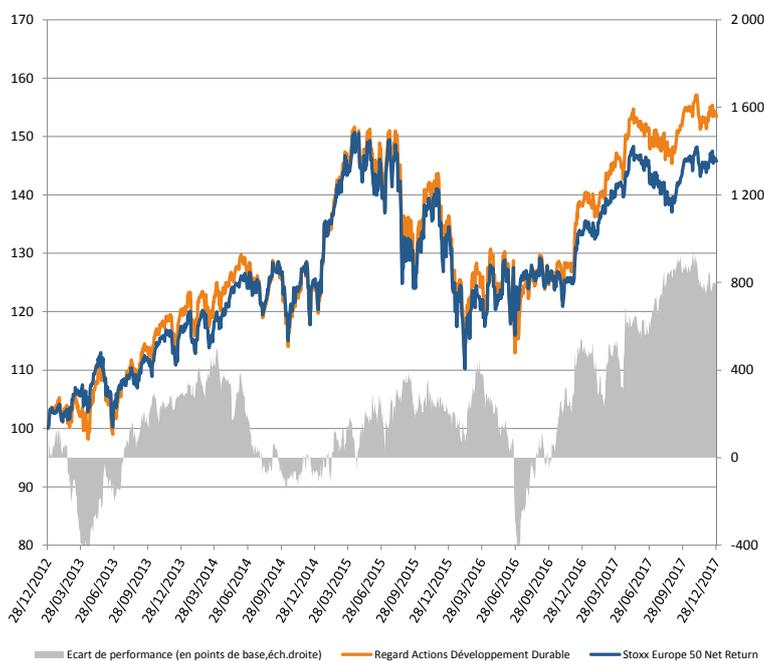
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2016	2015	2014	2013	2012
Regard Actions Développement Durable	2,71%	8,72%	3,03%	20,03%	19,22%
Stoxx Europe 50 Net Return	0,65%	6,52%	6,17%	17,10%	12,98%
Performance relative	2,06%	2,21%	-3,14%	2,93%	6,24%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 28/12/2012)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	8,89	7,85	16,23	15,52
Bêta	1,06		1,02	
Tracking Error	3,24		3,76	
Ratio d'information	0,48		0,49	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

La politique a occupé le devant de la scène en décembre, avec les baisses d'impôts approuvées par le Congrès aux États-Unis et l'accord sur la première phase des négociations du Brexit ouvrant la voie aux discussions sur un accord commercial entre l'Union européenne et le Royaume Uni. Par ailleurs, en Espagne, les partis séparatistes ont remporté une courte majorité au parlement catalan mais ils devront s'entendre sur le choix d'un président et d'une stratégie pour la région. Aux États-Unis, l'activité reste largement dirigée par la demande domestique et plus particulièrement la consommation des ménages. Par exemple, l'indice de confiance des ménages du « Conference Board » enregistre la moyenne trimestrielle la plus élevée depuis 17 ans à 125,6. En somme, les données économiques (production industrielle et ventes de détails en accélération au T4) et les indicateurs avancés du 4ème trimestre suggèrent que l'activité devrait maintenir une croissance toujours très robuste après l'expansion de 3,2% t/t ann. observée au T3. Par ailleurs, le marché de l'emploi reste très tendu (174k créations d'emplois non agricoles en moyenne mensuelle de janvier à novembre) et favorise une croissance des salaires robuste. Néanmoins, l'inflation sous-jacente (« core PCE ») peine à accélérer et enregistre 1,5% l'an en novembre après 1,4% l'an en septembre. Cette évolution reflète pleinement le délai d'ajustement des prix aux améliorations du marché du travail. En zone euro, l'amélioration de la conjoncture se reflète également dans les enquêtes de confiance et dans les données réelles. Par exemple, l'indice de sentiment économique de la commission européenne pointe à 114,6, un plus haut depuis 17 ans. Dans l'ensemble, la croissance reste particulièrement inclusive et devrait se poursuivre à un rythme encore robuste au T4 (après 0,6% t/t au T3). Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle et devrait continuer d'absorber la main d'œuvre disponible à un rythme similaire à celui observé au T3 de 1,7% l'an. En conséquence, les pressions salariales restent faibles. Sans son ingrédient principal (salaires), l'inflation sous-jacente (« core IPC») peine à accélérer à 0,9% l'an en novembre ; elle reste ainsi contenue dans un corridor entre 0,6% et 1,2% l'an depuis près de 4 ans. Par ailleurs, les politiques monétaires des deux zones ont poursuivi leur divergence programmée (qui reflète des positions différentes dans leur cycle économique respectif). La réserve fédérale américaine (FED) a ainsi réalisé sa 3ème hausse de taux de l'année en décembre, après avoir amorcé la réduction de son bilan en octobre. De son côté la Banque Centrale Européenne (BCE), a été contrainte à prolonger son programme d'achat d'actifs jusqu'en septembre 2018 à un rythme ramené à 30mlds EUR/mois (contre 60 mlds EUR/mois).

C'est un mois de décembre plutôt terne et peu actif sur les marchés qui clôt une année 2017 pourtant exceptionnelle pour les marchés actions mondiaux avec un gain de 20%, la meilleure année depuis 2013, tirée par les marchés émergents et les États Unis en particulier. L'année a aussi été caractérisée par un paradoxe : un risque politique omniprésent et une volatilité historiquement basse favorable à l'investissement en actions. La hausse des indices européens en 2017 est toutefois plus modeste, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes terminant l'année sur une progression de 5,56%, à comparer avec +25,08% pour l'indice phare de la Bourse américaine. L'Europe a été pénalisée par des tensions politiques : entre les élections en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Autriche et la montée du populisme en Europe de l'Est ou les velléités indépendantistes de la Catalogne.

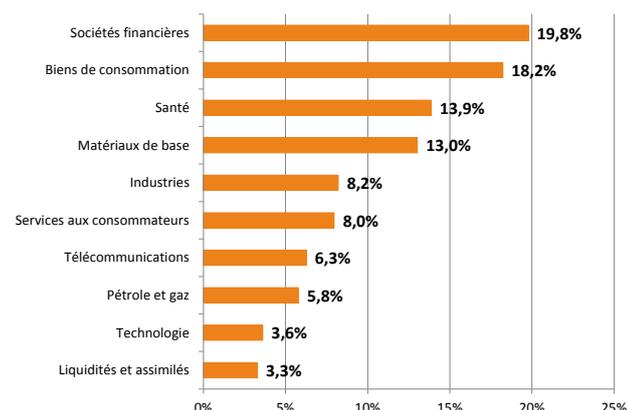
Sur le fonds RADD, le dernier trimestre de 2017a été actif en termes d'arbitrage. Les ventes ou allègements ont porté soit sur des sociétés dont les cours avaient atteint leur objectif de valorisation (Airbus, BMW, Sodexo, DSM, Société Générale), et également une valeur devenue non éligible sur le plan ISR (Daimler). En contrepartie, de nouvelles valeurs ont été introduites en portefeuille (St Gobain, Novo Nordisk, Fiat, Kering, Adidas, Vivendi, Commerzbank) et des lignes déjà existantes ont été renforcées (Inditex, Reckitt, Unilever, Cap Gemini, Crédit Agricole).

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 56 (0)

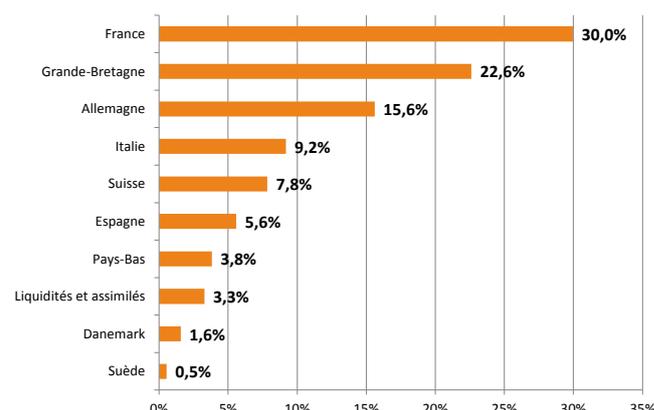
Exposition au risque action : 96,72%

Répartition sectorielle (hors futures et options sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (hors futures et options sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
TOTAL SA	Pétrole et gaz	3,4%
Nestlé SA	Biens de consommation	2,9%
AstraZeneca PLC	Santé	2,7%
Novartis AG	Santé	2,7%
Siemens AG	Industries	2,6%
BBVA	Sociétés financières	2,6%
ALLIANZ SE	Sociétés financières	2,5%
Eni SpA	Pétrole et gaz	2,4%
BASF SE	Matériaux de base	2,4%
Sanofi	Santé	2,4%

Part des 10 premiers émetteurs : 26,8%

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du trimestre (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
FIAT CHRYSLER	A	Biens de consommation	DAIMLER AG	V	Biens de consommation
SAINT-GOBAIN	A	Industries	KONINKLIJKE DSM NV	V	Matériaux de base
NOVO NORDISK B	A	Santé	AIRBUS GROUP	V	Industries
ADIDAS AG	A	Services aux consommateurs	BAYERISCHE MOTORENWERKE AG BMW	V	Biens de consommation
KERING	A	Services aux consommateurs	ARCELOR MITTAL	AI	Matériaux de base

A : Achat
R : Renforcement

V : Vente
AI : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque en capital, risque actions, risque de crédit, risque de taux, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidités, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

L'univers d'investissement du fonds Regard Actions Internationales est composé de l'ensemble des marchés internationaux, lesquels sont divisés en quatre grandes zones géographiques : les Etats-Unis, l'Europe, le Japon et les marchés émergents. Le fonds se divise donc en quatre poches, chacune ayant la même philosophie de gestion, à savoir :

- tous les styles de gestion (croissance, valorisation, mixte) sont présents au sein de chaque poche,
- toutes les tailles de capitalisations sont présentes au sein de chaque poche. Cela implique une exposition en petites et moyennes capitalisations ainsi qu'en grandes capitalisations au sein de chaque poche,
- tous les types de gestion (gestion fondamentale, gestion quantitative, multigestion...) sont présents au sein de chaque poche avec pour seule condition que le produit sélectionné opère une gestion active.

Chiffres clés

VL part C : 5 433,80 €
 Actif net total du fonds en millions d'€ : 197,43 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Actions internationales
 Indice de référence : MSCI WORLD Euro dividendes réinvestis
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 01/04/1988
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007432083

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
 Valorisateur : PRO BTP FINANCE
 Gérant : Mathias ANGE, depuis le 02/01/2006

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions internationales	8,28%	0,61%	3,51%	8,28%	28,95%	86,41%
MSCI World Euro DR	7,51%	0,64%	3,87%	7,51%	31,19%	92,60%
Performance relative	0,77%	-0,03%	-0,37%	0,77%	-2,24%	-6,19%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

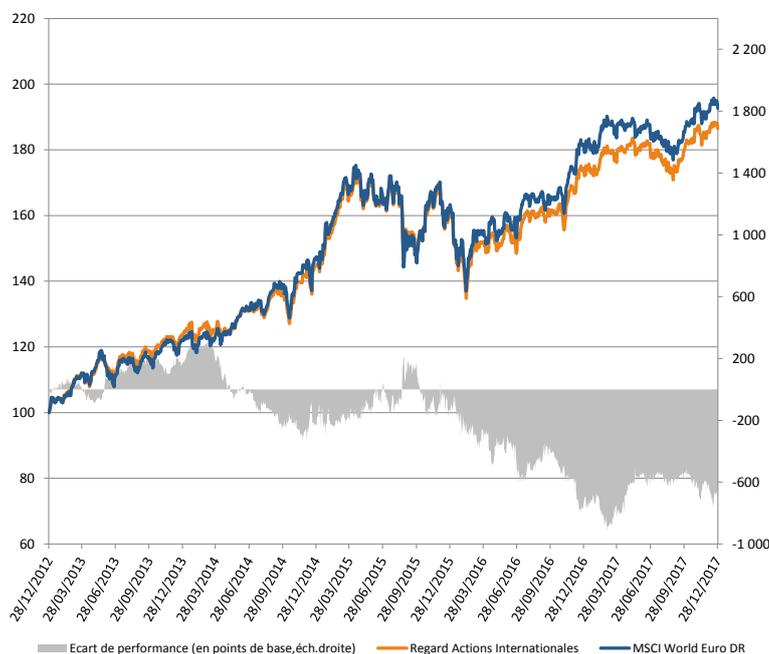
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2016	2015	2014	2013	2012
Regard Actions internationales	7,00%	11,05%	16,53%	23,09%	14,50%
MSCI World Euro DR	10,73%	10,42%	19,50%	21,20%	14,05%
Performance relative	-3,72%	0,63%	-2,96%	1,88%	0,45%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 28/12/2012)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	7,05	7,52	13,43	14,55
Bêta	0,92		0,91	
Tracking Error	1,54		2,47	
Ratio d'information	0,46		-0,23	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Les marchés actions internationaux ont affiché des progressions solides sur ce dernier trimestre de l'année, terminant pour la plupart à proximité de leurs plus hauts historiques. Le MSCI Monde en euros termine l'année 2017 sur une hausse de +7,5%. Cette performance a toutefois été pénalisée par la hausse de l'Euro. En dollar, la hausse est spectaculaire car elle avoisine les +23%. En devises locales, le marché américain a été le principal moteur de cette avancée. A titre d'exemple, le S&P500 dénombre plus d'une soixantaine de records historiques sur l'année, c'est plus de 70 pour le Nasdaq. Concernant le 4ème trimestre, plusieurs facteurs ont contribué à la bonne tenue de l'indice Monde. En effet, la parité €//\$ s'est stabilisée sur des niveaux satisfaisants des deux côtés de l'Atlantique, les indicateurs macroéconomiques et microéconomiques sont restés solides et le dirigeant nord-coréen a moins fait parler de lui. En parallèle, les dernières réunions des banques centrales n'ont pas modifié les attentes des investisseurs et la réforme fiscale américaine a enfin été votée par le Sénat et la Chambre des Représentants. Les vents devraient donc rester porteurs pour la classe d'actifs actions pour les prochains mois. Le manque d'alternative au sein des différentes classes d'actifs continuera de soutenir les actions. Toutefois, des risques existent. Le premier concerne le cycle boursier américain qui vient de boucler une neuvième année de hausse consécutive, portant la valorisation des indices US sur des niveaux très élevés en historique. L'autre source d'inquiétude pourrait venir d'une sous-estimation du rythme de hausse de l'inflation. La plupart des investisseurs sont convaincus que la hausse de l'inflation se fera de façon lente et graduelle. Un rythme de progression plus soutenue pousserait les banques centrales à être moins accommodantes qu'anticipé, mettant une pression haussière sur les taux obligataires. Les investisseurs seraient alors tentés de refixer un prix en fonction du risque. Dans ces conditions, les classes d'actifs les plus risquées (obligations à haut rendement ou actions liées aux taux d'intérêt) seraient malmenées.

Dans cet environnement positif, la performance de Regard Actions Internationales a été de +3,51% contre +3,87% pour le MSCI Monde en euros. La sous-performance sur le trimestre est donc de -36 points de base.

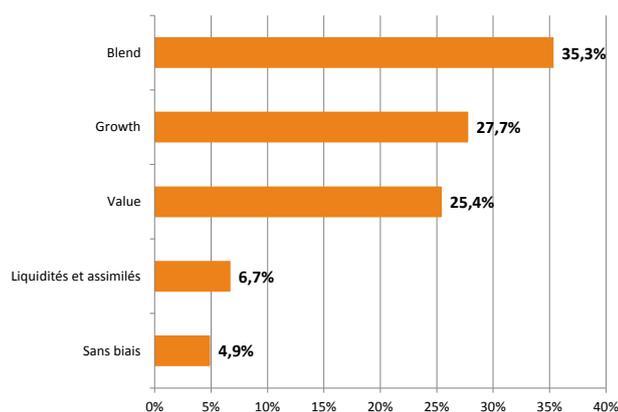
La raison principale de cette sous-performance tient dans la sélection des supports. Les fonds Value sur les US et les fonds « Smart Beta » sur les différentes zones géographiques ont sous-performé leurs indices.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 46 (2)

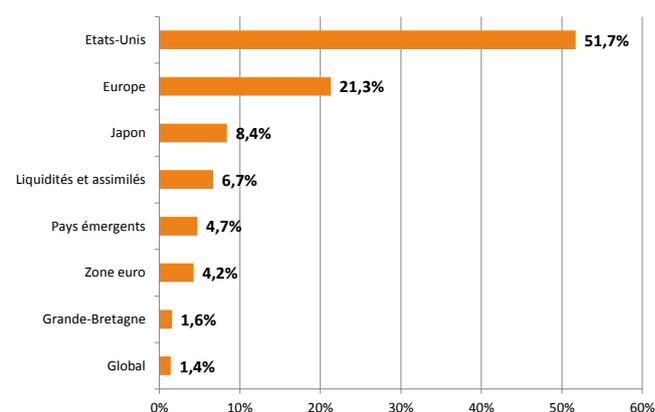
Exposition au risque action : 93,34%

Répartition sectorielle par type de gestion



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (hors futures et options sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE

Principales émissions

Emissions	Style de gestion	% actif
AMUNDI EQ US REL	Value	4,5%
UNI GLOBAL MINIMUM B1 USD	Blend	4,4%
SISF US SMID EQUITY C	Growth	4,3%
TRK_LYXOR MSCI USA	Blend	4,2%
EDGEWOOD L SELECT SICAV	Growth	4,0%
EDMOND DE ROTHSCHILD US VALUE	Value	4,0%
UBAM US EQUITY VALUE I C	Value	3,7%
ROBECO US PREMIUM EQUITIES I USD	Value	3,6%
ING INVEST US GROWTH I	Growth	3,2%
ALLIANZ BEST STYLE US EQUITY	Blend	3,1%

Part des 10 premières émissions : 39,0%

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du trimestre (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Style de gestion	Actif	V/AI	Style de gestion
T. ROWE PRICE US SMALLER	A	Blend	LYXOR EURO STOXX50 DR	V	Blend
T. ROWE PRICE JAPON	A	Blend	ISHARES WORLD	AI	Blend
TRUSTEAM ROC EUROPE B	A	Blend	ROYCE SMALLER COMPANIES	V	Value
-	-	-	ISHARES MSCI JAPAN SMALL CAPS	V	Blend
-	-	-	SEEBYOND EUROPE MIN VARIANCE	AI	Blend

A : Achat

V : Vente

R : Renforcement

AI : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque actions, risque en capital, risque lié à la capitalisation boursière des sociétés sélectionnées, risque discrétionnaire, risque lié aux investissements sur les pays émergents, risque de change, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, à travers une politique active de sélection de valeurs, de définir une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50. L'OPCVM, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions, opère une gestion active et sélectionne les titres de sociétés au sein d'un univers de valeurs de la zone euro dont la capitalisation boursière est au moins supérieure à un milliard d'euros. Les grandes capitalisations des bourses de la zone euro constituent l'essentiel de l'actif du fonds.

Chiffres clés

VL part D :	3 566,73 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	397,78 M€
Dernier dividende (au 27/03/2017) :	98,66 €

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM
 Classification AMF : Actions des pays de la zone euro
 Indice de référence : Euro Stoxx 50 Dividendes Réinvestis
 Affectation du résultat net : Distribution
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 01/04/1988
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5,25%
 Droits de sortie max : 0,25%
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007434436

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
 Valorisateur : PRO BTP FINANCE
 Gérant : Philippe EMMENECKER, depuis le 02/01/2006

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	VTP	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Euro	6,48%	-1,54%	-3,82%	6,48%	27,87%	71,58%
Euro Stoxx 50 Net Return	9,15%	-1,75%	-2,30%	9,15%	19,02%	52,77%
Performance relative	-2,67%	0,21%	-1,52%	-2,67%	8,85%	18,81%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : BNP PARIBAS SECURITIES et PRO BTP FINANCE

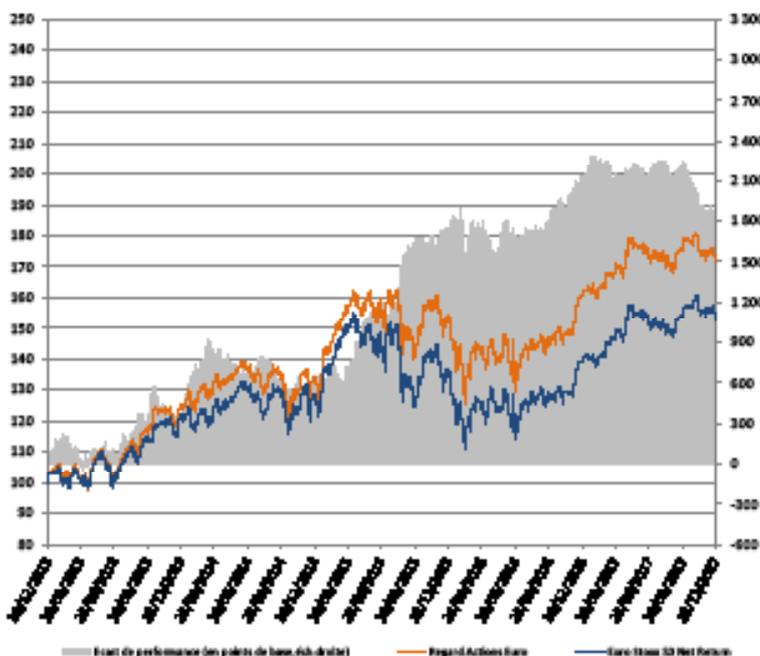
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2013	2014	2015	2016	2017
Regard Actions Euro	5,67%	14,80%	6,09%	24,87%	20,35%
Euro Stoxx 50 Net Return	3,72%	6,42%	4,01%	21,51%	18,06%
Performance relative	1,95%	8,38%	2,08%	3,36%	2,29%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : BNP PARIBAS SECURITIES et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 28/12/2012)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : BNP PARIBAS SECURITIES et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité actualisée Bêta	9,51	10,07	16,01	17,52
Treasury Error		0,93		0,90
Bêta d'information		1,75		3,23
		-1,43		0,74

Source : BNP PARIBAS SECURITIES et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Le marché européen termine l'année sur une grande phase de consolidation, l'indice Eurostoxx affichant une performance en retrait de 2,30% sur le dernier trimestre, ce qui entraîne à un gain de 0,15% pour l'ensemble de l'exercice 2017.

Cette progression est parfaitement en ligne avec la croissance des profits qui aura été globalement stable tout au long de l'année, les analystes financiers ayant été pour une fois clairvoyants dès le mois de janvier.

Le marché directeur américain continue d'enregistrer record sur record et surpasse largement le marché européen avec une progression spectaculaire de 19,4%. La promesse d'une réforme fiscale d'ampleur en Etats-Unis soutient le marché et s'est concrétisée dans les derniers jours de décembre. Le taux d'impôt sur les sociétés américaines passe désormais à 21% contre 35% précédemment.

Au cours de la période, le fonds a allégé ses positions sur le secteur bancaire, plus précisément Deutsche Bank, qui peine à redessiner un profil de banque rentable, et la Société Générale qui souffre d'une visibilité trop faible et d'une incertitude sur le règlement de litiges en cours. Le fonds ne détient plus aucune position sur ces deux sociétés. On note également des prises de profit sur des valeurs particulièrement performantes en 2017, notamment ASML et Philips aux Pays-Bas. Au sein du secteur de la distribution, le dossier Miro sort du portefeuille tandis que son récent spin-off Geconomy fait l'objet de prises de profit. Au niveau des achats, le fonds a accentué sa position en Vivendi suite à la très bonne publication des résultats de 6ème trimestre. Les titres faisant preuve de bonne visibilité sur leurs perspectives ont été renforcés, à l'image de Deutsche Post ou du fabricant de semi-conducteurs STMicro. Enfin, outre fait notable, une position en EDF est mise en place, l'énergie étant française étant susceptible de profiter à terme d'une hausse des prix de l'électricité et d'une possible reconfiguration de son périmètre d'activité.

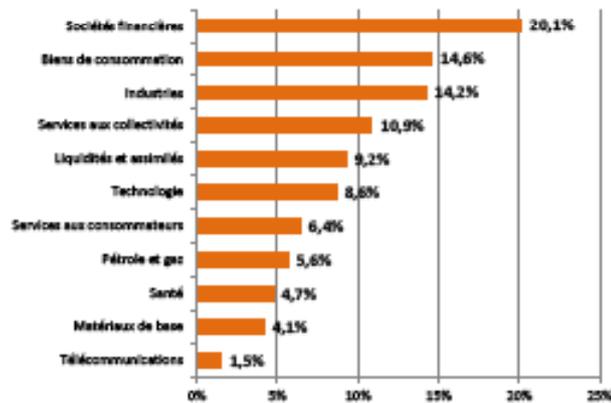
En termes de performance, si on retire que le positionnement du fonds a peu évolué, les mois d'octobre et novembre ont été pénalisants. L'écart relatif s'est ainsi pour atteindre 205 points de base à la fin d'année, 0,48% pour le fonds contre 0,15% pour l'indice. Le profit warning de Leonardo, secteur Italien de la défense, a été durement sanctionné avec une chute de 30% du cours. Parmi les autres facteurs explicatifs de la sous-performance, on trouve principalement la très bonne tenue de valeurs de l'indice (ex Vivid, Airbus, LVMH, ...) qui ont connu une nouvelle poussée de hausse alors que le fonds avait déjà allégé ses positions sur ces sociétés.

Informations complémentaires

Nombre de titres en portefeuille (hors trackers) : **40 [1]**

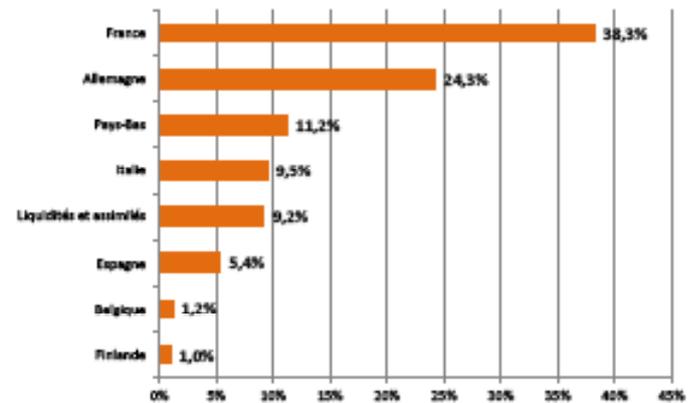
Déception ou risque action : **66,0%**

Répartition sectorielle (hors futures et options sur indices)



Source : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (hors futures et options sur indices)



Source : PRO BTP FINANCE

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteur	Secteur d'activité	% actif
ALLIANZ SE	Sociétés financières	4,3%
Stamco Ad	Industrie	4,1%
Unilever NV	Biens de consommation	3,8%
TOTAL SA	Pétrole et gaz	3,6%
Banco Santander SA	Sociétés financières	3,6%
Suez	Énergie	3,3%
Enel SpA	Services aux collectivités	3,2%
SAP SE	Technologie	3,0%
Vivendi SA	Services aux consommateurs	2,8%
BOEING	Matériaux de base	2,8%
Fait des 10 premiers émetteurs :		64,3%

Source : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du trimestre (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	Actif	Secteur	Actif	Valeur	Secteur
EDF	A	Services aux collectivités	SOCIETE GENERALE A	V	Sociétés financières
INFILUX WITENBORCH	A	Santé	BOEING	A	Sociétés financières
AXA	R	Sociétés financières	ASML	A	Technologie
LOW	R	Services aux consommateurs	DEUTSCHE BANK ANTIKORPORATION	V	Sociétés financières
STMICROELECTRONIC S NV	A	Technologie	DEUTSCHE TELEKOM AG	A	Télécommunications

A : Achet
R : Renforcement

V : Vente
A : Allègement

Source : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un référentiel de la société de gestion.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et dans plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le Bêta (β)

Mesure de risque qui indique le sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,3 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation positive du marché de 30%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est-estimée approximative.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence en ce qui concerne le risque et les caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait sur des périodes écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque actions, risque en capital, risque de liquidité, risque de contrepartie, risque de change impactés des tech risques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les détails figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-dessus ne devrait pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissent pas comme tels sont invités à se renseigner de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et s'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

LEXIQUE FINANCIER

Abondement	Somme versée par l'entreprise sur le plan d'épargne des salariés qui ont effectué des versements volontaires, afin de les accompagner dans leur effort d'épargne.
Action	Part du capital social d'une entreprise. L'action donne à son titulaire le titre d'actionnaire ainsi que certains droits d'associés (droit de vote, droit à l'information, droit sur une part des bénéfices). L'actionnaire est propriétaire d'une fraction de l'entreprise. La valeur de l'action varie en fonction des évolutions de l'entreprise, de ses résultats et, pour les sociétés cotées, des fluctuations des marchés financiers.
Arbitrage	Faculté pour un salarié de modifier la répartition de son épargne en changeant de fonds commun de placement. Le salarié peut choisir de placer son épargne dans les différentes catégories d'actifs, à l'intérieur du même plan d'épargne ou au sein de l'accord de participation.
CAC40	Indice établi à partir du cours des actions des 40 principales sociétés cotées françaises. Il reflète l'évolution de la Bourse parisienne.
Conseil de surveillance de FCPE	Organe créé par la loi pour permettre aux salariés de surveiller la gestion de leur épargne gérée en fonds communs de placement d'entreprise. Il est composé de salariés porteurs de parts et, le cas échéant, de représentants de l'entreprise.
Cours	Prix d'une action ou d'une obligation sur le marché boursier.
Déblocage anticipé	Les avoirs d'épargne salariale sont bloqués normalement cinq ans ou jusqu'au départ en retraite dans le cas du PERCO. La loi prévoit toutefois des cas de remboursement permettant, sur présentation de justificatifs, de débloquer ces avoirs avant l'échéance légale de blocage. Pour la participation et les plans d'épargne : mariage de l'intéressé ou conclusion d'un Pacs ; naissance ou arrivée au foyer d'un troisième enfant et de chaque enfant suivant ; divorce, séparation ou dissolution d'un Pacs avec enfant à charge ; invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; cessation du contrat de travail ; création ou reprise d'une entreprise par l'intéressé, ses enfants, son conjoint ou la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé. Pour le PERCO : décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire, invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.
Déficit budgétaire et déficit public	En comptabilité nationale, la notion de déficit budgétaire s'utilise lorsque le budget de l'État est en déficit : les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses, et donc son solde budgétaire est négatif. De même, les administrations publiques (ensemble plus vaste que l'État puisque incluant les administrations territoriales et les administrations de Sécurité sociale) connaissent un déficit public lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif. On distingue le déficit primaire, qui correspond au déficit calculé sans prendre en compte le service de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés sur la dette et la partie des emprunts devant être remboursés au cours de l'année), du déficit final. Initialement, les traités Européens en vigueur avaient fixé la limite du pourcentage de déficit budgétaire par rapport au Produit Intérieur Brut à 3% par an et le "stock total de la dette ne devait pas dépasser 60% de celui-ci".
Développement durable	Développement "répondant aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", tel que défini par le rapport Brundtland en 1987. Cette notion a été formalisée par les Nations Unies lors du sommet international de Rio de 1992. Elle propose que toutes les activités économiques soient appréhendées selon trois aspects interdépendants sur le long terme : l'équité sociale, l'intégration de l'environnement et la rentabilité économique. Un système de notation allant de 0 à 20 permet de hiérarchiser les implications des entreprises en fonction de la notion de développement durable.

Duration	Période à l'issue de laquelle la rentabilité d'une obligation n'est plus affectée par les variations de taux.
EONIA	Taux européen moyen au jour le jour (marché monétaire).
Euro Stoxx50	Indice établi à partir d'un échantillon des cours des actions des 50 plus grandes valeurs cotées des pays de la zone Euro, choisies en fonction de leur capitalisation boursière, de leur liquidité et de leur appartenance sectorielle.
EuroMTS	Indice des performances obligataires établies par le Comité de normalisation obligataire et calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Il est représentatif d'un échantillon d'emprunts d'État de la zone Euro.
Fonds commun de placement (FCP)	Copropriété de valeurs mobilières (actions, obligations, actions de Sicav) appartenant à des porteurs de parts.
Fonds commun de placement d'Entreprise (FCPE)	Fonds communs de placement destinés à gérer l'épargne salariale. On distingue deux types de Fonds Communs de Placement d'Entreprise : les "FCPE multi-entreprises" accessibles aux salariés issus de différentes entreprises et les "FCPE dédiés" destinés aux salariés d'une même entreprise ou d'un même groupe. Seuls les fonds dédiés à une entreprise ou à un groupe peuvent être des fonds investis en titres de l'entreprise - actions (fonds d'actionnariat) ou obligations.
Fonds d'investissement alternatif (FIA)	Organisme de Placement Collectif qui lève des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à une politique d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs. Les FIA ne sont pas soumis à la directive OPCVM IV, mais à la directive européenne AIFM.
Indice	Instrument qui permet de calculer la performance positive ou négative d'un ensemble de valeurs mobilières détenues entre deux périodes. Exemples : le CAC 40 ou l'Euro Stoxx50.
Marché financier	Marché de confrontation de l'offre et de la demande sur lequel les valeurs mobilières (actions, obligations...) se vendent et s'achètent. Matérialisé par la Bourse jusqu'à récemment, le marché financier est désormais un marché électronique délocalisé. Il comprend un marché primaire et un marché secondaire, comme le marché du neuf et de l'occasion pour les voitures. Les valeurs mobilières créées par les collectivités ou les entreprises pour obtenir des capitaux auprès du public sont émises sur le marché primaire. Lorsqu'elles ont trouvé preneur et sont ensuite revendues, elles sont alors négociées sur le marché secondaire.
Marché monétaire	Marché sur lequel s'effectuent les transactions à court terme entre banques et institutions financières.
Obligation	Partie d'un emprunt d'une société, d'un État ou d'une collectivité territoriale (l'emprunt obligataire est divisé en obligations). Acheter une obligation, revient à prêter son argent à un tiers qui verse en échange une contrepartie financière (intérêt) pendant la durée de l'emprunt et rembourse le capital à l'issue de la période de prêt (de deux à trente ans généralement).
Organisme de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)	Structure, soumise à la directive européenne OPCVM IV, qui permet la gestion collective de fonds. Ces fonds sont investis dans des valeurs mobilières qui donnent à leur possesseur le même droit que des actions, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une part du capital de la société émettrice.
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	Système obligatoire de distribution aux salariés d'une partie des bénéfices obtenus dans les entreprises de plus de 50 salariés atteignant un niveau de bénéfices suffisant. Son montant (dit "réserve spéciale de participation") est déterminé en principe au regard d'une formule légale. Toutefois, l'entreprise garde la possibilité de retenir une formule de calcul dérogatoire au moins aussi avantageuse, voire d'appliquer ce système alors même qu'elle n'y est pas obligée par la loi (entreprises de moins de 50 salariés, par exemple).
Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE)	Système d'épargne collectif ouvrant aux salariés la faculté de se constituer, avec l'aide de leur entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.
Plan d'Épargne Interentreprises (PEI)	Plan d'épargne d'entreprise négocié en une seule fois pour plusieurs entreprises. Exemple : le PEI BTP, PEI négocié pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics.
Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)	Il a été instauré par la loi Fillon du 21 août 2003 portant réforme des retraites et dont l'objectif principal est de permettre la constitution d'une épargne avec l'aide de son entreprise en vue de la retraite. Ce dispositif remplace le Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire à 10 ans (PPESV). Exemple : le PERCO BTP, PERCO négocié pour les entreprises du BTP.

Portefeuille	Ensemble de valeurs mobilières (actions, obligations ou actif monétaire) détenues par un particulier ou un investisseur institutionnel (assurances, caisses de retraite et de prévoyance).
Produits de taux	Ensemble de valeurs mobilières qui représente une créance sur l'État, les collectivités ou les entreprises et dont l'une des caractéristiques essentielles est de prévoir un taux d'intérêt contractuel. La fixation de leur cours est sensible à l'évolution future des taux d'intérêt. Ils comprennent les obligations et les placements de trésorerie.
Risque actions	Risque lié à la fluctuation, à la hausse comme à la baisse, du marché actions.
Risque taux d'intérêt	Diminution de la valeur des investissements du FCPE dans le cas de l'augmentation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour les investissements dans les titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans les titres de créances ayant des échéances plus courtes.
Risque de crédit	Dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposé le FCPE et ainsi susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCPE.
Risque de perte en capital	Se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.
SICAV	Société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, tout comme les fonds communs de placement.
Stock picking	Technique de sélection des investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non au marché boursier.
Taux annuel moyen de progression	Résultat de l'évolution annuelle de la valeur d'un actif. Exemple : Une action X valait 100 euros au 1 ^{er} janvier 2009, elle vaut 110 euros au 31 décembre 2010, son taux de progression moyen par an est de 5% (10% pour deux ans).
Taux d'intérêt	Rémunération servie au porteur d'un produit de taux (obligation ou monétaire), pouvant être fixe ou variable.
Taux de refinancement	Taux fixé par le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) visant à définir les conditions d'emprunt au jour le jour des institutions financières auprès de la BCE.
Taux directeur	Taux d'intérêt au jour le jour décidé par la Banque centrale pour intervenir directement ou indirectement sur le marché monétaire interbancaire, où les banques se refinancent ou placent leurs excédents de liquidités.
Teneur de compte conservateur de parts (TCCP)	Établissement qui reçoit les demandes de souscription accompagnées des versements correspondants ainsi que les demandes de rachat de parts, procède à leur traitement, fait les règlements correspondants et transmet les informations nécessaires aux porteurs de parts et conserve les comptes des porteurs sur lesquels les parts sont inscrites. Il a le statut d'entreprise d'investissement. C'est l'équivalent pour les avoirs d'épargne salariale de la banque dépositaire des avoirs en liquidité ou en titres d'un investisseur en dehors de l'épargne salariale. REGARDBTP est le TCCP pour les accords de participation et les plans d'épargne salariale du BTP.
Terme	Se dit à propos d'un emprunt ou d'une obligation. Il correspond à la date de remboursement prévue par le contrat d'émission. Dans le langage courant "terme" est utilisé également pour évoquer une durée ou un délai : court terme, moyen terme, long terme.
Trésorerie	Placement sans risque à court terme (en général à moins d'un an) procurant une rémunération calculée suivant un taux d'intérêt fixe ou variable.
Valeur de la part (FCP et/ou FCPE)	Appelée également valeur liquidative, elle est obtenue en divisant la valeur totale des actifs gérés dans le FCP et/ou FCPE par le nombre de parts. Cette valeur évolue en fonction des mouvements des marchés financiers.
Valeur mobilière	Appellation désignant tous les titres négociables (actions, obligations, parts de FCP, actions de SICAV...), cotés en Bourse ou non.
Versement volontaire	Versement décidé par un salarié sur un plan d'épargne. Ce versement est limité chaque année au quart de sa rémunération brute annuelle. La réserve spéciale de participation n'entre pas dans cette limite, l'abondement de l'entreprise non plus.

Pour tout renseignement concernant vos droits, votre contact est :



REGARDBTP

sécuriser l'épargne salariale
des constructeurs

PRO BTP - REGARDBTP
Épargne Salariale
93901 Bobigny Cedex 09
Tél. 01 49 14 12 12

Pour connaître les valeurs de parts des fonds communs de placement
et obtenir toute information les concernant, un site Internet est à votre disposition :
www.regardbtp.com.